

PORTRAIT

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook



MRC  Coaticook

Révision mai 2025

En partenariat avec :

Québec 

Canada 

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

MOT DU RESPONSABLE DES DOSSIERS AGRICOLES	3
INTRODUCTION.....	5
DÉMARCHE DE RÉVISION.....	8
ORIENTATIONS DE LA VISION.....	9
DIAGNOSTIC TERRITORIAL.....	14
FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT.....	15
ENJEUX.....	27
MISE EN OEUVRE.....	38
PLAN D’ACTION.....	43
ANNEXE 1 : PORTRAIT AU LONG DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PDZA.....	64
ANNEXE 2 : ÉTAT DES LIEUX SUITE AU PREMIER PDZA.....	

Ce projet a été financé par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation, dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires

Mot du responsable des dossiers agricoles

Il me fait plaisir et honneur de signer la préface de ce nouveau Plan de développement de la zone agricole de la région de Coaticook. Ce document est le fruit d'une large consultation qui s'est tenue à la grandeur du territoire de 2023 à aujourd'hui. Une multitude d'intervenants ont participé à différents exercices de diagnostic, d'analyse et de projection dans le futur.

Partant d'une première version publiée en 2017, la nouvelle mouture du PDZA vient confirmer les créneaux porteurs qui caractérisent les actions présentes du milieu, mais elle identifie également de nouveaux créneaux qui caractérisent la nouvelle réalité dans laquelle évolue le milieu agricole, bioalimentaire et forestier. Le PDZA met particulièrement l'emphase sur les humains qui œuvrent en agriculture, sur les réalités que vivent les familles qui habitent, développent et valorisent le territoire. Ces familles qui incarnent au quotidien la vocation économique, sociale, environnementale et l'occupation du territoire par la pratique de l'agriculture et de la foresterie.

Le PDZA vient reconnaître les défis auxquels fait face l'agriculture et la foresterie, toujours à la merci de la météo, des changements climatiques et des turbulences économiques.

Cette révision du PDZA permet à la MRC de Coaticook de voir plus clairement les liens entre l'agriculture, la foresterie et toutes les démarches entamées par la MRC, comme le Plan Climat et la révision du Schéma d'aménagement et de développement durable. Je suis confiant que cette planification sera déterminante pour orienter les décisions des élus et élues de la MRC, de même que les propositions d'actions du personnel de la MRC.

Je souhaite remercier les intervenants qui ont fait partie du comité technique pour le temps et l'énergie déployés lors du processus de révision. Leur connaissance du domaine et leurs conseils avisés ont grandement enrichi le contenu de la planification. Merci également à tous les gens de toutes les instances consultées lors de l'exercice. Grâce à cette participation, les objectifs du plan reflètent davantage la réalité qu'on souhaite améliorer.

J'adresse un immense merci à Étienne Lafortune qui a su piloter cet important exercice avec brio, au risque d'y avoir perdu quelques cheveux et plusieurs heures de sommeil.

Ce PDZA nous confirme que plusieurs actions sont déjà en mouvement, que des initiatives stratégiques sont déjà en cours et qu'il reste énormément de défis à relever.

Je souhaite que ce plan de développement de la zone agricole soit toujours à portée de main des décideurs et des artisans du changement, pour demeurer garants d'une pertinence et alignés sur la volonté du milieu.

Bon début de mise en œuvre de ce nouveau cycle de projets pour notre territoire!

Jean-Pierre Charuest,
Maire de Compton et président du Comité consultatif agricole



Introduction



Le premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) officiel a été adopté par le Conseil de la MRC de Coaticook le 17 mai 2017. Huit années plus tard, le temps est maintenant venu de voir comment le secteur agricole de la région de Coaticook a évolué, si la vision partagée par les parties prenantes ayant participé à la démarche s'est concrétisée, et si les projets portés par l'organisation municipale qu'est la MRC de Coaticook sont encore alignés sur cette vision.



Dans le Plan de développement de la zone agricole de 2017, contrairement à ce que le nom indique, nous ne nous sommes pas limités à la zone agricole ; la planification vise l'ensemble du secteur et ses ramifications vers la formation, la transformation, la santé des humains qui composent le secteur, etc. La démarche a été envisagée comme un plan de développement du secteur bioalimentaire pour la Région de Coaticook.

Soulignons également que la planification stratégique de la MRC 2018-2023 comprenait entre autres comme objectifs de consolider le leadership de la région dans les secteurs agricoles, forestiers et agroalimentaires, de faire connaître la région comme un pôle d'excellence du secteur bioalimentaire et forestier ; le déploiement de la nouvelle planification stratégique sera plus axée sur le travail à l'interne de la MRC comme il s'agit d'une planification stratégique organisationnelle, et non territoriale comme celle de 2018-2023.

Plusieurs éléments présents dans le premier PDZA ont participé au développement agricole de la Région, pensons particulièrement à l'ARTERRE, au service de travailleur de rang, au déploiement d'Internet haute vitesse ainsi qu'au soutien donné au pôle de formation agricole présent à Coaticook. En plus des actions concrètes qui en ont découlé, la démarche a rafraîchi la conscience de la MRC sur son secteur agricole. Dans une région déjà très dynamique d'un point de vue agricole, le PDZA nous a servi à mettre nos efforts dans le sens de l'accélération des projets et de l'arrimage entre les besoins des parties prenantes du secteur bioalimentaire.

Le PDZA de 2017 était centré sur les orientations et les enjeux ; au quotidien, son contenu a été navigué comme une liste d'enjeux et d'orientation sur lesquels le personnel de la MRC se sentait dédouané d'aller de l'avant et de s'investir soit dans des démarches justes à l'échelle de la MRC, d'autres fois sur le plan régional, mais avec l'objectif que cela change quelque chose concrètement sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Dans les avantages de cette approche, soulignons l'agilité de rajuster la mise en œuvre au fil des apprentissages des parties prenantes et des opportunités. Dans les désavantages, mentionnons que certaines actions auraient pu être plus claires et auraient pu être formellement déléguées. Ce qui aurait peut-être mené à encore plus de résultats.

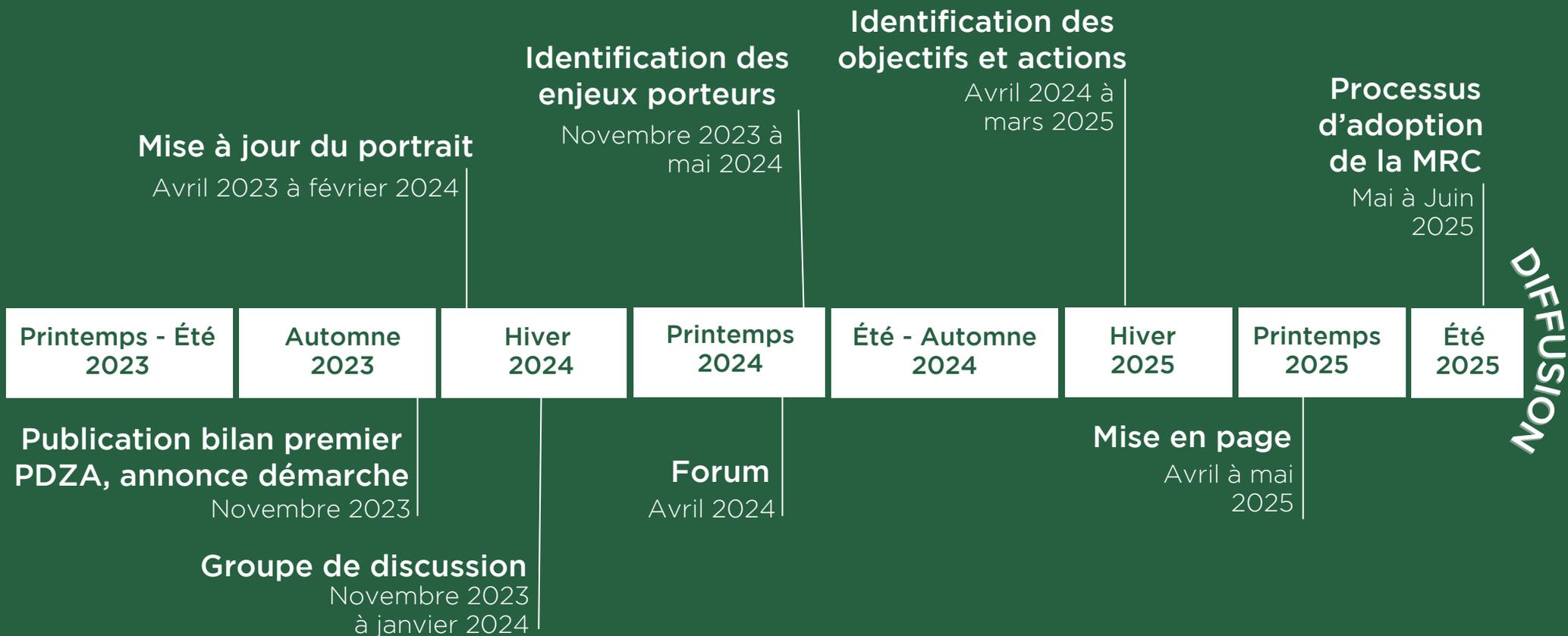
Toutefois, en dehors d'une réalisation formelle et intégrale du PDZA, les actions auprès des partenaires ont été orientées en fonction de notre PDZA ; par exemple, plusieurs projets liés à l'Entente sectoriel de développement (ESD) allaient dans le sens de la mise en œuvre de notre PDZA, avec entre autres le MAPAQ et l'UPA qui étaient des parties prenantes de notre démarche de PDZA. En d'autres mots, certains de nos outils et actions ont eu une forme de comité de suivi estrien en dehors de la structure initialement planifiée de suivi du PDZA.

Il apparaît pertinent de réviser, rajuster et préciser certaines actions pour se rendre plus loin dans des directions qui étaient souvent déjà présentes dans les précédentes démarches. Les différents chantiers de planification en cours (révision du Schéma d'aménagement et de développement durable, plan climat, etc.) crée également l'opportunité d'aligner les initiatives pour inclure plus clairement des actions par rapport aux changements climatiques et aux défis économiques et de gestion vécus par les entreprises agricoles.

En conclusion, avec ses partenaires bioalimentaires, la MRC de Coaticook souhaite redonner l'occasion à tous de développer une vision concertée permettant de travailler conjointement pour les prochaines années à s'assurer de la pérennité des activités agricoles dans la région de Coaticook. Si cette démarche servait à continuer d'arrimer les actions des planifications des parties prenantes, elle permettrait aussi de favoriser la continuelle conversation avec les gens sur le terrain qui composent notre milieu bioalimentaire, de s'imbibber de leur vécu pour produire quelque chose de conjoint qui aura du sens pour eux et qui nous portera plus loin.



Démarche de révision



Orientation de la vision

Piliers de vision

Au fil des consultations, ces valeurs sont apparues comme des piliers de vision devant faire partie de l'énoncé de vision transversale pour le PDZA de la région de Coaticook ;

Cohérence

Entre les différentes actions, différents outils, différentes attentes envers le secteur agricole. Le fait que l'ensemble des actions canalisent les efforts dans des directions compatibles entre elles.

Souplesse

Dans les approches et dans l'application des actions.

Innovation

Dans le fait de trouver des réponses nouvelles à des problématiques, dans le fait d'essayer de nouvelles manières de faire.

Connexion humaine

au cœur de tout, créer et entretenir des liens avec les gens qui composent le secteur bioalimentaire.

Dans cet esprit de cohérence, les démarches de planifications se sont faites autant que possible en arrimage avec les différentes démarches présentées ici dans le but d'accélérer les projets et d'améliorer les synergies.

Signature

En 2021, chaque MRC du Québec s'est vu octroyer des fonds importants pour la mise en œuvre de projet alignés sur leur identité territoriale par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, soit un des plus importants investissements discrétionnaires du territoire. Dans son projet Signature, la MRC vise à consolider la réputation agricole de la MRC de Coaticook et la propulser comme chef de file des secteurs bioalimentaire et forestier en favorisant la résilience du territoire. Pour la MRC, l'idée de résilience réside dans la capacité d'adaptation aux crises (économiques, sociétales, environnementales (dont climatiques)). Si le PDZA et les projets découlant du financement Signature semble être la même chose, une distinction entre les deux s'impose. Le PDZA est un outil de planification territorial lié au secteur bioalimentaire, alors que le projet Signature est un outil de mise en œuvre visant à réaliser une vision précise du secteur bioalimentaire porté par la MRC de Coaticook lors de l'octroi des fonds en 2021.

Reconnaissant l'importance de l'agriculture et de la forêt sur son territoire, les sommes du projet Signature peuvent servir à réaliser les actions du PDZA qui sont liées aux axes et objectifs suivants :



- 1. La rétribution pour des services écologiques et services environnementaux,**
- 2. La mise en valeur de la biodiversité et de la ressource en eau,**
- 3. La consolidation de la souveraineté alimentaire du territoire.**

Le déploiement en fonction de ces axes permettra à la région de mieux faire face aux changements climatiques tout en veillant au développement et à la vitalité économique de la région.

Objectif principal

Consolider le leadership de la région dans les secteurs bioalimentaires et forestiers résilients en soutenant concrètement les acteurs du milieu (agriculteurs, forestiers, transformateurs, etc.)

Objectifs secondaires

- 1 Offrir des pistes d'actions concrètes aux producteurs forestiers et agricoles afin de faire face aux changements climatiques;

- 2 Favoriser une diversification de l'économie des secteurs bioalimentaires et forestiers;

- 3 Favoriser le développement d'un microréseau entrepreneurial en transformation bioalimentaire;

- 4 Valoriser et protéger la biodiversité et la ressource en eau.

Plan Climat

En 2024, la MRC de Coaticook démarre également une démarche d'élaboration d'un plan climat. Cette démarche permettra de faire une évaluation des émissions de GES du territoire, de cibler les vulnérabilités sur le territoire de la MRC et de proposer des solutions d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions de GES. Vu l'importance des secteurs agricoles et forestier en termes économiques et d'occupation du territoire, ces secteurs seront pris en compte dans la démarche.

Révision du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD)

En 2024, la MRC de Coaticook démarre également une démarche d'élaboration d'un plan climat. Cette démarche permettra de faire une évaluation des émissions de GES du territoire, de cibler les vulnérabilités sur le territoire de la MRC et de proposer des solutions d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions de GES. Vu l'importance des secteurs agricoles et forestier en termes économiques et d'occupation du territoire, ces secteurs seront pris en compte dans la démarche.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

L'objectif du PRMHH était d'amorcer une réflexion en amont du développement territorial, dès l'étape de la planification, afin de permettre d'orienter suffisamment tôt les décisions en matière de conservation et d'utilisation durable des milieux humides et hydriques. Il s'agit d'un outil de planification des actions pour la conservation de ces milieux sur le territoire de la MRC, basé sur les trois principes suivants : le principe d'aucune perte nette de superficie de milieux humides et hydriques, la gestion cohérente par bassin versant et la prise en compte des enjeux liés aux changements climatiques. Maintenant approuvé par le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCCFP), la MRC devra assurer la compatibilité du PRMHH avec le SADD. Le PRMHH doit être révisé à tous les dix ans.

Planification stratégique de la MRC de Coaticook

La prestation de services pour le secteur agricole et forestier sera également impactée par la mise en œuvre de la planification stratégique de la MRC qui a eu lieu en parallèle de la révision du PDZA et dont les résultats ont été présentés à l'équipe de la MRC en 2024. Contrairement à la planification stratégique antérieure qui était une planification territoriale, l'actuelle en est une organisationnelle et modifiera comment l'équipe gère les projets et fournit les services. Le travail plus transversal entre départements est un des objectifs, ce qui favorisera le développement agricole qui se retrouve à cheval entre les objectifs du département de développement économique et celui d'aménagement du territoire et de l'environnement, en plus d'également toucher de près ou de loin les autres départements comme la culture et le développement des collectivités.

Vision de la communication

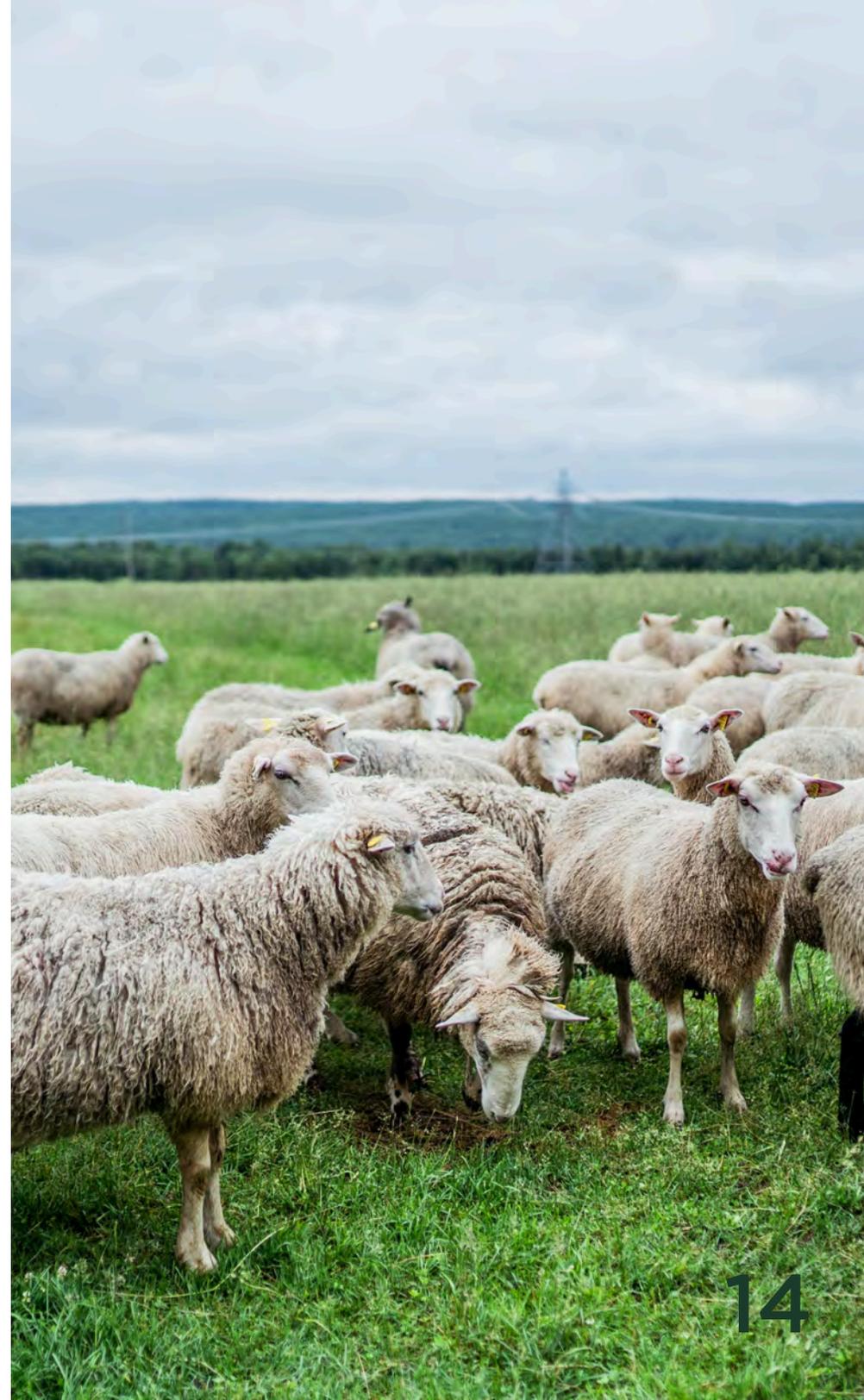
Plusieurs mesures du PDZA visent la communication. Il y a une différence importante entre l'information et la communication ; la communication implique une relation, et c'est à travers la relation que la communication trouve son succès. Les ressources nécessaires pour établir et maintenir une bonne relation limite le nombre d'interventions avec un bon contact humain. Les ressources en soutien aux entreprises par les organismes publics sont limitées. Nous remarquons aussi un grand défi à faire connaître les différentes initiatives ; les canaux de communication sont saturés, comme les boîtes courriels et les agendas. Si les gens ne savent pas qu'une initiative ou un service existe, c'est comme si elle n'existait pas. Un élément important de la vision est de faire connaître et mettre de l'avant l'agriculture de la région, ainsi que les projets et services qui y sont destinés.

Le PDZA (Plan de développement de la zone agricole), est un document de planification qui vise à mettre en valeur le territoire et les activités agricoles d'une municipalité régionale de comté (MRC). Il fait un état de situation et présente les possibilités de développement des activités agricoles. Le PDZA est réalisé en concertation avec les acteurs du milieu. Dans le cadre d'une MRC à saveur très agricole et forestière, tant au niveau de l'occupation du territoire que de l'activité économique ou encore des réalités sociales liées à l'agriculture, la zone agricole est indissociable des secteurs agricoles et forestiers ; la MRC de Coaticook envisage donc son PDZA non pas seulement comme une démarche liée à l'aménagement du territoire, mais également comme une démarche liée au développement économique et comme un moyen de répondre aux besoins des populations liées à l'agriculture et à la foresterie. Ceci étant dit, sauf indications contraire, les statistiques de la suite du document seront pour l'ensemble du territoire, et non seulement la zone agricole.

Diagnostic territorial

Pour bien comprendre la vision de l'agriculture de la MRC de Coaticook, il est essentiel de bien comprendre le contexte agricole particulier qu'est celui de la MRC, de ses acteurs et de son territoire. Le portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC permet cette mise en contexte importante¹. Puisqu'un portrait complet du territoire et des activités agricoles de la MRC avait été réalisé lors du premier PDZA, seule une actualisation des données pouvant avoir évolué depuis a été faite. Les données territoriales qui évoluent peu dans le temps, telles que la pédologie, le couvert forestier et l'hydrographie n'ont pas été mises à jour puisque toujours valables. Ces données territoriales du portrait de 2016 ont gardé leur pertinence et ont été utilisées pour la mise à jour des enjeux du PDZA 2024-2030.

¹ Le portrait détaillé mis à jour est en annexe du document PDZA MRC de Coaticook 2025-2030.



Faits saillants du portrait

Les faits saillants du portrait mis à jour sont présentés sous forme d'un atlas cartographique qui met en image l'évolution du territoire et des activités agricoles de la MRC depuis la réalisation du précédent PDZA.



Toile de fonds; une région propice à l'agriculture

Secteurs avec un climat favorable et de sols intéressants dans les zones de plus faible élévation

Région reconnue pour ses paysages agricoles propices aux couchers de soleil

Vallées et plateaux

87% de la superficie totale de la MRC se situe en zone agricole

Précipitation au-dessus des moyennes québécoises

Pieds des montagnes blanches ; agriculture plus complexe, mais opportunité forestière et acéricole

Un dynamisme agricole notable dans la MRC

557

entreprises
agricoles²

630

producteurs agricoles²

270

productrices agricoles²

2 400

tracteurs²

1.6 G\$

capitaux agricoles²

38 600

bovins
(adultes et veaux)²

40 000

hectares cultivés par
les entreprises agricoles
(excluant les arbres de Noël)²



Des paysages agricoles
grandioses propices au
tourisme gourmand.



Des entreprises et des
événements connus et reconnus
à l'extérieur de nos frontières.

² Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2021, adapté par le MAPAQ.

L'agriculture dans la MRC de Coaticook, un poids lourd estrien

Les entreprises de la MRC de Coaticook représentent :

33%

des revenus estriens
en productions laitière
de bovin³

26%

des revenus estriens en
productions porcine³

55%

des revenus estriens en
bovins de boucherie³

39%

des revenus estriens
liés aux fourrages³

47%

de superficies en arbres
de Noël de l'Estrie⁴

³ Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, Extraction 2024-03.

⁴ Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2021, Adapté par le MAPAQ.

Figure 1 Densité de la production animale en 2024

PRODUCTION ANIMALES EN 2023

Densité des unités animales par unité d'évaluation agrégé par tuile d'analyse



Nombre d'unité animales par municipalité

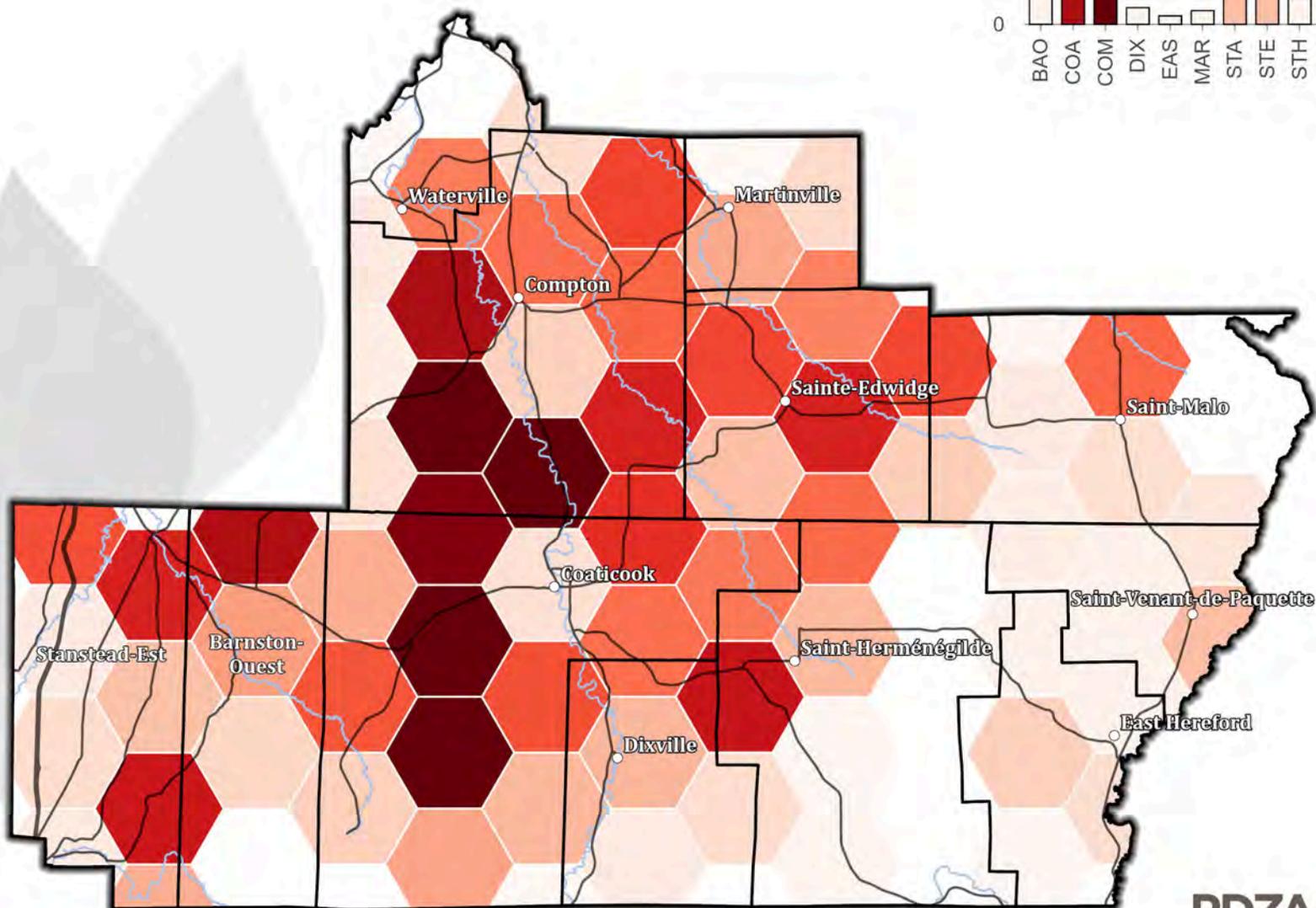
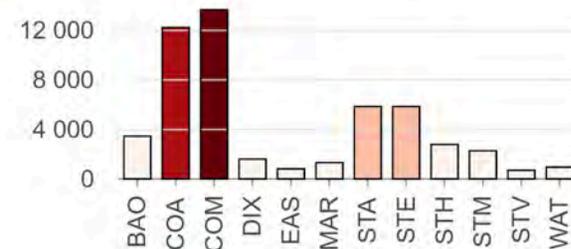


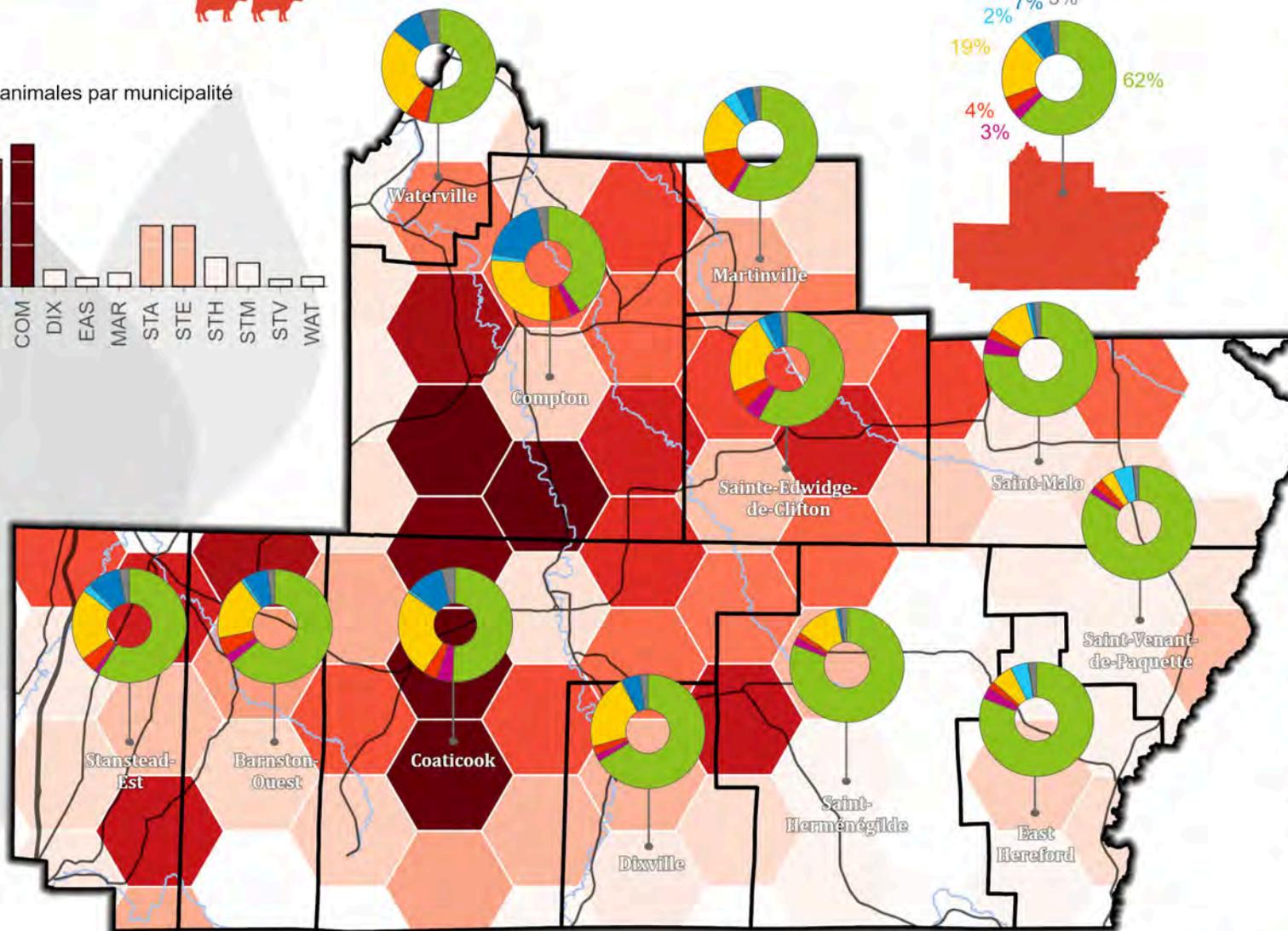
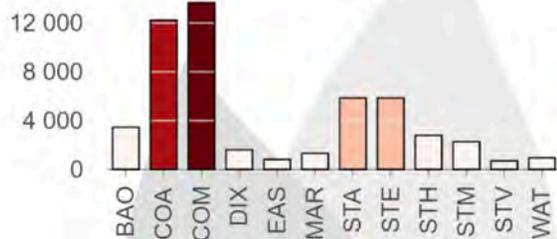
Figure 2 Répartition des productions animales et végétales dans la MRC

PRODUCTION ANIMALES ET VÉGÉTALES

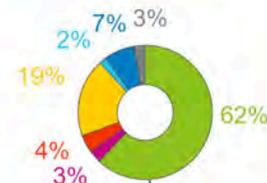
Densité des unités animales par unité d'évaluation agrégé par tuile d'analyse



Nombre d'unité animales par municipalité



Portrait de la MRC en superficie par secteur d'activité



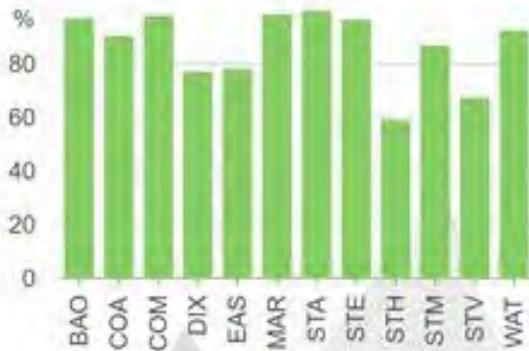
Secteur d'activité

- Milieu naturel
- Acériculture
- Pâturage
- Fourrage
- Horticulture ornementale en champ
- Céréales et protéagineux
- Anthropique

Figure 3 Inclusions et exclusions à la zone agricole

ZONE AGRICOLE

Proportion de la superficie de la zone agricole par municipalité incluant les inclusions et les exclusions



Proportion de la superficie de la zone agricole à l'échelle de la MRC

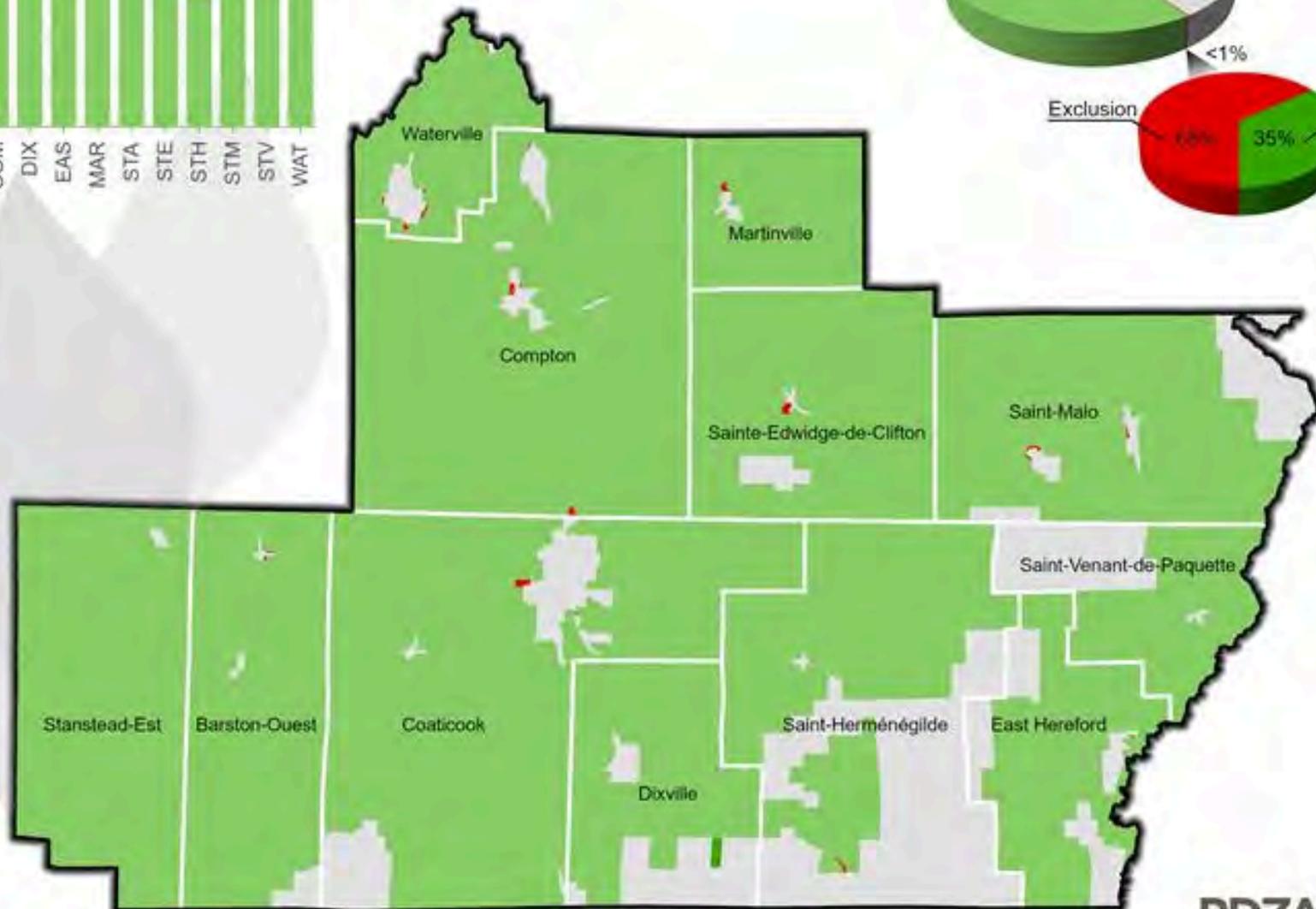
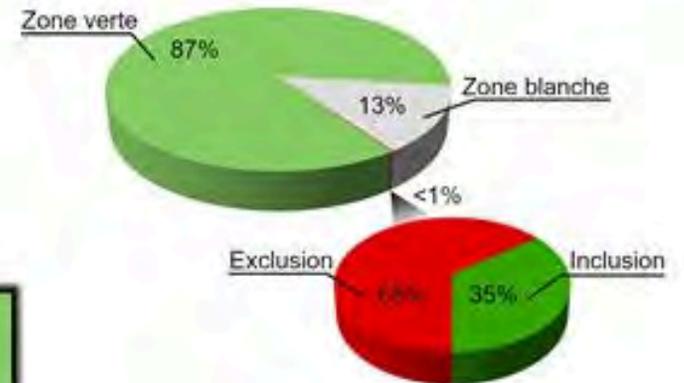
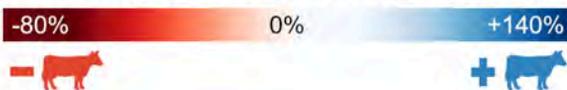


Figure 4 Évolution de la production animale entre 2018 et 2024

PRODUCTION ANIMALES ANALYSE ENTRE 2018 ET 2023

Densité des unités animales par unité d'évaluation agrégé par tuile d'analyse (différence entre 2018 et 2023 en pourcentage)



Nombre d'unité animale à l'échelle de la MRC



Différence du nombre d'unité animale par municipalité en absolue et en pourcentage

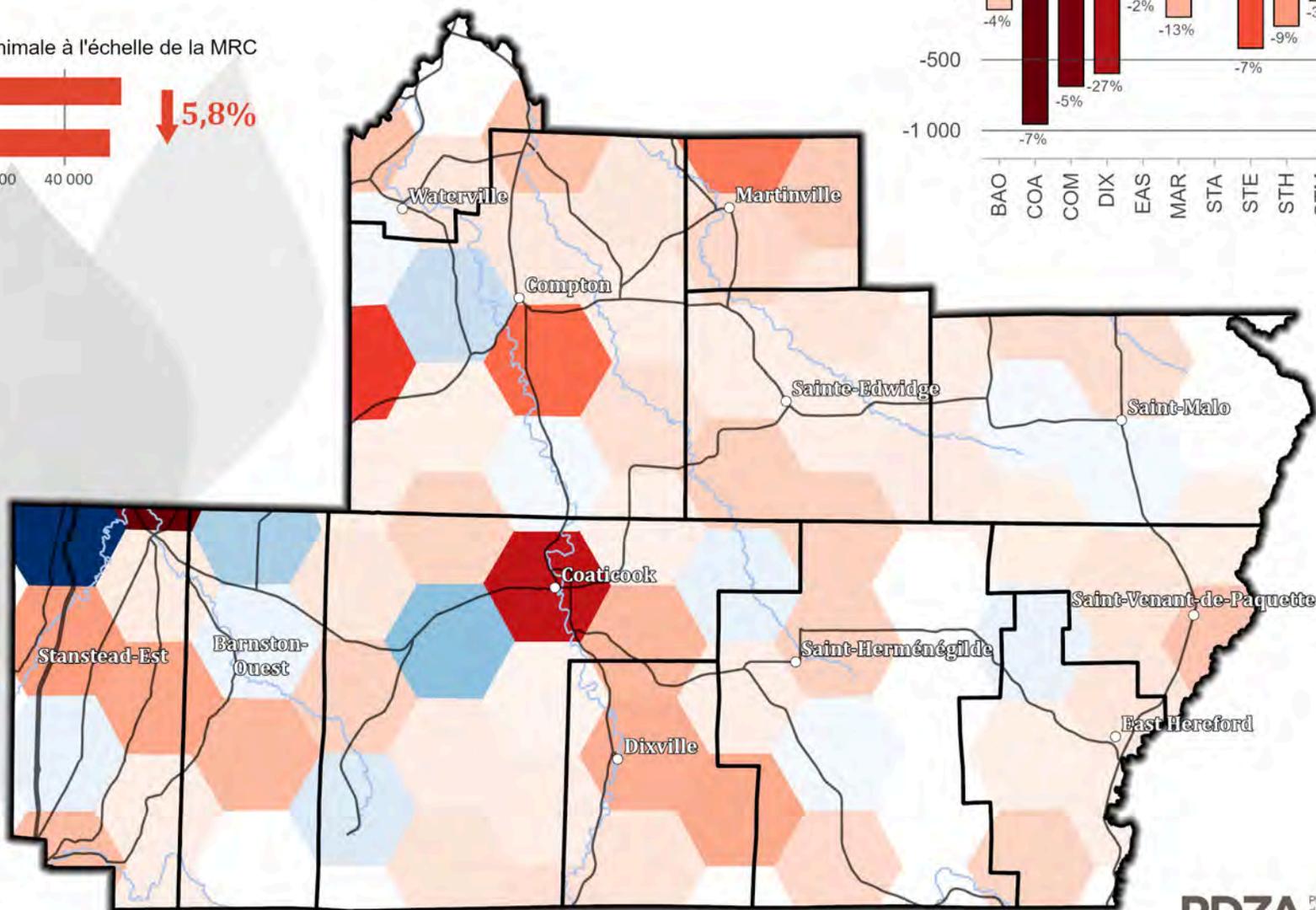
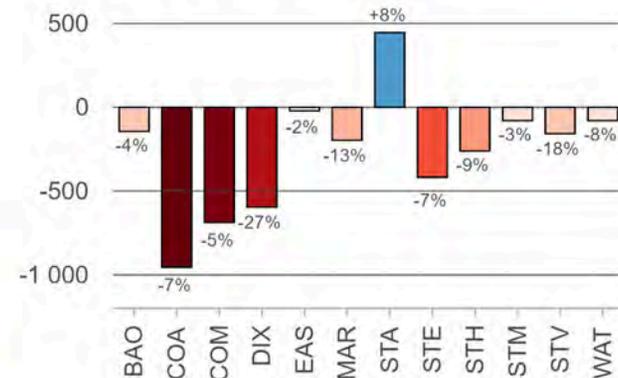


Figure 5 Secteur acéricole et forestier

SECTEUR FORESTIER

Proportion de la superficie forestière et acéricole de la municipalité

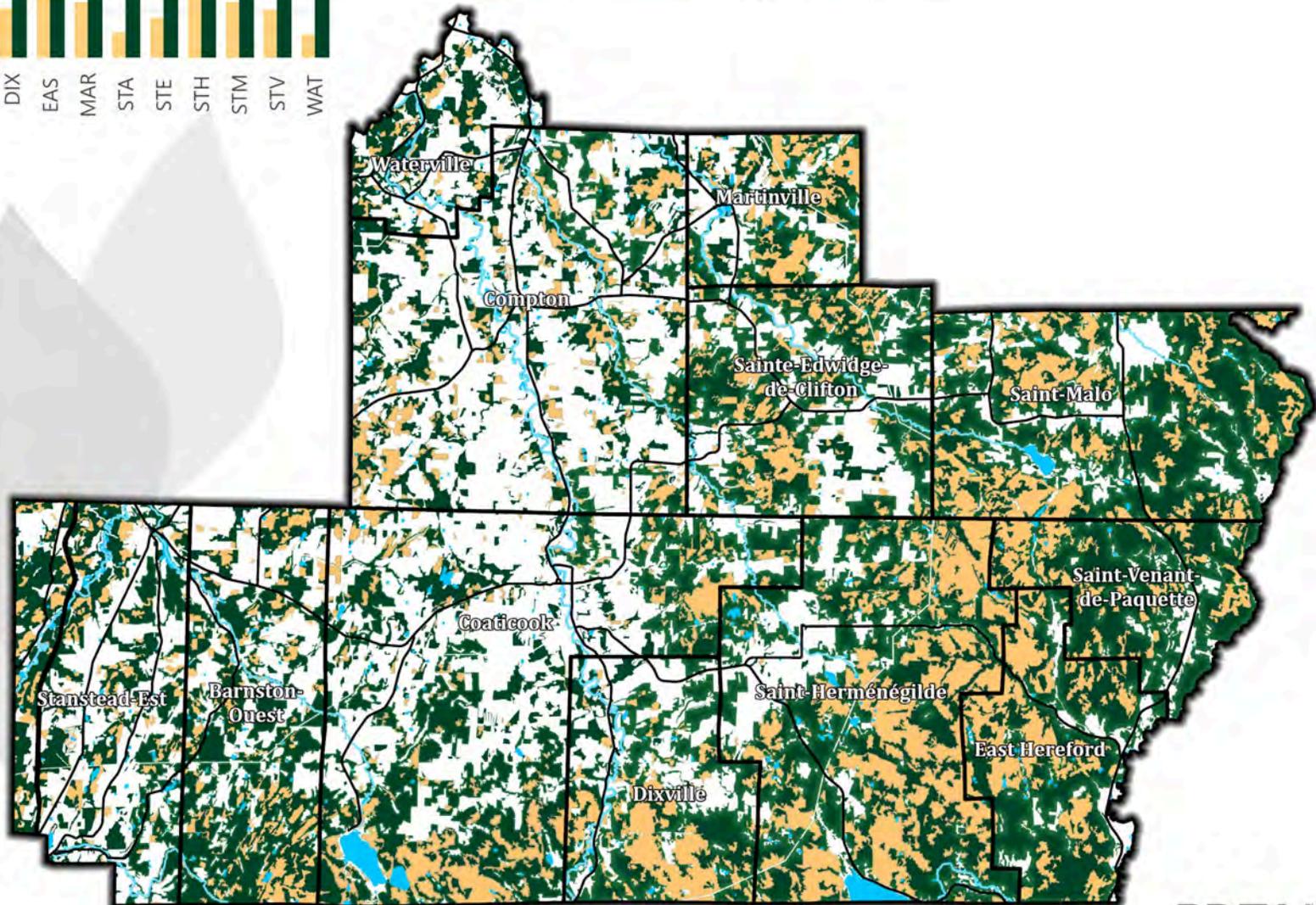


Figure 6 Revenus et dépenses des entreprises agricoles 2021

REVENUS ET DÉPENSES DES ENTREPRISES AGRICOLES 2021

Écart entre les revenus et dépenses totaux



Portrait de la MRC



Type de revenu / dépense (million \$)



Revenu agricole



Revenu forestier pour les entreprises agricole



Dépense

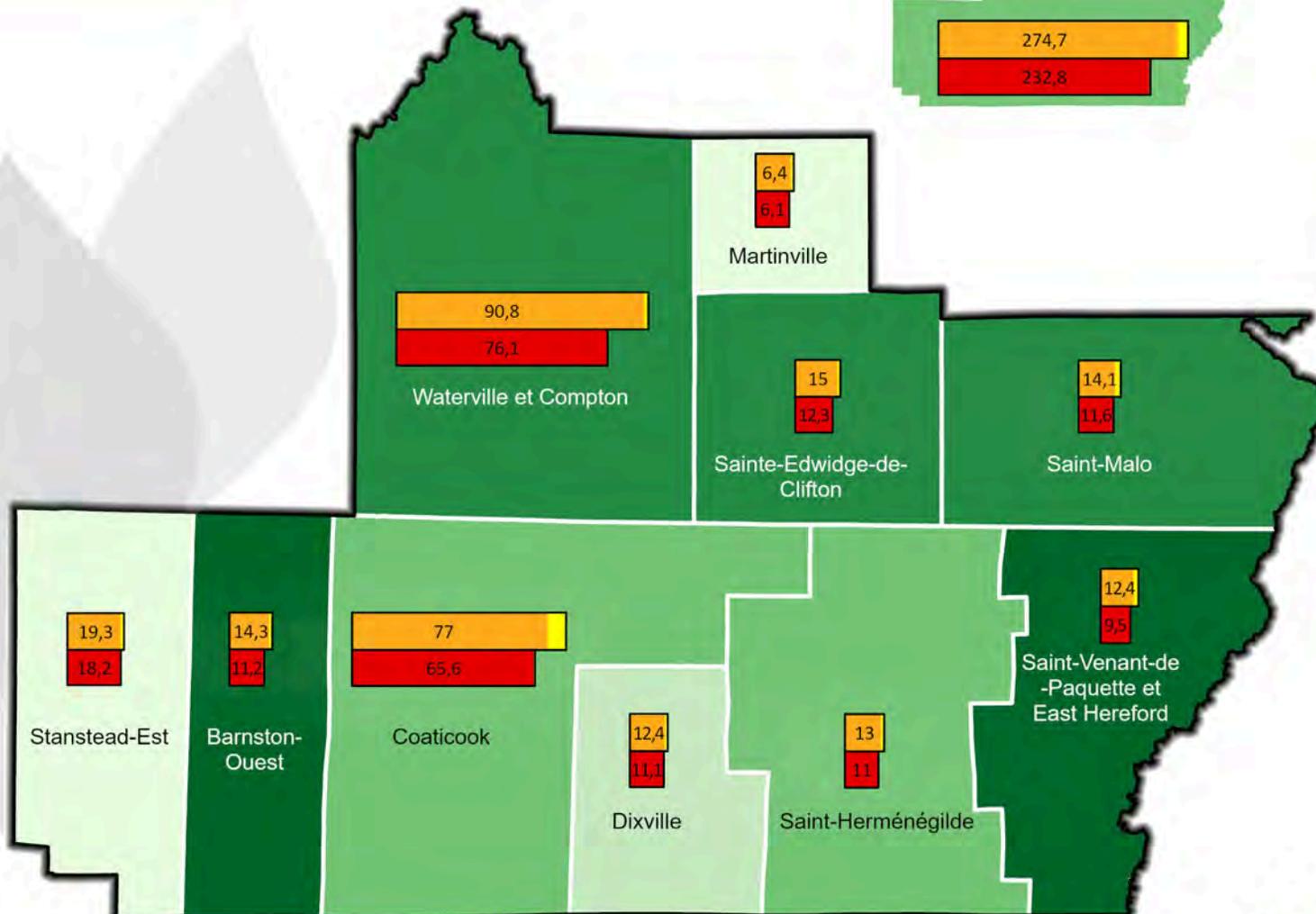


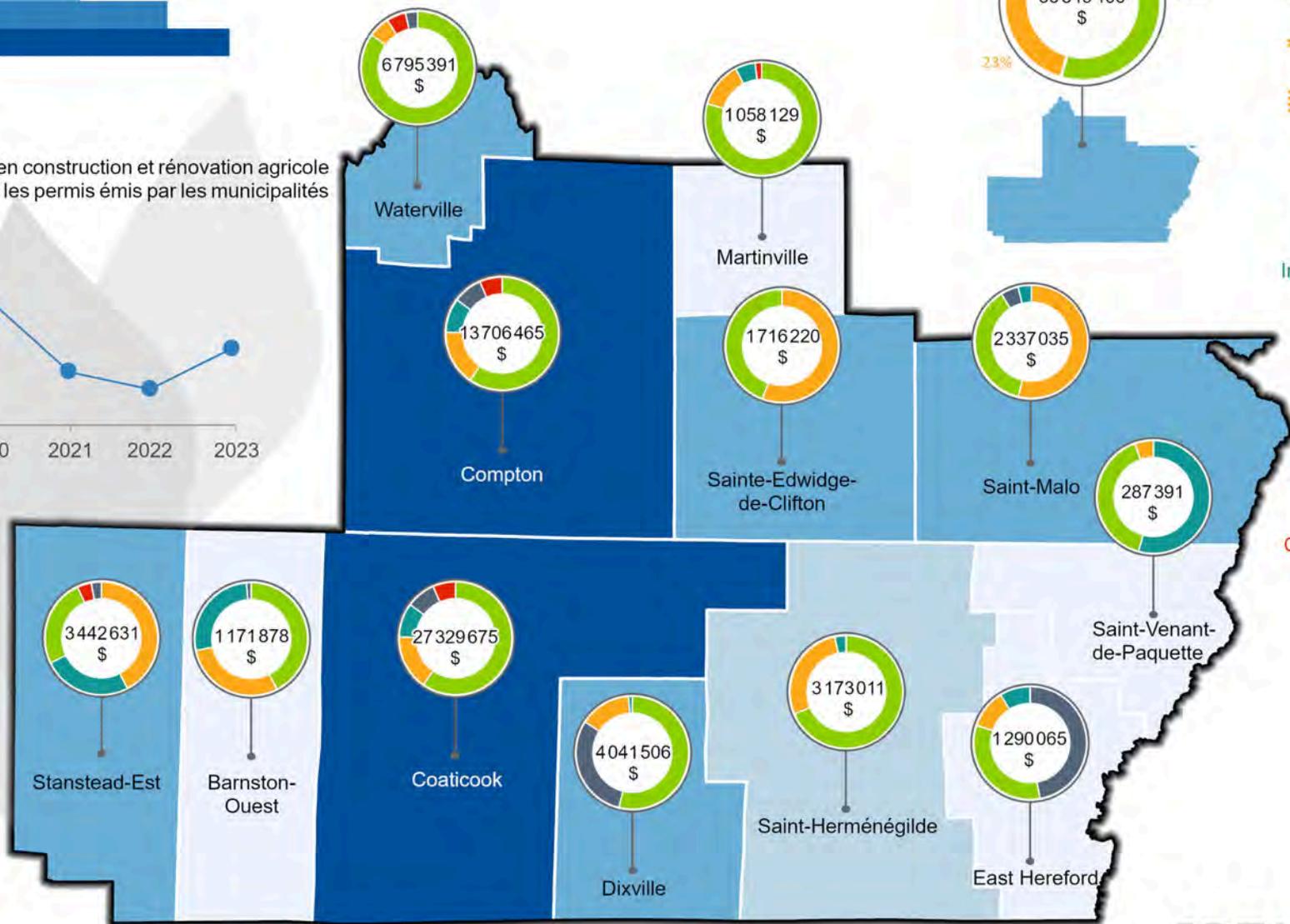
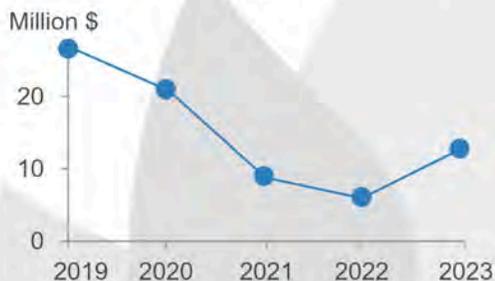
Figure 7 Investissements agricoles en construction et rénovation

INVESTISSEMENT AGRICOLE EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION **MOYENNE ANNUELLE SUR 5 ANS (2019-2023)**

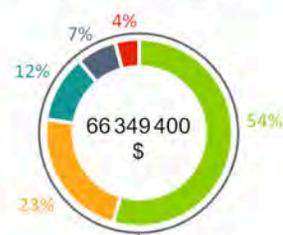
Dollars investis en construction et rénovation agricole par ha de zone agricole, selon les permis émis par les municipalités



Dollars investis en construction et rénovation agricole par année selon les permis émis par les municipalités



Portrait de la MRC

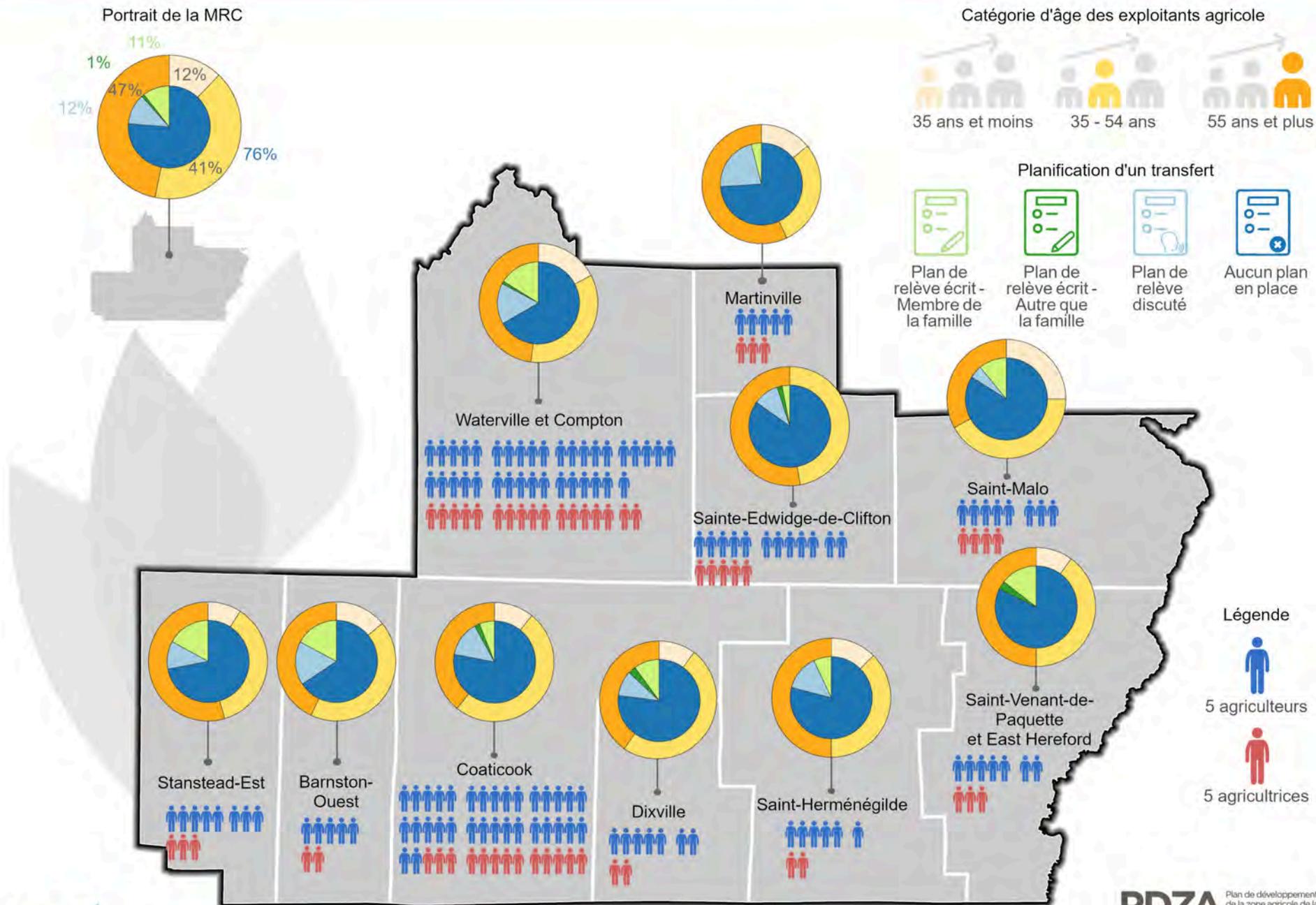


Secteur d'activité

- Résidentiel
- Agricole
- Institutionnel
- Industriel
- Commercial

Figure 8 Visage des productrices et producteurs et démarches de transfert

VISAGE DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS ET DÉMARCHES EN TRANSFERT



Enjeux

Les enjeux territoriaux de la zone agricole de la MRC de Coaticook ont été élaborés à partir d'une analyse des faits saillants du portrait et des résultats des activités de concertations réalisées avec les parties prenantes du territoire lors de la démarche de révision du PDZA de la MRC. Les enjeux permettent de bien comprendre les différentes dynamiques territoriales en cours sur le territoire agricole de la MRC et permettent de bien identifier les actions pertinentes qui sont celles du PDZA 2025-2030.

À la lumière des données présentes et des démarches de consultation, sept grands thèmes ont été identifiés comme centraux dans la révision du PDZA :

**Reconnaissance
du secteur**

**Relève et accès
à la terre**

**Rentabilité des
entreprises**

**Changements
climatiques**

**Santé des ressources
naturelles nécessaires à
la production**

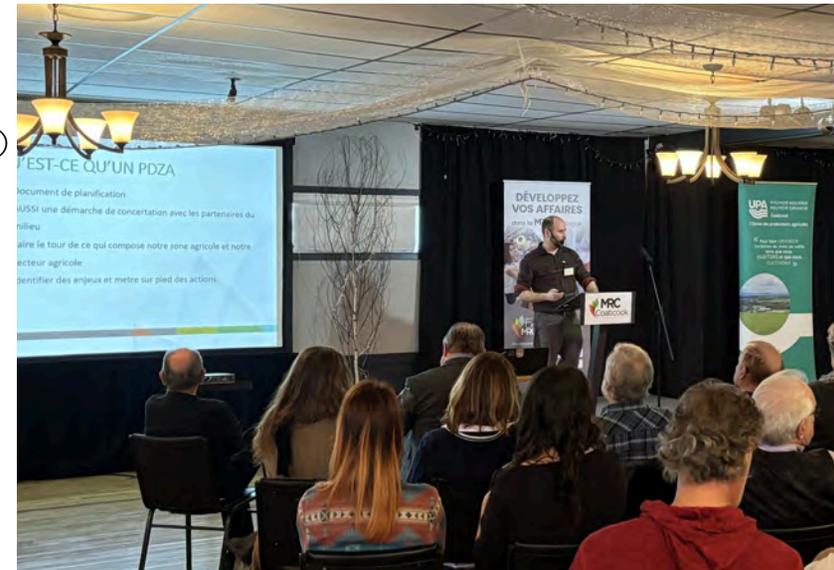
**Réglementation et
paperasse
administrative**

Santé mentale

Soutenus par le portrait et les échanges avec les différentes parties prenantes, ces thèmes se sont cristallisés à la suite de rencontres de groupe avec les membres de l'équipe de la MRC de Coaticook, le comité technique de la démarche de révision du PDZA, le CA du syndicat local de l'UPA, ainsi que le Comité consultatif agricole (CCA). Des rencontres individuelles avec des productrices et producteurs agricoles ont également eue lieu, où ces thèmes ont également fait écho.

De ces enjeux, tous étaient déjà identifiés et priorisés lors du premier PDZA, à l'exception des changements climatiques et de la réglementation et paperasse administrative.

Le forum a permis de valider avec différentes parties prenantes (dont un nombre important de producteurs agricoles et de producteurs forestiers) les thèmes et les enjeux identifiés. De façon générale, les enjeux avaient du sens pour les participants, ces derniers reconnaissent que de nombreux liens relient l'ensemble des enjeux. Plusieurs participants soulignent aussi que les différences entre les entreprises agricoles et leurs situations propres demanderaient normalement une certaine souplesse dans l'application des projets qui découleront du PDZA. Pour les producteurs agricoles, ce souhait s'applique également aux cadres réglementaires portés par les différents paliers de gouvernement.



En plus de la souplesse, l'idée transversale de la cohérence est un concept fort qui est revenu souvent dans l'ensemble des échanges ; le nombre d'incohérences perçues (et parfois réelles) est important et génère des situations ambiguës et du stress pour les productrices et producteurs agricoles.

De façon plus précise, la section suivante décrit les enjeux identifiés par le travail d'analyse et de concertations avec les parties prenantes du territoire.

Reconnaissance de l'apport économique et social des productrices et producteurs pour l'occupation du territoire et la vitalité des communautés rurales

Le secteur agricole est le principal secteur économique dans la MRC de Coaticook. Près du quart de la population active du territoire y travaille et il engage des dépenses (souvent locales) de plus de **230M\$** annuellement. Il est clair qu'une part des dépenses effectuées par les entreprises agricoles de la MRC de Coaticook ont été réalisées sur le territoire en main-d'œuvre, aliments pour animaux, engrais, semences, énergie, intérêts, produits phytosanitaires, loyer, achats d'animaux, et autres produits et services. La valeur totale des dépenses pour le fonctionnement des exploitations agricoles s'élevait à **232 772 475\$** en 2022. Ces sommes participent activement à la vitalité économique de la région qui s'avère être l'indice le plus élevé de l'Estrie pour les MRC de moins de 25 000 habitants.

Les producteurs agricoles de la MRC possèdent 70 000 hectares de terrain, soit l'équivalent de **52%** du territoire. Les commerces, les services, les emplois, le tourisme tournent beaucoup autour de l'agriculture. Les petites communautés et la ruralité sont vivantes grâce à l'agriculture. Les familles qui œuvrent dans le secteur agricole participent à l'occupation des rangs et des villages, contribuent directement à la pérennité des écoles et des commerces de proximité. Leur présence favorise le maintien de communautés dynamiques, vivantes et attractives. L'importance socioéconomique du secteur agricole dans la MRC de Coaticook est sans contredit majeure.

Pourtant, on remarque une grande méconnaissance des réalités agricoles par les citoyens de la MRC. De moins en moins de citoyens ont de la famille qui œuvre dans le secteur. Ils n'entendent pas parler des réalités agricoles qui ne sont plus enseignées dans les écoles (sensibilisation des générations montantes). Les productrices et producteurs agricoles sont régulièrement pointés du doigt par les citoyens: pour les odeurs lors de l'épandage de lisier, pour la présence d'équipements motorisés qui ralentit la circulation ou pour la perception de l'impact environnemental néfaste de certaines pratiques agricoles. Un autre aspect mentionné est l'importance du respect des biens et des propriétés des entreprises agricoles. Les producteurs font état de l'utilisation de leur terrain par des gens non autorisés, parfois pour prendre des photos, faire voler des drones, promener leurs chiens, etc. Demander la permission avant d'utiliser leur terrain est souhaité, d'autant plus que les entreprises agricoles présentent souvent des risques que les non-initiés pourraient sous-estimer.

Selon les producteurs le lien entre la production agricole et le fait d'avoir des aliments à consommer est brisé. Au quotidien, les citoyens ne réalisent généralement pas que l'agriculture est une activité essentielle pour répondre au besoin de base qu'est l'alimentation. L'enjeu de l'autonomie alimentaire a fait surface pendant la pandémie, mais est vite retombé dans l'oubli.

Au Québec, les MRC ont le rôle d'assurer le développement économique de leur territoire. Par contre, le MAPAQ offre des services de première ligne pour le démarrage d'entreprise. Cette réalité crée un traitement différent des entreprises agricoles comparativement aux autres secteurs. Les entreprises agricoles ont moins le réflexe de passer par la MRC pour avoir de l'aide pour la réalisation de leurs projets. De plus, les outils de la MRC sont moins ciblés pour l'usage des entreprises agricoles que les outils provinciaux disponibles au MAPAQ ou à la Financière Agricole du Québec. L'accompagnement technique et le soutien par les fonds de la MRC pourrait être réarrimé aux besoins des productrices et producteurs agricoles, entre autres pour reconnaître l'importance stratégique de ce secteur économique.



Incohérence des multiples réglementations qui s'appliquent au secteur et facilitation de leur mise en œuvre pour les exploitations agricoles

Les réglementations qui s'appliquent aux entreprises agricoles sont multiples et parallèles, souvent sans cohérence les unes avec les autres (zonage, environnement, bien-être animal, etc.), ce qui crée de la confusion pour les producteurs et les intervenants agricoles. Aucune ressource ne possède une vision globale de l'ensemble de ces réglementations et n'est en mesure de les expliquer en faisant du sens. Au moins 27 lois et règlements différents ont été identifiés comme applicables aux producteurs et productrices de la région dans leur gestion quotidienne et lorsqu'ils développent de nouveaux projets.

Les réglementations qui s'appliquent au Québec sont plus exigeantes et engendrent des coûts de production qui se reflètent dans les prix de vente. Les réglementations qui s'appliquent pour les produits venant des voisins directs (États-Unis et Ontario) sont moins exigeantes et leur permettent des prix de vente plus bas, ce qui cause une concurrence déloyale. Les consommateurs s'attendent à payer le même prix pour un produit du Québec ou un d'ailleurs. Ils ne savent pas que les produits locaux québécois respectent des standards plus élevés et même s'ils le savaient, le prix demeure le principal critère de choix pour plusieurs.

Le travail en production agricole se veut un travail pratique et dans l'action alors que la quantité de normes réglementaires à respecter oblige les producteurs agricoles à passer un temps important à remplir des documents, ce qui est loin de ce que les agricultrice et agriculteurs recherchent quand ils se lancent en affaires. Au fil des consultations, plusieurs témoignages de producteur(trice)s agricoles ayant fait des projets de construction sur le territoire de la MRC au courant des dernières années ont été amassés. Certains racontent des délais très longs avant d'avoir un premier retour d'appel des autorités appliquant le cadre pour répondre aux questions, d'autres parlent d'une mécompréhension des projets agricoles par les services d'urbanisme, il est aussi parfois question de demandes de documents et de démarches très larges, décourageantes et non nécessaires. Pour les producteur(trice)s consultés, le mot d'ordre est la cohérence dans le domaine de la réglementation, il est nécessaire d'avoir une meilleure adéquation entre les réglementations des municipalités de la MRC et au niveau de la taxation (crédits de taxe).

Ils ont des besoins de soutien et d'expertise en ce sens. Même si des défis techniques importants sont présents, les productrices et producteurs souhaitent une forme de guichet unique pour couvrir l'ensemble des réglementations qui s'appliquent à un projet ainsi que des activités de transfert de connaissances.

Inadéquation entre les aspirations, la préparation et les capacités financières des cédants et des repreneurs.

Pour une part importante des cédants, leur exploitation agricole représente leur principal patrimoine économique en vue de la retraite. La valeur de leur entreprise, ou même seulement de la terre est très élevée par rapport aux revenus agricoles prévus et à la capacité de payer des repreneurs. Les cédants tardent souvent à planifier leur fin de carrière et sont souvent déchirés entre les aspects économiques et humains entre les transferts, les démantèlements et les ventes. Une part de la problématique concerne la santé financière des entreprises. Plusieurs sont peu rentables. Ceci fait que certains cédants hésitent à transférer l'entreprise à leurs enfants et que la relève montre peu d'intérêt. En effet, **74%** des entreprises de la région disent n'avoir aucun plan de transfert ni de discussions à ce sujet, et seulement **12%** des entreprises ont un plan de transfert écrit. Peu mettent en place une stratégie financière et fiscale qui faciliterait leur retrait de leur exploitation agricole et potentiellement leur transfert. Même dans les cas de transferts familiaux et de relève impliquée dans l'entreprise, il est souhaitable de planifier d'avance le transfert pour favoriser le succès de la démarche. En ce sens le maintien et l'élargissement de l'initiative L'ARTERRE serait souhaitable, tout comme le déploiement de plus amples initiatives pour soutenir les transferts d'entreprises agricoles.

Les repreneurs ont souvent une image idéalisée de leur vie en tant qu'exploitant agricole. Parmi les gens qui souhaitent entrer en agriculture, le fait de préparer un réel plan d'affaires testant le réalisme du projet est souvent une tâche reportée à plus tard. De plus, les sacrifices en qualité de vie souvent requis par le modèle agricole actuel ne concordent pas avec les valeurs d'équilibre de vie qui animent les plus jeunes générations.

Il semble y avoir peu de possibilités pour la relève non apparentée de s'établir en agriculture sur le territoire de la MRC de Coaticook, pour différentes raisons (seulement 1% des entreprises ont planifié un transfert non-apparentés). On y trouve peu de terres disponibles pour de nouveaux projets et lorsqu'il y a mise en vente, elles trouvent preneur très rapidement, souvent par des entreprises déjà établies. Les terres dans la MRC sont de grande dimension et la réglementation limite leur division. Le prix des terres sur le territoire de la MRC est en général supérieur au prix estrien, et la valeur moyenne des terres en Estrie s'élevait à 16 750\$/ha en 2023 (une augmentation de 22% depuis 2022). Cette valeur est un frein important à l'achat des terres par la relève. Certains futurs agriculteurs souhaiteraient avoir accès à de plus petits espaces. Un modèle de propriété comme les Fiducies d'utilité sociale agroécologique (FUSA) pourrait être une solution pour améliorer la situation. De plus, la haute valeur financière du capital agricole (terre-bâtiments-animaux-équipements) ne permet pas aux jeunes de reprendre les fermes existantes à moins de bénéficier de mesures financières facilitantes.

Une tendance observable sur le terrain depuis quelques années est l'augmentation des superficies en friches par un abandon récent de superficies en cultures. Il pourrait s'agir d'achat de ferme par des non-agriculteurs qui utilisent le foncier à des fins résidentielles et de villégiature plutôt qu'à des fins agricoles. L'acquisition de données sur ce phénomène devrait être fait afin de mieux comprendre son évolution et permettre de mettre en place des mesures efficaces pour que les superficies en culture du territoire soient cultivées.



Maintien de la santé financière des entreprises dans un contexte de taux d'intérêts plus élevés et de hausse des coûts qui progressent plus vite que les revenus

Le contexte économique des dernières années, avec l'augmentation des taux d'intérêt et l'inflation, a fragilisé de nombreuses exploitations agricoles qui avaient un taux d'endettement élevé. Ces entreprises ont désormais peu de marge de manœuvre pour faire face aux imprévus. Déjà en 2021, la moyenne des marges bénéficiaires des fermes dans la MRC de Coaticook était inférieure aux moyennes estrienne, québécoise et canadienne. Pour certaines municipalités de la MRC (Martinville et Stanstead-Est), les marges bénéficiaires agricoles territoriales sont de 5%, ce qui engendre des questions sur la capacité des entreprises à réinvestir pour se moderniser, ou seulement pour permettre d'accueillir de la relève et transférer l'entreprise. Le prix des intrants est un facteur majeur dans la problématique. Les petites fermes n'ont pas accès à des prix aussi intéressants que les plus grosses. Le déploiement de groupes d'achats pourrait aider les productrices et les producteurs à cet effet.

De plus, l'intérêt de nombreux producteurs et productrices agricoles à développer les connaissances en gestion est limitée, alors qu'ils gèrent de grosses entreprises et que leurs décisions de gestion ont des impacts financiers importants sur la santé financière de leur entreprise. L'endettement mal planifié dans les fermes est présent et nuit à la rentabilité. Une vision globale et stratégique des investissements aiderait les producteur(trice)s à prendre de meilleures décisions.

Certaines entreprises agricoles du territoire misent sur la diversification des sources de revenus et sur l'augmentation de leur marge bénéficiaire pour améliorer leur santé financière. Il s'agit entre-autre d'activités dite complémentaires à la production agricole telles que l'agrotransformation, la vente en circuit court et l'agrotourisme. Dans la MRC de Coaticook, 47 entreprises font de la transformation à la ferme, 133 réalisent des ventes en circuit-court et 11 indiquent faire des activités agrotouristiques. L'appui technique et financier des entreprises agricoles désirant mettre en place de telles activités sur leur entreprise est primordiale pour la réussite de ces projets risqués qui permettent un apport économique supplémentaire au PIB agricole de la MRC.

Adaptation des entreprises agricoles aux changements climatiques, maintien et amélioration de la santé des sols et de l'eau

Les changements climatiques sont une réalité qui va en s'accroissant et qui aura des impacts importants sur le secteur agricole. Des modèles prévisionnels des changements climatiques existent et doivent être connus par les producteurs agricoles afin de leur permettre d'adapter leurs cultures et leurs pratiques agricoles. Ces changements apporteront des inconvénients et des avantages aux secteurs agricoles québécois. Selon les experts en sciences atmosphériques, les hausses de températures moyennes les plus probables d'ici 2050 sont de l'ordre de 2°C à 4°C, suivi de hausses de 4°C à 7°C entre 2050 et 2100.

Si une hausse des températures moyennes pouvait allonger les périodes de croissance, diminuer la quantité moyenne de nourriture devant être ingérée par les animaux de ferme pour se chauffer et diminuer la mortalité chez les jeunes de certaines espèces qui sont élevées à l'extérieur, plusieurs désavantages sont aussi prévus. L'arrivée de nouvelles mauvaises herbes, maladies et parasites est également prévue. Des périodes de chaleurs accablantes pour les animaux de ferme sont également à prévoir, accompagnées de sécheresses et des inondations automnales. L'allongement de la saison de culture risque de permettre la culture de céréales et protéagineux sur plusieurs terres, et des productions plus rentables risquent de faire augmenter la valeur des terres. Des étés plus chauds et plus longs risquent aussi de nécessiter des quantités plus importantes d'eau pour l'irrigation.

Comme les bovins sont souvent pointés du doigt pour les émissions de méthane de leur élevage ayant un impact dans les changements climatiques, le nombre de bovin sur le territoire et les revenus bruts qui est lié à leur élevage (64% des revenus bruts totaux de la production animale dans la région) soulèvent des questions sur les changements que cette industrie ainsi que l'agriculture de la MRC de Coaticook devront naviguer dans les prochaines années. De façon plus générale, le changement d'habitudes alimentaires des populations québécoises et canadiennes pour des raisons économiques, environnementales ou éthiques pourraient influencer les entreprises agricoles du territoire vu l'importance des élevages dans les revenus bruts agricoles de la région.



Actuellement, malgré les démarches comme Agriclimat, plusieurs productrices et producteurs sentent qu'ils manquent de soutien technique et financier dans les adaptations nécessaires. Il faut, selon eux, éviter de réglementer d'avantage le secteur ni demander plus de paperasse de leur part en lien avec les problématiques climatiques à venir.

Les sols sur le territoire sont sujets à la compaction, à l'érosion et à la perte de matière organique. Les pratiques agricoles devraient assurer le maintien de leur bonne qualité à long terme, entre autres par souci de conserver ces ressources importantes pour la production agricole. Certains sous-bassins versants du territoire ont moins de 30% de couvert forestier, ce qui les rend plus vulnérables aux aléas climatiques. De plus, la majorité des entreprises de la MRC rapportent avoir des engrais verts, des cultures de couverture et/ou des haies brise-vent sur leur ferme, ce qui contribue à réduire l'érosion et la perte de matière organique des sols.

Les milieux humides couvrent une superficie de 11 270 ha sur l'ensemble du territoire de la MRC, soient 8,3% du territoire. Les productrices et producteurs agricoles, possédant une proportion importante du territoire, jouent aussi un rôle de gardien pour beaucoup de milieux humides. Ces milieux n'ont pas toujours l'apparence d'une tourbière ou d'un marécage, certains types de peuplements forestiers sont aussi des milieux humides. En plus d'être des havres de biodiversité, ces lieux facilitent le passage de l'eau de surface vers les eaux souterraines, où puisent beaucoup d'entreprises agricoles pour leurs opérations.

Si les pratiques agricoles alignées sur les bonnes pratiques autour des ressources naturelles bénéficient souvent à l'entreprise agricole elle-même, la société bénéficie aussi des services écologiques liés aux environnements agricoles en santé. Si certains projets et programmes existent pour soutenir les entreprises agricoles, différents défis font que les changements sont parfois longs à opérer sur le terrain. Pour ce faire, la formation est un incontournable. Pour la relève familiale souvent non formée, c'est une nécessité afin qu'elle ne se limite pas à reproduire les pratiques familiales et qu'elle diversifie les connaissances et les compétences à la disposition de l'entreprise.

Soutien de la santé mentale des productrices et des producteurs agricoles

Les agriculteurs vivent beaucoup de stress, ce qui les fragilise: isolement, surcharge de travail, travail jour et nuit, stress financier, manque de personnes pour remplacer, conciliation travail-famille parfois difficile, exigences administratives, changements réglementaires, changements climatiques, etc. Leur travail est exigeant physiquement et psychologiquement, ils se sentent souvent peu reconnus pour leur travail et peinent parfois à trouver le sens de ce qu'ils font dans un contexte qui leur semble souvent manquer de cohérence.

Pour plusieurs producteur(trice)s, la présence du service de travailleuses de rang est très importante. Ils souhaiteraient aussi d'avoir plus de sentinelles en santé mentale sur le terrain, car peu de producteurs(trice)s vont au-devant des services. Le besoin de ressources disponibles en situation de crise qui peut répondre rapidement est identifié comme un besoin essentiel, car les gens consultent lorsque l'élastique est étiré au maximum. Ils existent encore beaucoup de tabous et d'orgueil en lien avec les problèmes de santé mentale pour demander de l'aide en amont des problématiques.



Mise en oeuvre

A close-up photograph of a beekeeper's hands, wearing light-colored protective gloves, holding a wooden frame from a beehive. The frame is densely packed with bees on a yellow honeycomb. The background is a soft-focus green field.

Le plan d'action révisé du PDZA de la MRC de Coaticook est le fruit du travail de concertation, de coconstruction et d'analyse qui a eu lieu lors de la démarche de révision. Les activités de concertation, principalement un forum, des groupes de discussions et des questionnaires avec les parties prenantes du territoire, ont fait ressortir plusieurs pistes d'action à mettre en œuvre pour résoudre les enjeux prioritaires identifiés. Les différentes thématiques identifiées lors de la réalisation du diagnostic ont été retravaillées en chantier de travail en fonction des possibilités de mise en œuvre réel et de la réalité terrain. C'est pourquoi certaines thématiques ont été fusionnées tandis que d'autres ont fait place à de nouvelles thématiques plus adaptées au chantier à mettre en œuvre.

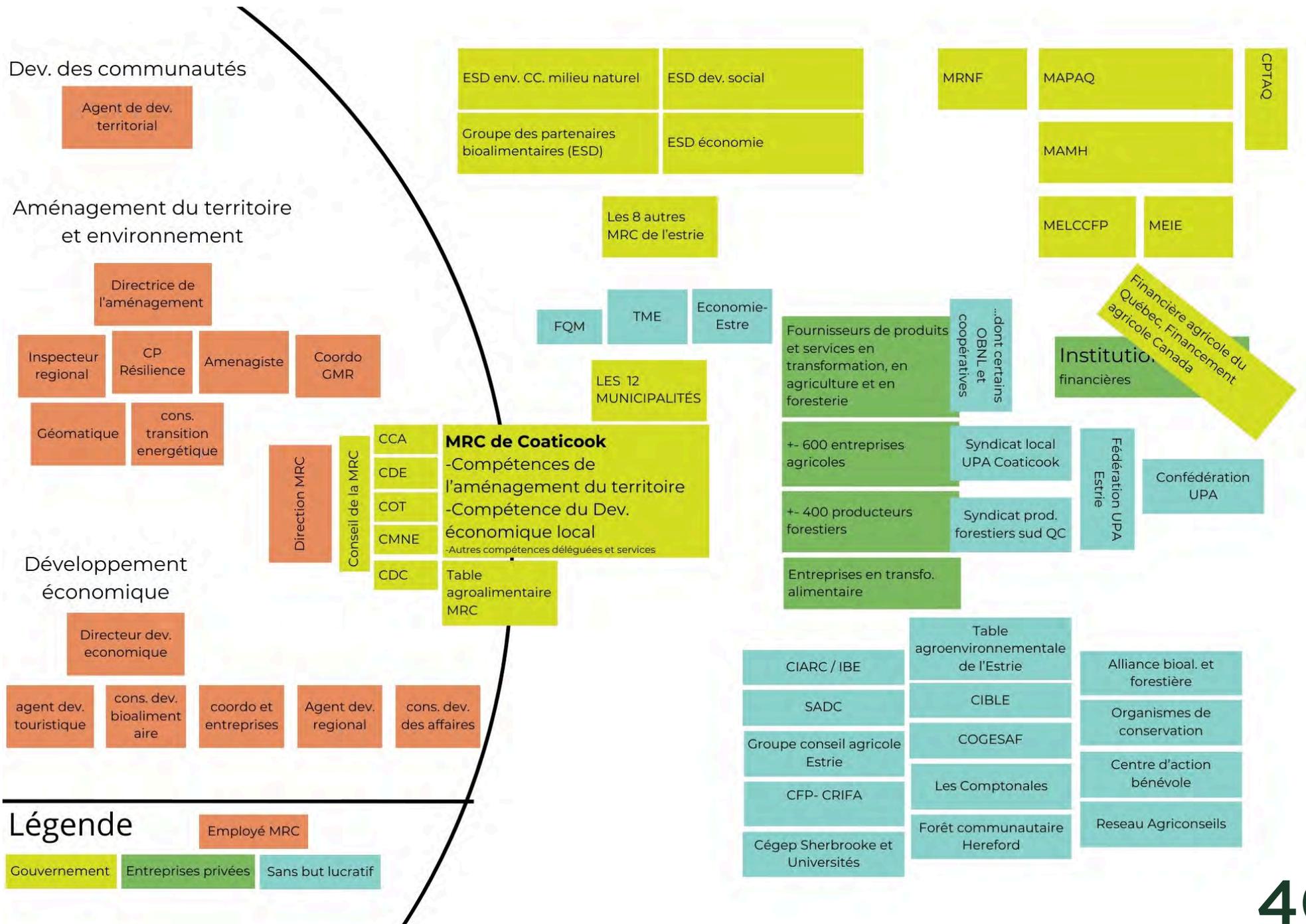
Cet exercice a permis de coconstruire sept chantiers par thème qui formeront le cœur du prochain plan d'action pour l'agriculture de la MRC.

Un chantier est un ensemble cohérent de projets qui regroupe plusieurs actions portées par des parties prenantes interpellées par la thématique du chantier. Cette approche a été privilégiée à celle plus traditionnelle de plan d'action construit autour d'actions prises de manière individuelles, car elle privilégie le travail en communauté de pratique et facilite les échanges entre les parties prenantes ainsi que l'engagement de celles-ci dans la démarche.

L'accent est porté sur la thématique du chantier, les moyens d'action peuvent évoluer selon les occasions et les défis rencontrés au cours de la mise en œuvre du plan d'action, ce qui rend la mise en œuvre plus agile. En restant attentifs aux réalités du terrain en constante évolution, on évite alors de mettre des efforts dans des actions qui auraient perdu leur applicabilité ou qui n'auraient plus de pertinence pour l'atteinte des objectifs de chacun des projets porteurs.

La MRC de Coaticook est un territoire agricole très dynamique où plusieurs parties prenantes sont actives à divers niveaux (local, régional, provincial). Comprendre l'interrelation entre ces parties prenantes, la création de liens et de synergies entre-elles sont des enjeux majeurs pour la réussite du plan d'action du PDZA de la MRC. La figure 9 présente les parties prenantes impliquées dans le secteur bioalimentaire de la région de Coaticook et leur lien avec la mise en œuvre du PDZA. Les couleurs utilisés pour chacun des groupes de parties prenantes sont réutilisées pour les identifier dans les fiches de chacun des chantiers du plan d'action.

Figure 9 Cartographie des parties prenantes du secteur bioalimentaire de la MRC de Coaticook



Afin de permettre une meilleure implication des parties prenantes, une réelle mise en œuvre portée par la collectivité et un passage à l'action plus rapide et efficient, la MRC s'inspire des démarches d'innovation ouverte pour la mise en œuvre de son PDZA. Cela fera en sorte de mettre les acteurs du milieu au cœur de la démarche de mise en œuvre. Cette démarche sera basée sur le partage des connaissances et la collaboration des différents acteurs, ce qui fera en sorte d'accélérer le développement du secteur bioalimentaire de la MRC. La démarche impliquera une collaboration constante entre les parties prenantes, ce qui permettra un ajustement des moyens d'action en continu pour que la mise en œuvre soit toujours en lien pertinent avec les enjeux et problématiques vécu par le milieu. De cette façon, la mise en œuvre du PDZA de la MRC pourra s'articuler autour d'un cycle de travail annuel comprenant cinq phases : la planification, l'appropriation, l'action, l'inspiration et l'évaluation. Chaque chantier de travail à sa propre vitesse de mise en l'œuvre. Il peut arriver qu'une thématique ou un chantier ne soit pas traité au cours d'un cycle de travail annuel.

Planification

La planification permettra, en début de cycle de travail, d'élaborer un plan de match annuel avec des sous-comités constitués d'acteurs du milieu sélectionnés selon les thématiques des chantiers. Des moyens d'action (activités/projets) seront identifiés en tenant compte de ce qui est le plus pertinent de mettre en œuvre selon les opportunités et les moyens disponibles pour chacun des chantiers du plan d'action. De plus, pour les moyens d'action identifiés, des indicateurs propres à ces actions seront alors développés en temps et lieu.

Appropriation

L'appropriation des enjeux et des chantiers du PDZA par le milieu et le monde municipal par diverses activités d'échanges et de diffusions fait en sorte que le milieu comprenne et s'approprié l'ensemble du PDZA afin qu'il soit en mesure d'y participer activement et d'en faire la promotion.

Action

L'action vise la mise en place des moyens d'action identifiés (activités/projets) lors de la planification. Cette phase fera en sorte de mobiliser le savoir-faire et les connaissances des différentes parties prenantes du PDZA à des moments pertinents et opportuns, et ce, afin que ces dernières soient réellement interpellées dans la mise en œuvre du plan d'action du PDZA. Les moyens de mobilisations seront choisis selon les moyens d'action et les besoins/réalités du milieu et non selon une façon de faire rigide. Qu'il s'agisse de forums, de rencontres, de cocréation, de comités ou de rencontres individuelles, les moyens de mise en œuvre devront être pertinents et efficaces selon le moyen d'action identifié.

Inspiration

L'inspiration pourra être faite à tout moment. Il s'agit de faire des actions d'exploration, de documentation et de veille stratégique afin d'inspirer et d'enrichir les divers moyens d'action mis en place par chantier pour avoir accès aux meilleures pratiques et connaissances existantes du domaine bioalimentaire québécois et mondial.

Évaluation

L'évaluation permettra de faire le point et d'ajuster en temps réel les outils de suivi et d'évaluation, de même que les moyens d'action mis en place (activités/projets) au cours de l'année. Cette phase permettra d'évaluer les moyens d'action selon les indicateurs qui avaient été ciblés en début d'année. Plus précisément, l'évaluation sera faite à l'aide d'un outil de suivi qui permettra de suivre le déroulement de chacune des actions et qui documentera chacune des étapes de mis en œuvre, les réussites et les défis rencontrés. Les indicateurs seront ajustés au besoin (retrait, reformulation ou ajout) pour faciliter le suivi et l'évaluation pour la prochaine année. L'évaluation sert de base pour refaire une planification pour le cycle de travail suivant.

Plan d'action

En tant que planification territoriale portée par une MRC, le plan d'action proposé a été réfléchi afin de s'ancrer premièrement dans les compétences et les rôles d'une MRC, tels que la planification territoriale, la gestion réglementaire, la collaboration régionale et le développement économique local. Certains enjeux soulevés lors des consultations qui relèvent de compétences suprarégionales ou qui sont à portée provinciale seront adressés de façon différente dans le plan d'action de la MRC, afin d'utiliser au maximum les ressources humaines et financières disponibles pour des actions sur lesquelles la MRC a un réel pouvoir d'agir. Aussi, plusieurs actions seront partagées avec des partenaires dont les missions et les actions vont dans le sens des objectifs du PDZA.

À cet effet, les actions comprises au sein des sept chantiers de travail retenus ont été séparés en deux catégories, soit la gestion interne et la gestion externe.

Les actions relevant de la gestion interne seront principalement mises en œuvre par la MRC de Coaticook en lien étroit avec les parties prenantes de son territoire. Il s'agit de chantiers relevant directement des compétences de la MRC et de ses projets d'actualité. Ces chantiers pourront tout de même parfois être appuyés par des structures régionales.

Les actions en gestion externe s'adressent principalement à des enjeux régionaux et seront, dans la majorité des cas, mis en action par une entité régionale ou par des ententes sectorielles en cours ou à venir entre les MRC de l'Estrie. Certaines actions de ces chantiers pourront quand même être mises en œuvre par la MRC elle-même selon les besoins rencontrés et les opportunités à venir. Dans tous les cas, le rôle de la MRC sera de faire valoir les besoins de ces parties prenantes en lien avec les enjeux concernés et de s'assurer que les actions mises en œuvre par ces chantiers à tangente régionale bénéficient aux acteurs territoriaux.

Chantier 1 - Reconnaissance du secteur et considération pour les productrices, producteurs et leurs employés

Les agriculteurs vivent beaucoup de stress, ce qui les fragilise: isolement, surcharge de travail, travail jour et nuit, stress financier, manque de personnes pour remplacer, conciliation travail-famille parfois difficile, exigences administratives, changements réglementaires, changements climatiques, etc. Leur travail est exigeant physiquement et psychologiquement, ils se sentent souvent peu reconnus pour leur travail et peinent parfois à trouver le sens de ce qu'ils font dans un contexte qui leur semble souvent manquer de cohérence.

Pour plusieurs producteur(trice)s, la présence du service de travailleuses de rang est très importante. Ils souhaiteraient aussi d'avoir plus de sentinelles en santé mentale sur le terrain, car peu de producteurs(trice)s vont au-devant des services. Le besoin de ressources disponibles en situation de crise qui peut répondre rapidement est identifié comme un besoin essentiel, car les gens consultent lorsque l'élastique est étiré au maximum. Ils existent encore beaucoup de tabous et d'orgueil en lien avec les problèmes de santé mentale pour demander de l'aide en amont des problématiques.

Objectifs

- Renforcer la reconnaissance publique des contributions socioéconomique du secteur agricole dans la MRC de Coaticook.
- Renforcer les liens entre les municipalités, la MRC et les productrices et producteurs.
- Promouvoir l'inclusion et la reconnaissance de l'apport des employés agricoles, dont les travailleurs étrangers agricoles.
- Sensibiliser les citoyens à la réalité et aux défis des productrices et des producteurs agricoles.
- Favoriser une meilleure cohabitation.

Tableau 1 - Chantier 1 Reconnaissance du secteur et considération pour les productrices, producteurs et leurs employés

Moyen d'action (gestion interne)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + financement potentiel
Présence soutenue de l'équipe MRC auprès du CA du syndicat local de l'UPA de Coaticook	Conseiller en développement bioalimentaire	Salaire MRC
Impliquer les producteurs en amont des décisions de gestion du barrage de Coaticook	Ville de Coaticook + Chargée de projet en résilience (Laboratoire Rivière vivante)	Signature
Appuyer des activités grand public qui mettent en lumière la réalité des producteur(trice)s agricoles, par exemple les enjeux de santé mentale	Conseiller en développement bioalimentaire	Salaire MRC
Mettre en place une stratégie de communication sur la réalité et les réalisations agricoles/forestières pour sensibiliser/éduquer la population locale	Conseiller en développement bioalimentaire + UPA + Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec + Association forestière du Sud du Québec + MAPAQ + CIARC + MRC + MAPAQ + MAMH	Salaire MRC + ESD bioalimentaire (pour L'Agroenvironnement part en tournée et pour projet sur la cohabitation porté par Memphrémagog)
Appuyer les initiatives visant à reconnaître l'apport des travailleurs étrangers dans la région (ex. Fêtes pour eux dans le cadre du Marché de soir de Compton)	Agente d'accueil et d'immigration (+ Comptonales + (?)) + Centre emploi agricole	Salaire MRC
S'assurer que des mécanismes de partage d'information pertinente existe entre les travailleurs étrangers et les instances pour favoriser leur accès aux services.	Agente d'accueil et d'immigration + Centre emploi agricole	Salaire MRC

Tableau 1 - Chantier 1 (suite)

Moyen d'action (gestion externe)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + financement potentiel
Poursuivre le projet "Camp Explo", soutenir son volet agricole. Faire connaître ce projet auprès des producteurs agricoles.	CSSHC + UPA (Comité formation agricole)	Budgets CSSHC

Chantier 2 - Règlementation et paperasse

Les réglementations qui s'appliquent aux entreprises agricoles sont multiples et parallèles, souvent sans cohérence et arrimage les unes avec les autres (zonage, environnement, bien-être animal, etc.), ce qui crée de la confusion pour les producteurs et les intervenants agricoles. Aucune ressource ne possède une vision globale de ces réglementations et n'est en mesure de les expliquer en faisant du sens. Les réglementations qui s'appliquent au Québec sont plus exigeantes et engendrent des coûts de production qui se reflètent dans les prix de vente.

Objectifs

- Simplifier et harmoniser les processus réglementaires et bureaucratiques pour les entreprises agricoles.
- Offrir des outils et des services adaptés pour favoriser la conformité.
- Optimiser les services publics en développement bioalimentaire en limitant les dédoublements, en renforçant les synergies entre les acteurs et en adaptant les services aux besoins des entreprises agricoles.
- Impliquer les producteurs agricoles dans l'élaboration des nouvelles réglementations.

Tableau 2 - Chantier 2 Réglementation et paperasse

Moyen d'action (gestion interne)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Réaliser une veille des changements réglementaires et être partie prenante d'activités d'information et de mise aux normes collectives avec les producteurs agricoles lors de la mise en place de nouvelles normes ou réglementations	Conseiller en développement bioalimentaire + Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec + UPA	Salaire MRC
Élaborer un mécanisme de consultation en amont des nouvelles réglementations qui favorise la participation des producteurs agricoles	Conseiller en développement bioalimentaire + Aménagiste + Inspecteur régional + Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec	Salaire MRC
Informers les élus des défis réglementaires et bureaucratiques des entreprises agricoles pour favoriser leur prise en compte de ces défis	Conseiller en développement bioalimentaire + UPA-Coaticook	Salaire MRC
Soutenir les municipalités du territoire dans une application du cadre réglementaire facilitant la vie pour les entreprises agricole	Aménagiste + Inspecteur régional	Salaire MRC
Évaluer le cadre réglementaire et bureaucratique appliqué directement par la MRC sur les activités/entreprises agricoles et forestières pour prendre en compte la réalité de ces secteurs économiques	Inspecteur régional + syndicat des producteurs forestiers + UPA	Salaire MRC
Débuter une réflexion sur la taxation foncière et les rétributions liées aux superficies agricoles, forestières et à vocation écologiques, ainsi qu'à la cartographie liée à l'évaluation permettant ensuite de l'appliquer.	Municipalités + Évaluateur agréé + Chargée de projet en résilience Organisations en innovation appliquée à l'agriculture (CISA et/ou Groupe aux partenariats d'affaires de l'Université de Sherbrooke)	Signature

Tableau 2 - Chantier 2 (suite)

Moyen d'action (gestion externe)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
<p>Réaliser un diagnostic des services publics estrien en développement bioalimentaire pour limiter les dédoublements, ajouter de la connection entre les services et favoriser l'adaptation des services aux besoins des entreprises agricoles, entre autres dans une perspective de démarrage et de repreneuriat.</p>	<p>MRC (conseiller en développement bioalimentaire) + MAPAQ + Économie Estrie ?</p>	<p>Salaires MRC + PDTS + ESD</p>
<p>Initier un projet pilote en recherche action pour l'accompagnement de projets de construction agricole permettant de suivre les processus en place vs les processus optimaux. Documenter et produire des recommandations afin d'améliorer le processus réglementaire</p>	<p>MRC de Coaticook + Groupe aux partenariats d'affaires de l'université de Sherbrooke</p>	<p>PDTS</p>

Chantier 3 - Relève et accès à l'agriculture

Pour une part importante des cédants, leur exploitation agricole représente leur principal patrimoine économique en vue de la retraite. La valeur de leur entreprise, ou même seulement de la terre est très élevée par rapport aux revenus agricoles prévus et à la capacité de payer des repreneurs. Il semble y avoir peu de possibilités pour la relève non apparentée de s'établir en agriculture sur le territoire de la MRC de Coaticook, pour différentes raisons : on y trouve peu de terres disponibles pour de nouveaux projets et lorsqu'il y a mise en vente, elles trouvent preneur très rapidement, souvent par des entreprises déjà établies; la haute valeur financière du capital agricole (terre-bâtimens-animaux-équipements) ne permet pas aux jeunes de reprendre les fermes existantes à moins de bénéficier de mesures financières facilitantes.

Objectifs

- Faciliter l'accès à la propriété agricole pour la relève, dont pour la relève non-apparentée.
- Maintenir une jeunesse agricole dynamique sur le territoire, tant dans les productions et modèles d'entreprises conventionnelles qu'alternatives.
- Optimiser l'utilisation des terres agricoles.
- Renforcer l'accompagnement et les ressources pour la relève agricole.

Tableau 3 - Chantier 3 Relève et accès à l'agriculture

Moyen d'action (gestion interne)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Soutenir le développement d'initiatives de propriété foncière innovante dont les fiducies d'utilité sociale (ex: FUSA du 9e rang)	Conseiller en développement bioalimentaire	Salaire MRC
Mettre à jour les demandes à portée collective (Article 59 de la LPTAA volet 1 et 2), notamment pour soutenir l'établissement liés aux différents modèles agricoles.	Aménagiste	Salaire MRC
Contribuer à la promotion des systèmes de mentorat déjà existant et s'assurer qu'il y ait des mentors qui correspondent aux attentes	Conseillers aux entreprises (+ Syndicat de la relève agricole de l'Estrie + MAPAQ + Collectif Régional de formation agricole + Économie Estrie)	Salaire MRC
Faire connaître l'ensemble des ressources et des fonds disponibles à la relève sur le territoire	Conseillers aux entreprises (+ Syndicat de la relève agricole de l'Estrie + MAPAQ)	Salaire MRC

Tableau 3 - Chantier 3 (suite)

Moyen d'action (gestion externe)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Appuyer et soutenir le déploiement de L'ARTERRE en Estrie, pérenniser le service dans la région et bonifier l'offre de service pour l'accompagnement de la relève	UPA -ESTRIE	ESD-Bioalimentaire
Rendre disponible et promouvoir la boîte à outils simplifiant les notions clés du droit de propriété et présentant des modes de propriétés alternatifs d'accès à la terre.	Conseillers aux entreprises (+ MRC Brome-Missisquoi : ESD-Bioalimentaire)	Salaire MRC
Mettre en place des campagne de promotion et de soutien à la planification financière personnelle (pour les entrepreneurs) et des entreprises agricoles/forestières pour favoriser le transfert des entreprises et l'attractivité pour la relève	Comité relève en création (Estrie, porté par CIBLE), Économie-Estrie	PDTS
Favoriser la mise en valeur des superficies en friches: identifier les superficies, accompagner les propriétaires concernés, mise en place d'aide financière	Géomont + MRC (Aménagement) + MAPAQ + MAMH	Identification : ESD-Bioalimentaire. Accompagnement et aides : à suivre en 2026

Chantier 4 - Appui à l'entrepreneuriat et aux filières régionales

Le contexte économique difficile des dernières années, avec l'augmentation des taux d'intérêt et l'inflation, a fragilisé de nombreuses exploitations agricoles qui avaient un taux d'endettement élevé. Ces entreprises ont désormais peu de marge de manœuvre pour faire face aux imprévus. Déjà en 2021, la moyenne des marges bénéficiaires des fermes dans la MRC de Coaticook était inférieure aux moyennes estrienne, québécoise et canadienne. De plus, l'intérêt de nombreux producteurs et productrices agricoles à développer leurs connaissances en gestion est limitée, alors qu'ils gèrent de grosses entreprises et que leurs décisions de gestion ont des impacts financiers importants sur la santé financière de leur entreprise.

Objectifs

- Renforcer la résilience économique des exploitations agricoles et forestières de la MRC de Coaticook.
- Consolider la souveraineté alimentaire du territoire.
- Favoriser l'accès aux infrastructures essentielles à l'entrepreneuriat agricole et forestier.
- Stimuler l'innovation et le transfert technologique dans les secteurs de production bien représentés sur le territoire.
- Promouvoir la collaboration, la mutualisation, le partage d'outils, de savoir-faire et de ressources entre organisations, dont autour des filières importantes pour la MRC et pour l'Estrie.
- Consolider les services d'accompagnement en gestion et en entrepreneuriat.

Tableau 4 - Chantier 4 Appui à l'entrepreneuriat et aux filières régionales

Moyen d'action (gestion interne)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
<p>Poursuivre l'organisation de rencontres où le promoteur présente son projet une seule fois, devant un groupe de professionnels en soutien. Faire la promotion des services d'accompagnement qu'ils soient subventionnés ou non.</p>	<p>Conseillers aux entreprises</p>	<p>Salaire MRC</p>
<p>Évaluer les apports aux entreprises agricoles/forestières des projets ou usage non agricoles ou péri-agricoles (éoliennes, biométhanisation, panneaux solaire etc.)</p>	<p>Conseiller en développement bioalimentaire</p>	<p>Salaire MRC</p>
<p>Assurer une planification régionale qui favoriser l'accessibilité aux infrastructures nécessaires à la productions agricole et forestière (ex:réseau cellulaire, internet haute vitesse, électricité triphasée, routes carrossables à l'année)</p>	<p>Conseiller en développement bioalimentaire</p>	<p>Salaire MRC</p>
<p>Faire la promotion des réseaux et activités stratégiques dédiées aux entrepreneurs auprès de la clientèle agricole (ex : activités de la chambre de commerce, activités de la MRC)</p>	<p>Conseiller aux entreprises bioalimentaires</p>	<p>Salaire MRC</p>

Tableau 4 - Chantier 4 (suite)

Moyen d'action (gestion externe)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Favoriser le déploiement de plus de branches dans la Coopérative d'utilisation de machinerie agricole, dont dans des secteurs moins bien desservis (autre que le laitier et les grandes cultures). Favoriser le partage d'outils à fort impact économique et agroenvironnementaux.	CUMA + conseiller à l'entrepreneuriat collectif (SADC)	PDTS
Appuyer le développement des services en gestions auprès des entreprises agricoles/forestière de la MRC (ex: Cohorte de gestion de la dette, analyse de groupe, développement d'outils de gestion)	Conseillers aux entreprises + Groupe conseil agricole de l'Estrie	Salaire MRC
Soutenir la filière estrienne des plantes fourragères pérennes	CIARC-IBE	ESD-Bioalimentaire
Soutenir la filière acéricole durable de l'Estrie en assurant une concertation sectorielle et en travaillant de concert avec le Créneau d'excellence acéricole	CIARC-IBE + Syndicat des producteurs forestiers + AMVFPE	ESD-Bioalimentaire
Soutenir des initiatives de transfert technologiques auprès des entreprises agricoles et forestières	CIARC-IBE	ESD-Bioalimentaire
Appuyer la réalisation de l'étude des besoins en entreposage frigorifique et en transformation. Faire en sorte que les besoins identifiés régionalement soient comblés localement	CIBLE	ESD-Bioalimentaire
Appuyer les groupes d'achat déjà existants et faciliter la mise en place de nouveaux groupe lorsque nécessaire	Conseiller à l'entrepreneuriat collectif (SADC)	
Participer au comité d'exploration pour la mise en place d'un modèle novateur de partage de la main d'œuvre	Conseiller en développement bioalimentaire + UPA	PDTS

Chantier 5 - Mise en marché

Certaines entreprises agricoles du territoire mise sur la diversification des sources de revenus et sur l'augmentation de leur marge bénéficiaire pour améliorer leur santé financière en misant sur la proximité avec leur clientèle. Il s'agit entre-autre d'activités dite complémentaires à la production agricole telles que l'agrotransformation (47 entreprises), la vente en circuit court (133 entreprises) et l'agrotourisme (11 entreprises). L'appui technique et financier des entreprises agricoles désirant mettre en place de telles activités sur leur entreprise est primordiale pour la réussite de ces projets risqués qui permettent un apport économique supplémentaire au PIB agricole de la MRC. De plus, la production agricole disponible directement sur le territoire, transformée ou non, favorise la souveraineté alimentaire du territoire.

Objectifs

- La consolidation de la souveraineté alimentaire du territoire.
- Renforcer les initiatives locales et régionales en mise en marché.
- Soutenir le développement de nouveaux canaux de mise en marché.
- Favoriser la concertation entre acteurs locaux et régionaux pour développer des projets alimentaires territorialisés et des outils communs.
- Promouvoir et faciliter l'accès à un accompagnement professionnel en commercialisation.

Tableau 5 - Chantier 5 Mise en oeuvre

Moyen d'action (gestion interne)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
<p>Soutenir la bonification/actualisation de l'identifiant local (Produits de la Ferme) et régional (Créateurs de saveur) comme outils de reconnaissance de la provenance.</p>	<p>MRC (Conseiller en promotion bioalimentaire) et CIBLE</p>	<p>Salaire MRC</p>
<p>Soutenir la démarche liée aux systèmes alimentaires territorialisés (ex: plan de développement de communauté nourricières)</p>	<p>Corporation de développement communautaire + soutien MRC (Chargée de projet en résilience)</p>	<p>Salaire MRC</p>
<p>Appuyer la démarche d'accompagnement des entreprises agrotouristiques et des démarches en tourisme gourmand ainsi que la mise en place d'outils structurants pour une création de valeur ajoutée.</p>	<p>Agente de développement touristique + CIBLE</p>	<p>ESD-Bioalimentaire (volet CIBLE) + Salaire MRC</p>

Tableau 5 - Chantier 5 (suite)

Moyen d'action (gestion externe)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Soutenir la démarche de concertation et de promotion des marchés publics de la région	CIBLE + Conseiller promotion bioalimentaire	ESD Bioalimentaire + Salaire MRC
Participer au déploiement de projet de mise en marché dans les HRI (dont les petits ambassadeurs)	CIBLE + Conseiller au développement bioalimentaire	ESD Bioalimentaire + Salaire MRC
Soutenir la pérennisation et la bonification de l'accompagnement professionnel offert aux entrepreneurs en matière de commercialisation, et stimuler sa demande.	CIBLE + conseillers aux entreprises	ESD Bioalimentaire + Salaire MRC

Chantier 6 - Environnement et changements climatiques

Les sols sur le territoire sont sujets à la compaction, à l'érosion et à la perte de matière organique. Les pratiques agricoles devraient assurer le maintien de leur bonne santé à long terme, entre autres par souci de conserver ces ressources importantes pour la production agricole. Certains sous-bassins versants du territoire ont moins de 30% de couvert forestier, ce qui les rend plus vulnérables à la sécheresse et aux aléas climatiques. Les productrices et producteurs agricoles, possédant une proportion importante du territoire, ont aussi un rôle de gardien pour beaucoup de milieux humides. En plus d'être des havres de biodiversité, ces lieux facilitent le passage de l'eau de surface vers les eaux souterraines, où puisent beaucoup d'entreprises agricoles pour leurs opérations.

Si les pratiques agricoles alignées sur les bonnes pratiques autour des ressources naturelles bénéficient souvent à l'entreprise agricole elle-même, la société bénéficie aussi des services écologiques liés aux environnements agricoles en santé. Si certains projets et programmes existent pour soutenir les entreprises agricoles, différents défis font que les changements sont parfois longs à opérer sur le terrain. L'ensemble de ces pratiques dites agroenvironnementales seront au première ligne pour ce qui est de l'adaptation des entreprises agricoles à l'impact des changements climatiques.

Objectifs

- Améliorer la qualité de l'eau de surface.
- Protéger la ressource qu'est l'eau souterraine, en quantité et en qualité, pour les usages agricoles et les autres usages.
- Améliorer la santé des sols.
- Renforcer la résilience des entreprises agricoles et forestières face aux changements climatiques.
- Protéger la biodiversité sur le territoire.
- Encourager la reconnaissance des services écosystémiques, dont par la rétribution.

Tableau 6 - Chantier 6 Environnement et changements climatique

Moyen d'action (gestion interne)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Réaliser un portrait de l'utilisation de l'eau du secteur agricole dans la MRC afin de mieux comprendre les enjeux de manques d'eau (irrigation et abreuvement), les conflits d'usage et les solutions envisageables dans un contexte de changements climatiques	Chargée de projet en résilience + Aménagiste + COGESAF	Signature, \$ de révision de SADD
Poursuivre le projet de drone afin de fournir un service abordable de semis de cultures de couvertures et d'intercalaires	Chargée de projet en résilience + CIARC	Signature
Poursuivre le projet Laboratoire Rivière Vivante	Chargée de projet en résilience	Signature
Favoriser la restauration des milieux hydriques et humides en lien avec l'adaptation aux changements climatiques particulièrement en bonifiant les travaux d'entretien des cours d'eau en concordance avec le PRMHH	Chargée de projet en résilience	Signature
Accompagner les entreprises dans la mise sur pied d'un plan d'adaptation aux changements climatiques, incluant la démarche Agriclimat ainsi qu'Estim'EAU	Chargée de projet en résilience + conseillère à la transition écologique	Signature
Soutenir des actions pour améliorer la santé des sols, la biodiversité et la gestion de l'eau sur les entreprises agricoles (ex: suivi du carbone des sols, compaction, drainage etc)	Chargée de projet en résilience	Signature
Soutenir des actions pour améliorer la santé des sols, la biodiversité et la gestion de l'eau sur les entreprises forestières (ex: suivi du carbone forestier, compaction, drainage, Plans d'aménagements forestiers bonifiés, certifications forestières, etc)	Chargée de projet en résilience + AMVFPE + Syndicat producteurs forestiers Sud Qc	Signature
Soutenir les entreprises agricoles dans leur transition énergétique	Chargée de projet en résilience + conseillère à la transition écologique + CIARC-IBE	Signature
Collaborer avec Agri-Récup pour offrir des programmes de récupération de différentes matières résiduelles agricoles, dans les limites des capacités de la MRC	Coordonnatrice matières résiduelles	Salaire MRC
Explorer la possibilité de créer un fonds local pour rétribuer les services écosystémiques rendus par les entreprises agricoles en lien avec des mesures d'écofiscalités	Chargée de projet en résilience	Signature

Tableau 6 - Chantier 6 (suite)

Moyen d'action (gestion externe)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Appuyer les démarches visant le versement d'argent pour services écologiques, par exemple : 1) PEPTA - ALUS pour des versement aux producteur(trice)s agricoles pour services écologiques rendus 2) D'éventuels avantages liés à la certification Forest Stewardship Council	UPA Estrie, syndicat producteur forestier sud Québec	ESD Bioalimentaire + Salaire MRC
Supporter les démarches favorisant la production de Plan d'aménagement forestier bonifié.	Conseillers forestiers, AMFE, Syndicats producteurs forestiers sud Québec, propriétaires.	Ressources AMFE + Salaire MRC
Appuyer le projet chasse et gestion de la biodiversité afin d'élargir son implantation sur tout le territoire de l'Estrie et de préparer la pérennisation du service d'ici 2026.	UPA-Estrie	ESD Bioalimentaire + Mirador + Domptar
Promotion et participation au projet "l'Agroenvironnement part en tournée", projet de partage autour des réalisations des entreprises agricoles présentées aux élus municipaux.	CIARC + UPA + MRC (Conseiller en développement bioalimentaire)	ESD-Bioalimentaire
Soutenir le projet collectif en gestion de l'eau par bassin versant en milieu agricole	COGESAF + MRC (Chargée de projet en résilience)	ESD-Bioalimentaire
Soutenir et promouvoir le projet de Laboratoire Vivant de AAC sur le lait carboneutre	CIARC	AAC
Participer au projet sur la réduction des risques liés à la propagation des espèces exotiques envahissantes	AMFE + Conseil régional de l'environnement de l'Estrie	ESD- ENV/FORÊT+A23:C32

Chantier 7 - Santé psychologique en agriculture

Les agriculteurs vivent beaucoup de stress, ce qui les fragilise: isolement, surcharge de travail, travail jour et nuit, stress financier, manque de personnes pour remplacer, conciliation travail famille parfois difficile, exigences administratives, changements réglementaires, changements climatiques, voisinage difficile, manque de reconnaissance du reste de la population, etc. Leur travail est exigeant physiquement et psychologiquement, ils se sentent souvent peu reconnus pour leur travail et peinent parfois à trouver le sens de ce qu'ils font dans un contexte qui leur semble souvent manquer de cohérence.

Objectifs

- Adapter les services liés à la santé psychologique aux réalités des productrices et producteurs agricoles.
- Augmenter l'étendue et la portée du filet de sécurité en santé psychologique autour des productrices et producteurs agricoles.
- Faire connaître les ressources en santé psychologique disponibles aux productrices et producteurs.
- Promouvoir une culture de bien-être dans le secteur agricole et forestier.

Tableau 7 - Chantier 7 Santé psychologique en agriculture

Moyen d'action (gestion interne)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Organiser ou appuyer l'organisation de groupes de discussion pour producteur(trice)s agricoles de type 5 à 7, réseautage, échange et partage pour briser l'isolement	UPA + ACFA + Conseiller en développement agricole	Salaire MRC
Moyen d'action (gestion externe)	Porteur principal + soutien	Financement arrimé + potentiel
Soutenir le projet de travailleuses de rang de l'Estrie, plus largement soutenir des initiatives en promotion et en prévention visant les clientèles agricoles	UPA + ACFA + CIUSSE-CHUS	ESD-Bioalimentaire
Soutenir le projet-pilote du CIUSSE-CHUS visant à améliorer l'expérience des agriculteurs et agricultrices par un accès simple aux services de santé mentale dans la MRC (RLS) de Coaticook.	CIUSSE-CHUS + L'Éveil + MRC de Coaticook	Ministère de la Santé et des services sociaux
Soutenir la formation de ressource "Sentinelles".	Collectif régional de formation agricole	
Soutenir les initiative pour former la relève sur les enjeux de la santé mentale	CIUSSE-CHUS + CSSHC + L'Éveil (+ cégep ?)	

PORTRAIT
AU LONG

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook



MRC  Coaticook

Révision mai 2025

En partenariat avec :

Québec 

Canada 

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Table des matières

Liste des tableaux :.....	3
Liste des figures :	5
Liste des acronymes	7
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	9
Âge	9
Solde migratoire interrégional et projections démographiques :	10
Connaissance des langues officielles :	12
Éducation :.....	12
Revenu :.....	13
Indice de vitalité économique :	14
LE TERRITOIRE AGRICOLE	16
Article 59	22
Milieux naturels d'intérêt :	24
Milieux humides :	24
Milieux hydriques :.....	26
Eau souterraine :	28
LA PRODUCTION AGRICOLE	30
Production animale :	36
Production végétale :.....	40
Production forestière et acéricole :	46
LES ENTREPRISES AGRICOLES	50
Nombre et taille :	50
Revenus, actifs et investissements :	53
Activités complémentaires et vente en circuit court :	60
Régie biologique :	61
ENTREPRENEUR(E)S ET ENTREPRENEURIAT AGRICOLE	61
Productrices et producteurs agricoles.....	61
Main-d'œuvre agricole :	63
Relève agricole :	64
Accès à la terre :	65
Santé mentale :	68

Comité priorité agriculteur :	69
Réseau de santé public et communautaire :	69
Programme d'aide aux producteurs agricoles (PAPA) :	75
Travail de rang :	75
Organismes et initiatives de soutien au secteur bioalimentaire :	80
<i>Le Groupe Conseil Agricole de l'Estrie (GCAE)</i>	80
<i>Le CIARC</i>	81
<i>Le CRIFA</i>	81
<i>CUMA de l'Estrie</i>	81
<i>Exposition agricole Vallée de la Coaticook</i>	82
<i>Les Comptonales</i>	82
<i>FUSA du 9e rang</i>	82
<i>CIBLE</i>	82
<i>Produits de la ferme</i>	83
<i>Comité estrien pour des saines habitudes de vie</i>	83
<i>S'unir pour nourrir</i>	83
<i>Viande solidaire</i>	84
Cadre réglementaire :	85
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AGROENVIRONNEMENT.....	88
Impacts des changements climatiques :	88
Adaptation aux changements climatiques :.....	91
Pratiques agroenvironnementales :.....	92
Quelques initiatives en cours :	94
Références.....	97

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Population de la MRC par groupe d'âge en 2021	9
Tableau 2 : Solde migratoire de la MRC en fonction des groupes d'âge	10
Tableau 3 : Nombre de personnes connaissant le français et l'anglais sur le territoire	12
Tableau 4 : Revenus en différentes catégories en fonction des hommes et des femmes dans la MRC.....	13
Tableau 5 : Indice de vitalité économique des municipalités de la MRC.....	14
Tableau 6 : Superficie (en ha) des exclusions à la zone agricole de 1988 à 2022, selon le type d'usage.....	22
Tableau 7 : Potentiel de construction dans la MRC.....	23
Tableau 8 : Nombre d'entreprises utilisant l'irrigation et les superficies associées en acres, par municipalité de la MRC de Coaticook.....	29
Tableau 9 : Revenus par production agricole	32
Tableau 10 : Répartitions des revenus de la MRC de Coaticook selon les types de production par rapport aux autres MRC de l'Estrie.....	34
Tableau 11 : Répartitions des revenus de la MRC de Coaticook selon les types de production par rapport aux autres MRC de l'Estrie.....	35
Tableau 12 : Taille des troupeaux laitiers, MRC de Coaticook, Estrie et Québec.	40
Tableau 13 : Superficies en culture selon le type de production dans la MRC de Coaticook .	41
Tableau 14 : Répartition des plans d'aménagement forestier	46
Tableau 15 : Livraisons 2022 par agence et par MRC sur le territoire du plan conjoint des producteurs forestiers du Québec	47
Tableau 16 : Portrait de l'Acériculture dans la MRC.....	49
Tableau 17 : Nombre d'entreprises agricoles	50
Tableau 18 : Superficie moyenne en culture par entreprises agricoles.....	51
Tableau 19 : Classes de tailles d'entreprises agricoles.....	52
Tableau 20 : Entreprises agricoles par classes de revenus.....	53
Tableau 21 : Revenus, dépenses et capitaux agricoles.....	55
Tableau 22 : Nombre d'exploitations agricoles déclarant des activités de transformation alimentaire selon le type de produit transformé.	60
Tableau 23 : Circuits courts (vente directe) et agrotourisme.	61
Tableau 24 : Nombre d'entreprises certifiées biologiques dans la MRC de Coaticook	61
Tableau 25 : Évolution de la valeur des terres agricoles transigées de 2020 à 2023.	66
Tableau 26 : Prix de location des terres en Estrie	68
Tableau 27 : Soutien financier aux entreprises agricoles par la SADC.	76
Tableau 28 : Nombre d'entreprises agricoles ayant reçu des services subventionnés par le Réseau Agriconseils sur la période du programme 2018-2023, pour trois types de services et par municipalité.....	77
Tableau 29 : Nombre d'entreprises agricoles ayant reçu des services du Réseau Agriconseils pour la durée du PSC 2018-2023, par secteurs de production.	78

Tableau 30 : Résumé des aides financières octroyées par le MAPAQ entre 2018 et 2023 dans la MRC de Coaticook	79
Tableau 31 : Lois et règlementations applicables	86
Tableau 32 : Nombre d'entreprises utilisant des engrais verts pour enfouissement, des cultures de couverture d'hiver et des haies brise-vent.	93

Liste des figures :

Figure 1 : Projection démographique de la MRC de Coaticook	10
Figure 2 : Projection démographique de la MRC en fonction des groupes d'âge	11
Figure 3 : Comparaison du solde migratoire entre 2010 et 2020 de la MRC avec celui de l'Estrie et la moyenne du solde migratoire des MRC ayant entre 10 000 et 25 000 habitants. 11	
Figure 4 : Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans en fonction du plus haut niveau de scolarité.....	13
Figure 5 : Densités de productions animales en 2024	17
Figure 6 : Répartition des productions animales et végétales dans la MRC	19
Figure 7 : Proportion de la superficie de la zone agricole par municipalité incluant les inclusions et les exclusions	21
Figure 8 : Milieux naturels d'intérêt de la MRC.....	24
Figure 9 : Sélection des milieux humides d'intérêt du PRMHH	25
Figure 10 : Nombre d'évènements liés à des aléas fluviaux par municipalité	26
Figure 11 : Répartition des types d'évènements liés à des aléas fluviaux dans la MRC.....	27
Figure 12 : Secteurs d'enjeux liés aux eaux souterraines dans la MRC	28
Figure 13 : Nombre d'entreprises agricoles par MRC en Estrie.....	30
Figure 14 : Revenus agricoles totaux par MRC en Estrie.....	31
Figure 15 : Nombre d'exploitations agricoles déclarant des revenus par production dans la MRC.....	33
Figure 16 : Densité des u.a par unité d'évaluation agrégée par tuile d'analyse (différence entre 2018 et 2024).....	37
Figure 17 : Production animale, évolution du nombre de têtes.....	38
Figure 18: Évolution du nombre de bovins, détails, MRC de Coaticook	39
Figure 19 : Proportion d'entreprises qui produisent du foin en Estrie, par MRC.....	42
Figure 20 : Proportion des revenus tirés de la production fourragère en Estrie, par MRC	42
Figure 21 : Proportion d'entreprises en production de cultures abritées en Estrie, par MRC	43
Figure 22 : Proportion des revenus provenant des cultures abritées en Estrie, par MRC	43
Figure 23 : Proportion d'exploitations déclarant des superficies cultivées en arbres de Noël en Estrie, par MRC.....	44
Figure 24 : Proportion des superficies en arbres de Noël déclarées pour la vente en Estrie, par MRC.....	45
Figure 25 : Secteur forestier et acéricole.....	48
Figure 26 : Évolution du nombre d'entreprises par tranches de superficie cultivée dans la MRC.....	53
Figure 27 : Revenus et dépenses des entreprises agricoles en 2021	57
Figure 28 : Investissements agricoles en construction et rénovation	59
Figure 29 : Démarches de transfert sur le territoire de la MRC.....	62
Figure 30 : Valeurs des immobilisations agricoles au rôle d'évaluation foncière.....	65
Figure 31 : Répartition des transactions de terres agricoles selon la valeur à l'hectare (\$/ha)	67
Figure 32 : Pourcentage de diminution des débits d'étiage anticipée pour l'horizon 2080 par rapport à la période de référence de 1970-2000	89

Figure 33 : Pourcentage d'augmentation des débits de crue printanière anticipée pour l'horizon 2080 par rapport à la période de référence 1970-2000.....	90
Figure 34 : Priorité d'adaptation des entreprises agricoles estriennes des secteurs de productions végétale et animale.	91
Figure 35 : Priorité d'adaptations collectives déterminées pour l'Estrie.....	91

Liste des acronymes

AMVFPE : Agence de Mise en Valeur de la Forêt Privée de l'Estrie

ACFA : Au cœur des familles agricoles

BAPE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

CAB : Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

CARTVQ : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec

CDAQ : Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec

CEPRI : Centre européen de prévention des risques d'inondation

CIARC : Centre d'Initiatives en Agriculture de la Région de Coaticook

CIBLE : Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie

CIC : Canards illimités Canada

CIUSS : Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

CHUS : Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

CLD : Centre local de développement

CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail

COGESAF : Conseil de gouvernance des bassins versants de la rivière Saint-François

CPTAQ : Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

CRIFA : Centre d'initiative et de formation en agriculture

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DEP : Diplôme d'études professionnelles

ERACE : Espace Régional d'Accélération et de Croissance de l'Estrie

ESD: Ententes Sectorielles de Développement

FADQ: Financière Agricole du Québec

FSC : Forest Stewardship Council

FUSA : Fiducies d'utilisation sociale agricole

GCAE: Groupe Conseil Agricole de l'Estrie

ha : hectare

IBE : Institut Bioalimentaire Estrien

INRS : Institut Nationale de la Recherche Scientifique

LCMHH : Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques

LPTAA : Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles

LQE : Loi sur la qualité de l'Environnement

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MCS : Mètre cube solide

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs.

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale

MMQ : Mutuelle des municipalités du Québec

MRC : Municipalité Régionale de Comté

MSP : Ministère de la Sécurité publique

OSBL : Organisme sans but lucratif

OBNL : Organisme à but non lucratif

PAI2 : Plan d'action interministériel

PAPA : Programme d'Aide aux Producteurs Agricoles

PDZA : Plan de Développement de la Zone Agricole

PGPS : Politique gouvernementale de prévention en santé

PTET : Programme des Travailleurs Étrangers Temporaires

PRMHH : Plan de Préservation des Milieux Humides et Hydriques

PSC : Programme Service Conseil

PSREE : Programme de Soutien Régional aux Enjeux de l'Eau

ROBVQ : Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

RADEAU : Recherche participative d'alternatives durables pour la gestion de l'eau en milieu agricole dans un contexte de changement climatique

REA : Règlement sur les exploitations agricoles

REAFIE : Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement

SADD : Schéma d'Aménagement et de Développement Durable

SADC : Société d'Aide au Développement des Collectivités

SAT : Systèmes alimentaires territoriaux

SIGGA : Système d'Informations Géoforestières et de Gestion des Agences

SPFSQ : Syndicat des Producteurs Forestiers du Sud du Québec

TIR-SHV : Tables Intersectorielles Régionales en Saines Habitudes de Vie

UPA : Union des Producteurs Agricoles

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Âge

Comme l'indique le Tableau 1, l'âge moyen des résidents de la MRC de Coaticook est de 44 ans. Il est intéressant de souligner que 23,7% des résidents ont 19 ans et moins, alors que 22,4 % de la population est âgée de 65 ans et plus. Les citoyens de 20 ans à 64 ans représentent 52,8%, et près de 30% de cette catégorie d'âge est âgée entre 45-64 ans, ce qui signifie qu'une proportion importante de la population active se dirigera vers la retraite dans les prochaines années. Cela aura inévitablement un impact sur les demandes de certains services (transport, logements adaptés, soins de santé, aide à domicile, etc.).

Tableau 1 : Population de la MRC par groupe d'âge en 2021

Groupe d'âge	Population (2021)
0 à 4 ans	1125
5 à 9 ans	1140
10 à 14 ans	1205
15 à 19 ans	1015
20 à 24 ans	860
25 à 34 ans	2065
35 à 44 ans	2215
45 à 54 ans	2070
55 à 64 ans	2970
65 ans et plus	4245
Âge moyen	44,11
Population totale (2021)	18 910

Source : Statistique Canada (2023). Profil du recensement

Solde migratoire interrégional et projections démographiques :

Le solde migratoire de la MRC de Coaticook est relativement stable selon les projections 2021-2041 (voir Tableau 2). Nous observons un départ marqué pour les 15-24 ans (-42). Cependant, une augmentation importante chez les 24-64 ans (+85) permet de présumer que les citoyens plus jeunes quittent la région pour les études postsecondaires, puis effectuent un retour par la suite.

Tableau 2 : Solde migratoire de la MRC en fonction des groupes d'âge

Groupe d'âge	Solde migratoire (nombre)
0-14	15
15-24	-42,0
25-44	37
45-64	48
65 et plus	27
Total	85

Source : Statistique Canada (2023). Profil du recensement

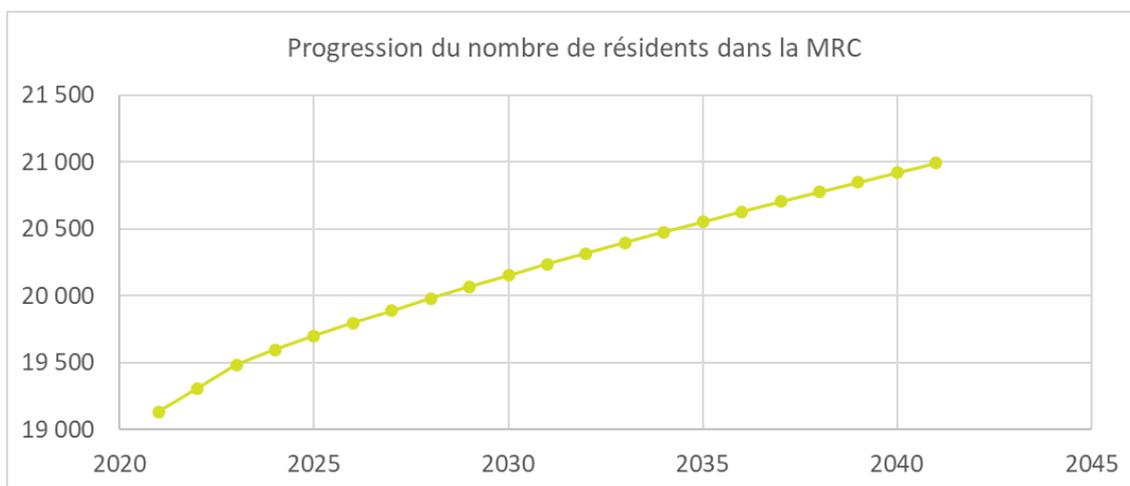


Figure 1 : Projection démographique de la MRC de Coaticook

Source : Institut de la statistique du Québec (2022)

Nous pouvons également constater que pour les projections démographiques (Figure 1), les tranches d'âge qui augmenteront le plus sur le territoire sont les 65 ans et plus ainsi que les 85 ans et plus (voir Figure 2). Ceci est cohérent avec le fait qu'en 2021, 30% des résidents étaient âgés de 45 à 64 ans, et que 22,4% étaient âgés de 65 ans et plus.

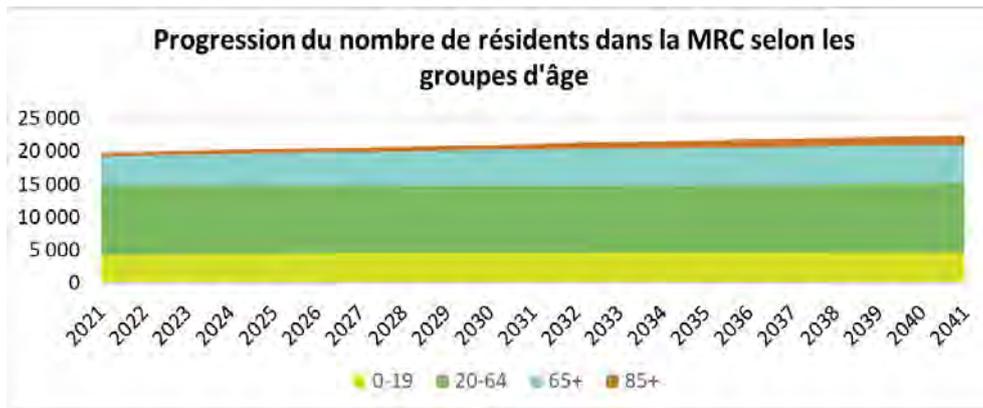


Figure 2 : Projection démographique de la MRC en fonction des groupes d'âge

Source : Institut de la statistique du Québec (2022)

Au niveau estrien, il est également intéressant de constater que la MRC de Coaticook a un solde migratoire plus faible que la moyenne des autres MRC en Estrie de moins de 25 000 habitants (Figure 3).

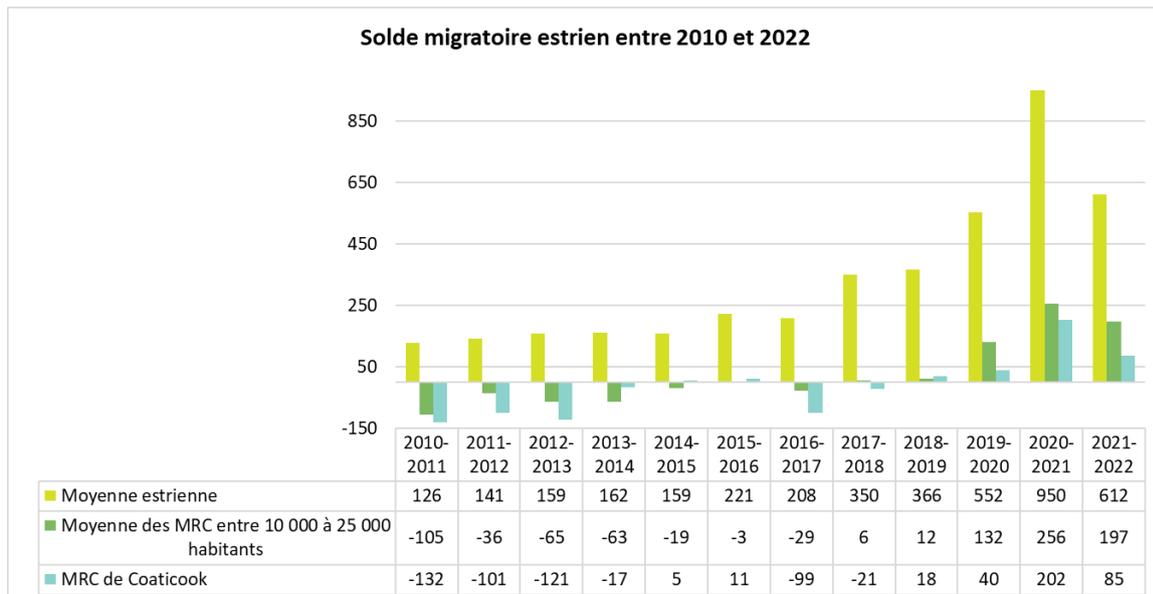


Figure 3 : Comparaison du solde migratoire entre 2010 et 2020 de la MRC avec celui de l'Estrie et la moyenne du solde migratoire des MRC ayant entre 10 000 et 25 000 habitants.

Source : Statistique Canada (2023). Profil du recensement

Connaissance des langues officielles :

Dans la MRC de Coaticook, 55,8% de la population parle français seulement, alors que ce sont 40,5% des personnes qui parlent français et anglais. Il est intéressant de souligner que 3,5% des résidents ne parlent qu'anglais, et que 0,2% ne parlent ni anglais ni français, comme l'indique le Tableau 3.

Tableau 3 : Nombre de personnes connaissant le français et l'anglais sur le territoire

Connaissance des langues officielles	Nombre de personnes
Anglais seulement	660
Français seulement	10 490
Français et anglais	7 615
Ni français ni anglais	40

Source : Statistique Canada (2023). Profil du recensement

Éducation :

Le niveau d'études dans la MRC de Coaticook est assez varié (Figure 4). Effectivement, ce sont 18,7 % des 25-64 ans qui ne possèdent pas de diplôme, certificat ou grade, alors que pour 23% de cette population, le plus haut niveau d'étude est un diplôme d'études secondaires. Finalement, plus d'une personne sur deux possède un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires (60,3%) : 13,6% de cette population détient un baccalauréat ou un grade supérieur, alors que 46,3% possèdent un certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat.

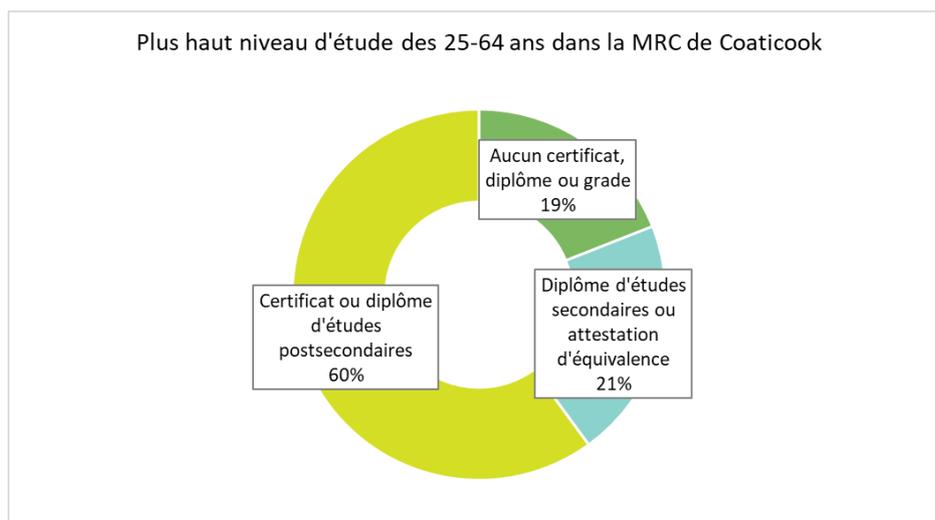


Figure 4 : Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans en fonction du plus haut niveau de scolarité

Source : Statistique Canada (2023). Profil du recensement.

Revenu :

Du côté du revenu, le revenu médian des ménages est légèrement plus élevé que le revenu après impôt des bénéficiaires ainsi que des travailleurs qui ont travaillé à temps plein en 2020. Nous pouvons également observer que le revenu des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes, et que davantage de femmes se trouvent en situation de précarité financière (1 160 femmes versus 1 120 hommes) (Tableau 4).

Tableau 4 : Revenus en différentes catégories en fonction des hommes et des femmes dans la MRC

Catégorie	Total	Homme	Femme
Revenu après impôt médian des ménages en 2020	59 600 \$	N.A.	N.A.
À faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt	2 275 \$	1 120 \$	1 160 \$
Revenu après impôt médian en 2020 parmi les bénéficiaires (\$) (revenu total, incluant les revenus de placement, régimes de pension, pensions alimentaires, prestations assistance sociale)	33 200 \$	35 200 \$	31 600 \$
Revenu d'emploi médian en 2020 pour les travailleurs qui ont travaillé toute l'année à plein temps en 2020 (\$)	44 800 \$	46 400 \$	43 200 \$

Source : Statistique Canada (2023). Profil du recensement.

Indice de vitalité économique :

Tel que défini par l'Institut de la Statistique du Québec :

« L'indice de vitalité économique représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs de 25 à 64 ans, le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans, lesquels représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. La normalisation des variables a été effectuée à l'aide de la cote Z modifiée (aussi appelée « score Z modifié ») fondée sur l'écart absolu médian. La valeur de l'indice de vitalité économique peut être soit négative, soit positive. Une valeur négative signifie généralement que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises et, à l'inverse, une valeur positive indique que la localité présente un résultat supérieur à la plupart des localités » (Institut de la statistique du Québec, 2022).

Ainsi, du côté de la MRC, nous pouvons observer que les localités avec les indices de vitalité les plus élevés sont Sainte-Edwidge-de-Clifton, Waterville et Compton, alors que celles avec les indices de vitalité les plus faibles sont East Hereford, Martinville et Barnston-Ouest (voir Tableau 5).

Tableau 5 : Indice de vitalité économique des municipalités de la MRC

Nom de la localité	Indice de vitalité économique	Quintile 2018	Population totale
Sainte-Edwidge-de-Clifton	8,54904	Q1	526
Waterville	6,0513	Q2	2 173
Compton	2,91485	Q2	3107
Saint-Herménégilde	2,19841	Q2	728
Saint-Malo	1,5186	Q3	472
Dixville	0,99789	Q3	693
Coaticook	0,4396	Q3	8906
Stanstead-Est	0,11629	Q3	603
Saint-Venant-de-Paquette	-0,34908	Q3	97
Barnston-Ouest	-1,2513	Q3	562
Martinville	-2,42049	Q4	444
East Hereford	-3,03879	Q4	265

Source : Institut de la statistique du Québec (2021)

Au niveau estrien, soulignons que la MRC de Coaticook se trouve en 6^e position sur 9 (indice de vitalité décroissant), ce qui fait de la MRC de Coaticook, la MRC estrienne de moins de 25 000 habitants possédant un indice de vitalité le plus élevé (Institut de la statistique du Québec, 2021).

LE TERRITOIRE AGRICOLE¹

Le territoire de la MRC de Coaticook a la réputation de présenter une occupation agricole dynamique de son territoire. Cette réalité prend le visage d'une production animale très présente ainsi qu'une part importante de ses superficies qui sont occupées par des activités agricoles. En effet, 87% de la superficie totale de la MRC se situe en zone agricole (MAPAQ, 2024 (2)). Comme présenté dans la carte suivante, certaines zones du territoire de la MRC de Coaticook présentent des densités de production animale très élevées (dont à Coaticook et à Compton) alors que la zone plus montagneuse au sud et à l'est présente des densités de production animale plus modeste (Figure 5).

¹ Pour les informations qui concernent le portrait physique de la MRC de Coaticook, (dont les pentes, les classes de sols, etc.) nous vous recommandons de vous référer au premier PDZA. Ces caractéristiques ayant peu changé depuis le premier PDZA, nous avons préféré concentrer nos efforts sur d'autres aspects.

PRODUCTION ANIMALES EN 2023

Densité des unités animales par unité d'évaluation agrégé par tuile d'analyse



Nombre d'unité animales par municipalité

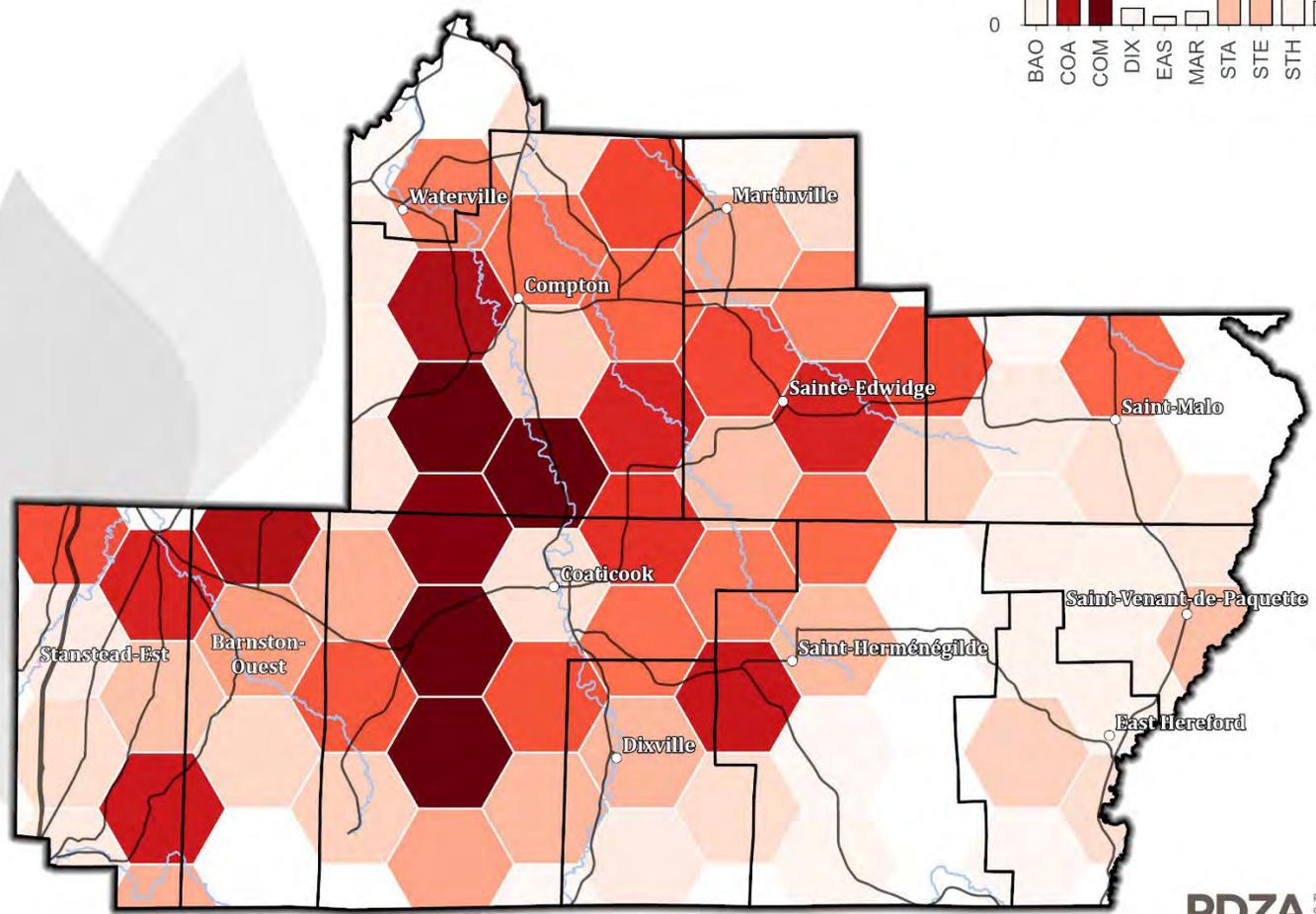
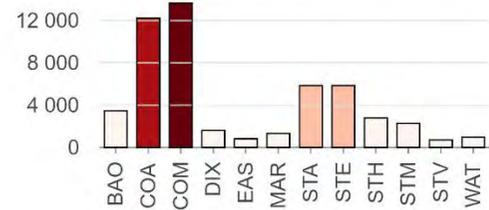


Figure 5 : Densités de productions animales en 2024

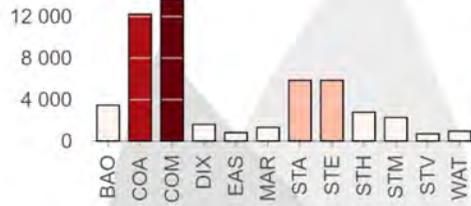
En ce qui concerne l'occupation du territoire, en termes de couverture des différents activités et types d'usages, de façon générale, le 2/3 du territoire est couvert de milieux naturels, incluant des forêts (exploitées ou non), des cours d'eau, des milieux humides, etc. Seulement 3% de l'occupation du territoire est de nature anthropique (fonction résidentielle, commerces, industries, routes, etc.), ce qui fait que le reste, soit environ le tiers de l'occupation du territoire, est occupé par la production agricole. La Figure 6 présente la répartition des différentes productions animales et végétales sur l'ensemble du territoire de la MRC.

PRODUCTION ANIMALES ET VÉGÉTALES

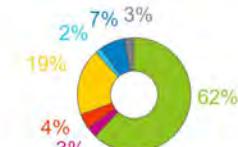
Densité des unités animales par unité d'évaluation agrégé par tuile d'analyse



Nombre d'unité animales par municipalité



Portrait de la MRC en superficie par secteur d'activité



Secteur d'activité

- Milieu naturel
- Acériculture
- Pâturage
- Fourrage
- Horticulture ornementale en champ
- Céréales et protéagineux
- Anthropique

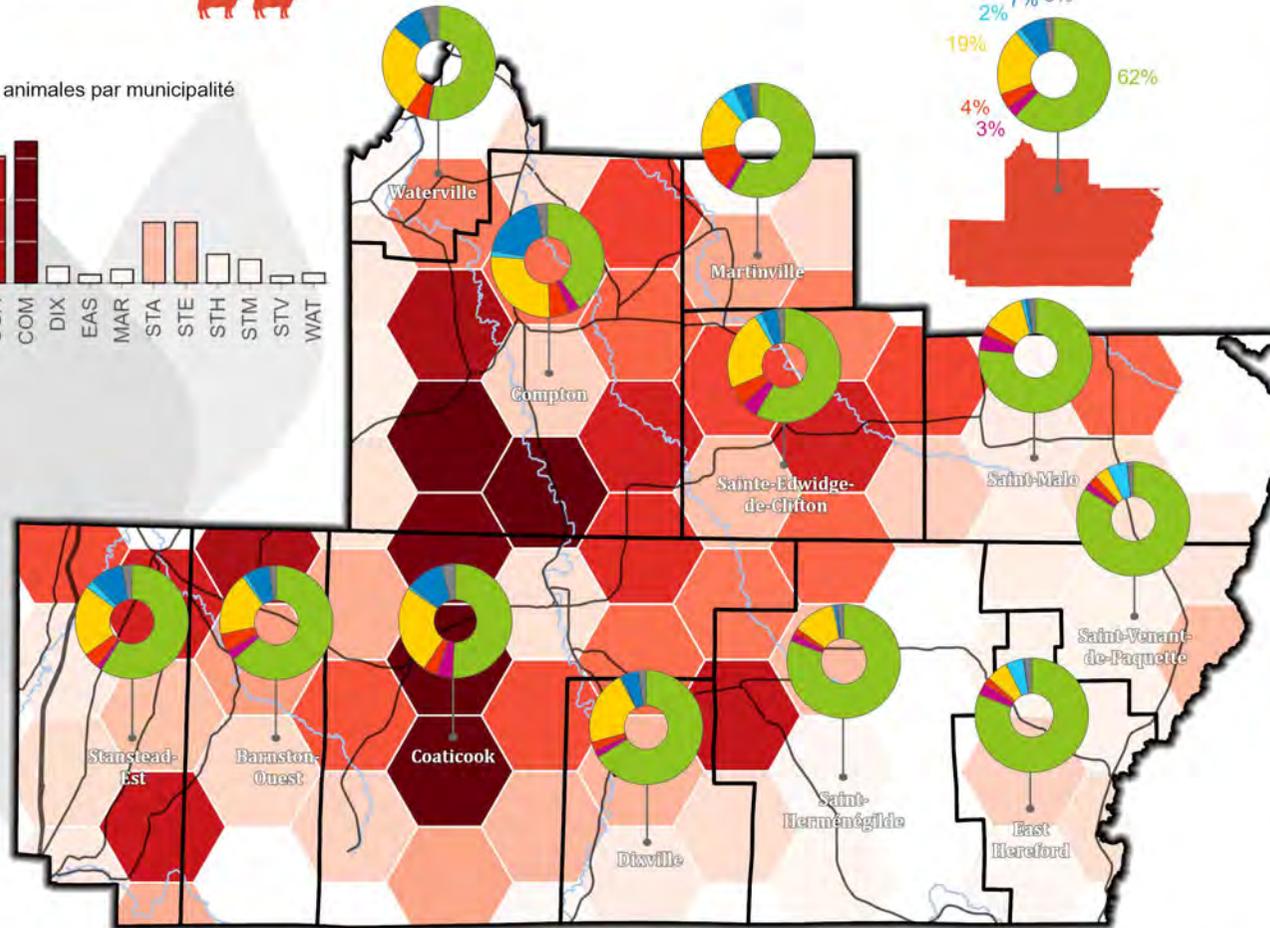


Figure 6 : Répartition des productions animales et végétales dans la MRC

La zone agricole est un espace dédié à la protection de la terre agricole, des usages agricoles et des érabes. Elle est protégée par la CPTAQ, conformément à la LPTAA. Actuellement, la zone agricole de la MRC de Coaticook s'étend sur 116 685 hectares, soit 86,4 % du territoire. La CPTAQ reconnaît que les superficies en zone agricole sont stables sur ce territoire. Entre 1988 et 2022, le territoire a cependant perdu l'équivalent de 125 hectares de zone agricole, soit environ -0,3 % en 34 ans, ce qui équivaut à la superficie d'une ferme de taille moyenne.

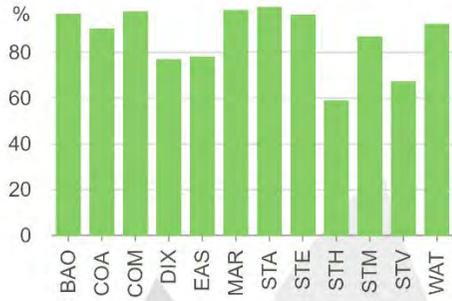
Dans cette zone agricole, la superficie des terres en culture (excluant les superficies en arbres de Noël) a augmenté dans les 20 dernières années, passant de 33 199 ha en 2011 à 40 046 ha en 2021².

La carte suivante présente la zone agricole par rapport à l'ensemble de la MRC de Coaticook. On voit également en rouge les portions exclues de la zone agricole et en vert la seule portion notable qui s'est ajoutée au fil des ans, à Dixville (Figure 7).

² Statistique Canada. [Tableau 32-10-0249-01 Utilisation des terres, Recensement de l'agriculture, 2021](#)
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210024901-fra>

ZONE AGRICOLE

Proportion de la superficie de la zone agricole par municipalité incluant les inclusions et les exclusions



Proportion de la superficie de la zone agricole à l'échelle de la MRC

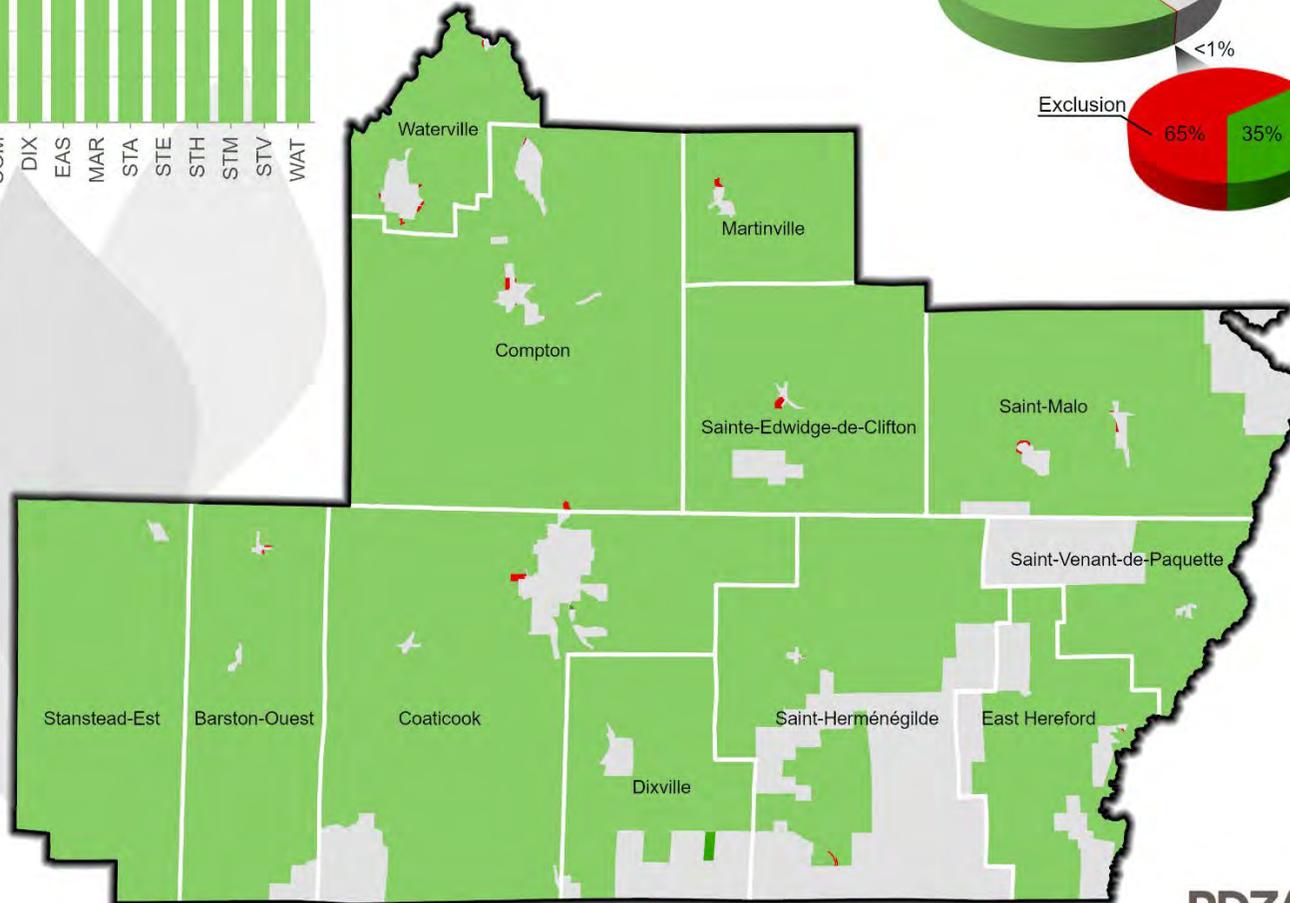
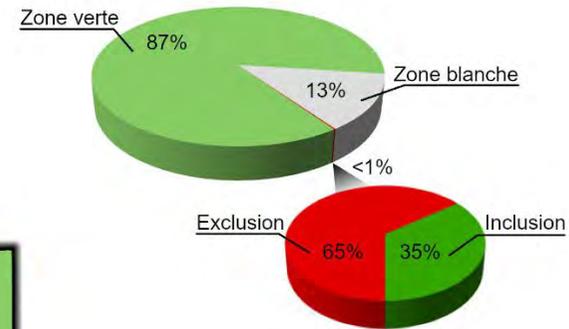


Figure 7 : Proportion de la superficie de la zone agricole par municipalité incluant les inclusions et les exclusions

Les exclusions à la zone agricole sont justifiées par différentes raisons. Le Tableau 6 présente les usages qui ont bénéficié d'exclusions à la zone agricole sur la période entre 1988 et 2022.

Tableau 6 : Superficie (en ha) des exclusions à la zone agricole de 1988 à 2022, selon le type d'usage

Type d'usage	Superficie arrondie à l'unité (ha)
Résidentiel	32
Industriel et commercial	23
Autre	44
Autres usages urbains	13
Récréotouristique	14
Exploitation des ressources	-
Utilité publique	0
Infrastructure : énergie	-
Institutionnel	-
Infrastructure : transport	-
Total général	125

Source : MAPAQ (2024) (1)

Article 59 de la LPTAA :

La zone agricole inclut des zones identifiées comme des îlots déstructurés et de grandes superficies vacantes en vertu de l'article 59 de la LPTAA et permettent la construction de nouvelles résidences en zone agricole. Les îlots déstructurés sont des entités ponctuelles de superficie restreinte, déstructurées par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquelles subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture. De façon concrète, ce sont souvent des bords de route parsemés de maison, avec de l'espace entre deux maisons pour en ajouter une nouvelle dans un espace de forme petite et irrégulière qui cadre avec un espace modeste pour une maison en milieu rural. Sur le territoire de la MRC de Coaticook, les grandes superficies vacantes identifiées en vertu de l'article 59 sont des grands terrains de 20 ha et plus dans des secteurs ayant une agriculture moins dynamique (souvent des zones plus forestières) où il est possible de construire une résidence dans certaines conditions. Dans la décision #347348 de la MRC de Coaticook reçue en 2007,

la CPTAQ évaluait que 240 nouvelles résidences pourraient voir le jour en vertu de l'article 59. Entre 2007 et 2015, on estime qu'environ 20 résidences se sont construites.

La MRC de Coaticook est en préparation d'une nouvelle demande à portée collective. Le Tableau 7 présente le nombre de résidences pouvant être construites suivant la première décision (2007) ainsi que les attentes de la MRC pour la décision en préparation.

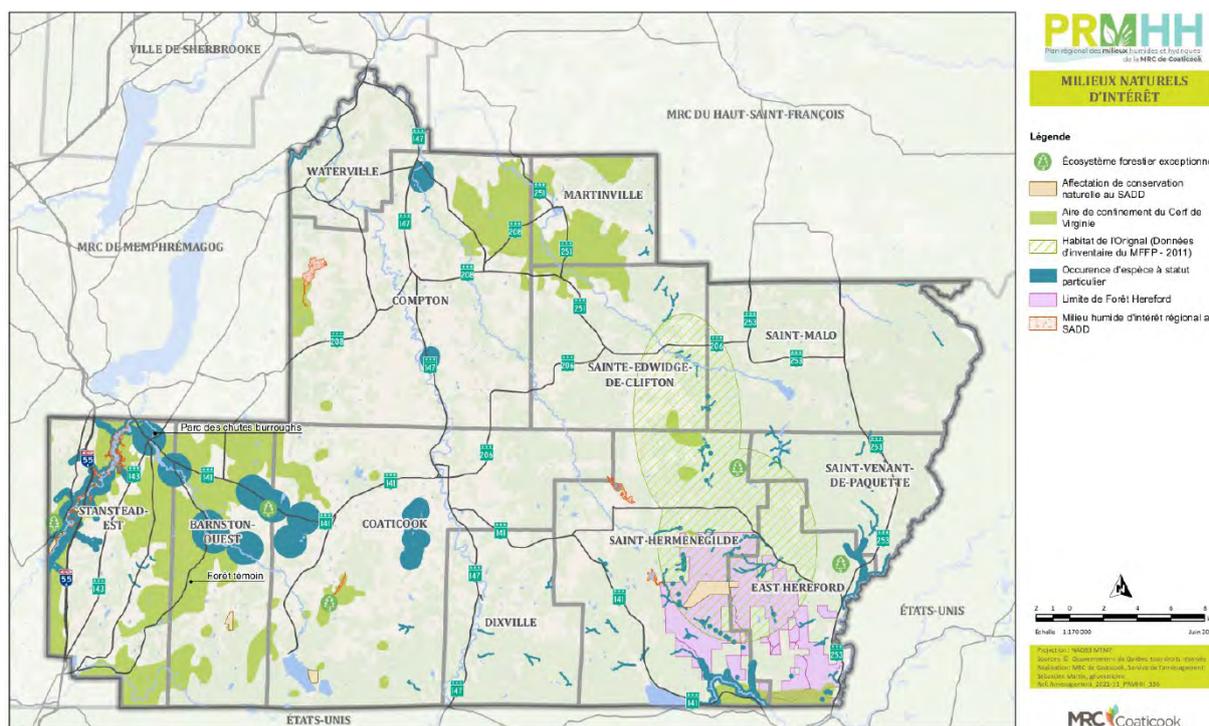
Tableau 7 : Potentiel de construction dans la MRC

	Potentiel de construction (selon la décision de 2007)	Nouvelles demandes
Îlots déstructurés	107	8
Grandes superficies vacantes	133	190

Source : MRC de Coaticook & CPTAQ (décision #347348)

Milieus naturels d'intérêt :

Les milieux naturels d'intérêt de la MRC sont identifiés au SADD et correspondent essentiellement aux affectations de conservation naturelle, aux écosystèmes forestiers exceptionnels, aux habitats d'espèces à statut précaire, aux habitats fauniques, au territoire de la Forêt communautaire Hereford, au parc des chutes Burrough à Stanstead et à la Forêt-témoin à Barnston-Ouest. Les milieux naturels d'intérêt comprennent également les milieux humides décrits plus haut. La carte de la Figure 8 illustre les milieux naturels d'intérêt de la MRC.



Milieus humides :

Notre connaissance de la présence des milieux humides sur le territoire découle principalement de la cartographie de ces milieux par Canards Illimités Canada (CIC, données de 2017 et 2020). Au total, 8 255 milieux humides couvrant 11 270 ha ont été cartographiés par CIC. Ces milieux humides identifiés sont au cœur du Plan régional des milieux humides et hydriques. La MRC présente le plus faible taux de milieux humides de l'Estrie, soit 8,3% de la MRC comparativement à la moyenne estrienne de 14,7%. Environnement Canada recommande de protéger ou revaloriser 40 % de la couverture historique des milieux humides du bassin versant et de minimalement en conserver 10 % (Environnement Canada, 2013).

À travers le PRMHH et en regard aux enjeux environnementaux du territoire, l'ensemble des milieux humides cartographiés ont été identifiés d'intérêt pour la protection et 11% d'intérêt

pour la restauration. La Figure 9 illustre la sélection des milieux humides d'intérêt pour la conservation.

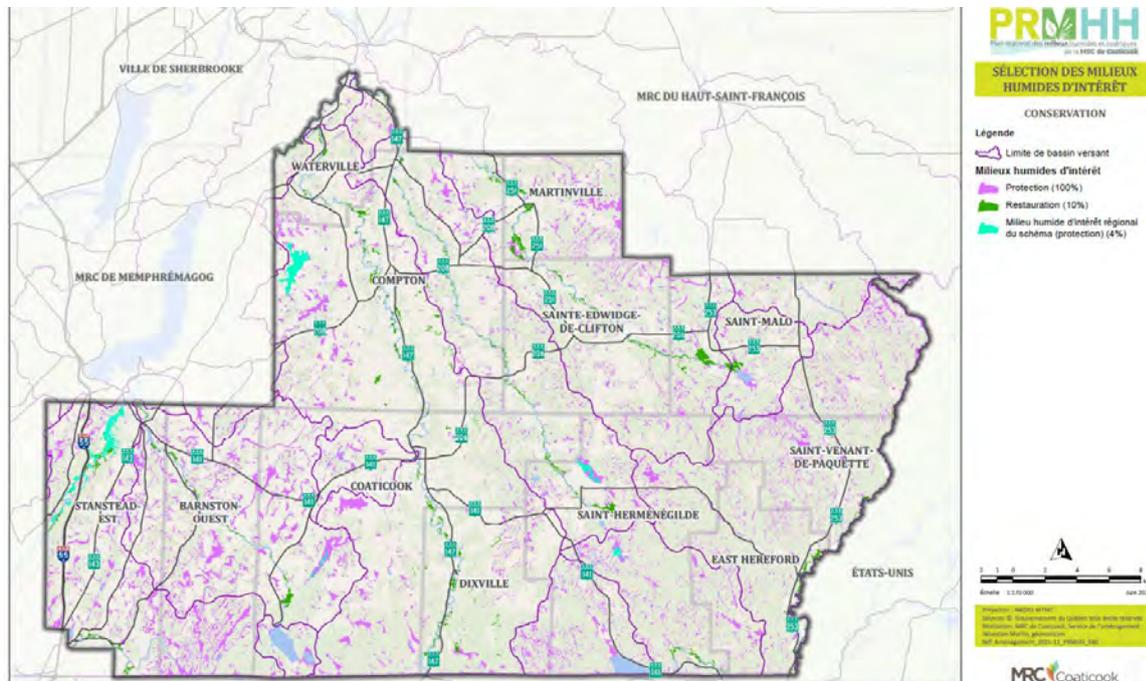


Figure 9 : Sélection des milieux humides d'intérêt du PRMHH

Seuls les bassins versants des rivières Niger et Tomifobia possèdent plus de 10 % de milieux humides. Le bassin versant de la rivière Coaticook en possède moins de 7 % (6 % seulement pour le bassin versant du ruisseau Pratt) et celui de la rivière Moe un peu moins de 8 %.

On constate également que les milieux humides de la MRC de Coaticook sont en moyenne plus petits que ceux des autres MRC de l'Estrie. Leur taille moyenne atteint une superficie de 1,3 ha, tandis que 66 % des milieux humides ont une superficie de moins d'un hectare. En Estrie, la superficie moyenne d'un milieu humide est de 2 ha (CIC, 2020).

Or, 61% des milieux humides de la MRC subissent des pressions moyennes à élevées comparativement à la moyenne estrienne qui se situe à 47%. Ces pressions sont dues à l'occupation urbaine et agricole à proximité de ces milieux, à leur fragmentation par des chemins ou à leur emplacement dans des endroits voués au développement comme les périmètres urbains. D'ailleurs, 11,6 ha de milieux humides se situent dans des secteurs où l'ouverture de rue est permise. Depuis 2007, le ministère de l'Environnement a autorisé la destruction d'environ 1,8 ha de milieux humides sur le territoire. En contrepartie, des travaux de restauration du marais de la Meder à Coaticook réalisés en octobre 2022 ont permis de restaurer 89 970 m² de milieux humides.

Milieus hydriques :

La MRC possède environ 2 072 km de cours d'eau, 4 090 ha de zone inondable couvrant environ 3 % du territoire. La zone de mobilité entourant la rivière Coaticook a été évaluée et représente environ 469 ha ; d'autres zones de mobilité existent, mais n'ont pas été étudiées. La MRC possède également quatre principaux lacs de villégiature (Wallace, Lyster, Lindsay et Lippé). 19% des cours d'eau ont été linéarisés (remis en ligne droite) sur le territoire comparativement à la moyenne estrienne de 17,4%. Au total, la MRC compte 334 bâtiments (180 logements) situés en zone inondable, de mobilité ou en cônes alluviaux. L'ensemble des municipalités du territoire est touché par les aléas fluviaux, mais près de 70% des événements ont eu lieu dans les municipalités de la vallée de la Coaticook (Figure 10).

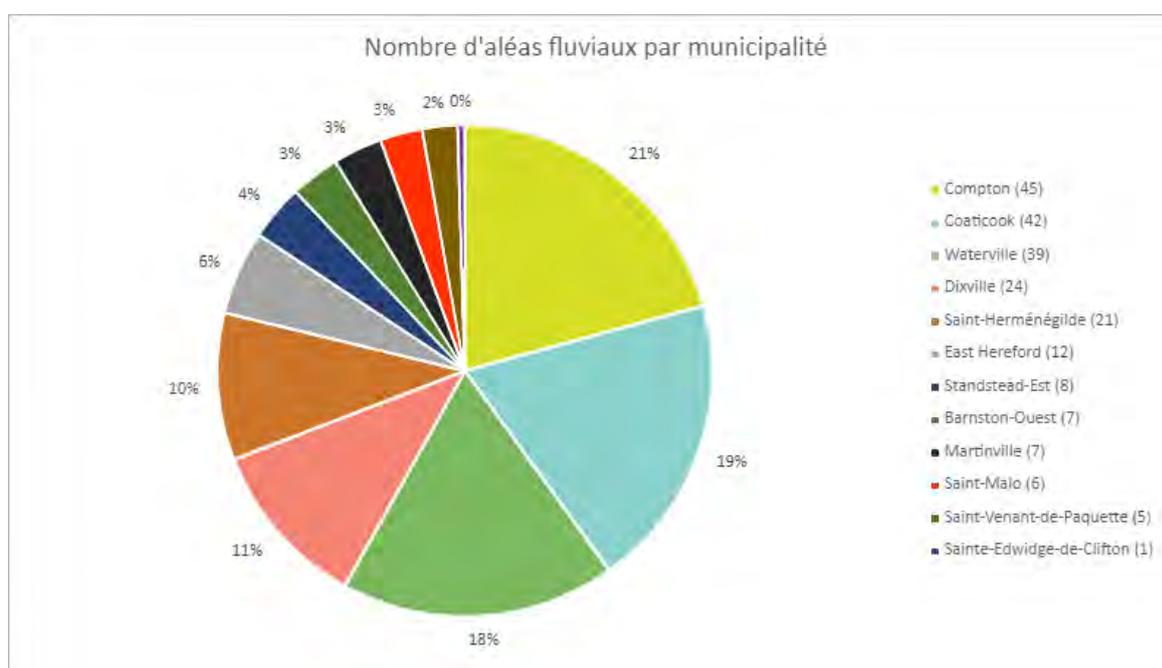


Figure 10 : Nombre d'événements liés à des aléas fluviaux par municipalité

Source : MRC de Coaticook, 2020. Base de données des événements répertoriés par le MSP et complétés par la MRC de Coaticook 1986-2020.

Les aléas fluviaux de la MRC correspondent essentiellement aux inondations en eau libre et par embâcle de glace, à l'érosion due à la mobilité des cours d'eau et aux dommages liés aux pluies torrentielles, notamment dans les cônes alluviaux. Ils peuvent être considérés à la fois comme des milieux hydriques et des contraintes naturelles. La Figure 11 illustre les types d'aléas fluviaux par municipalité. On remarque que bien que les municipalités de Compton, Coaticook et Waterville sont celles qui subissent le plus grand nombre d'événements liés à des aléas fluviaux, l'ensemble des municipalités de la MRC ont subi ce type d'événements. Les inondations et les embâcles sont les aléas les plus fréquents dans la MRC. De plus, le bassin versant de la rivière Coaticook est le seul qui combine tous les types d'aléas fluviaux cartographiés. Notons également qu'un bassin de rétention a été aménagé en 2022-2023 à même le ruisseau Pratt et sur des terres en culture en amont du centre-ville de Coaticook afin de réduire

la vulnérabilité du centre-ville aux inondations. L'agriculture est toujours pratiquée dans ce bassin et représente 60% de l'occupation du sol.

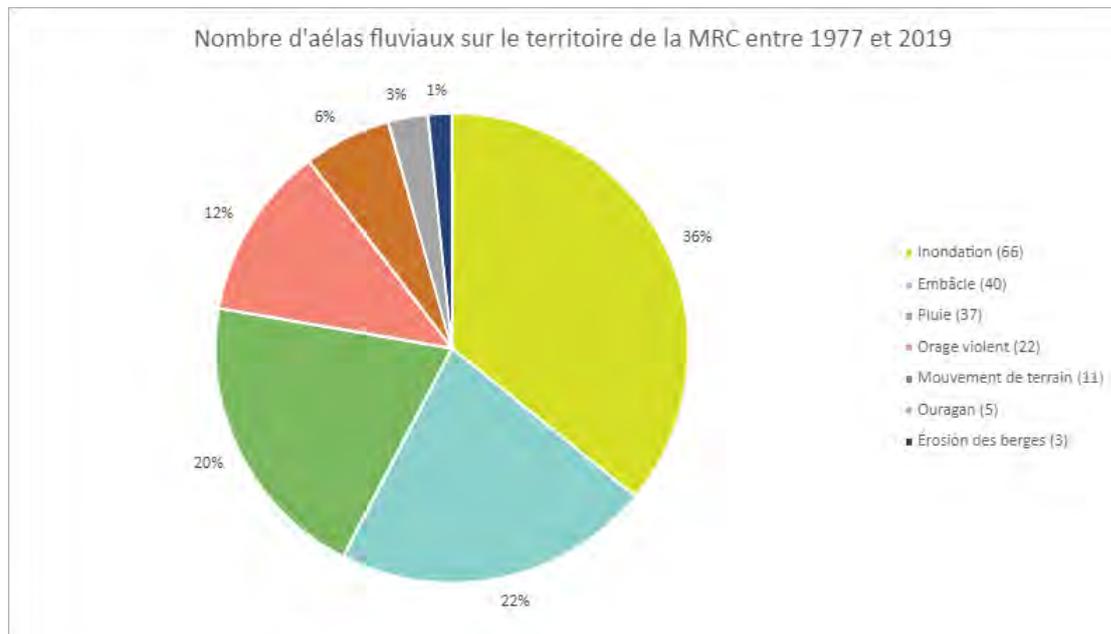


Figure 11 : Répartition des types d'événements liés à des aléas fluviaux dans la MRC

Source : MRC de Coaticook (2020). Base de données des événements répertoriés par le MSP et complétés par la MRC de Coaticook 1986-2020.

La MRC réalise des campagnes d'échantillonnage d'eau de surface régulièrement sur certains plans d'eau depuis 2007. De 2016 à 2022, les efforts d'échantillonnage ont essentiellement été effectués dans un objectif de promotion des activités aquatique le long de la rivière Coaticook, soit le circuit de canot/kayak l'Aquaticook. Ces résultats démontrent des enjeux de dépassements de critère pour les coliformes fécaux. La baignade dans la rivière Coaticook y est interdite et des restrictions s'appliquent en fonction du débit de la rivière.

Le niveau d'eau des cours d'eau de la MRC de Coaticook est également influencé par 33 barrages. Ces derniers étaient encadrés jusqu'à récemment par le Centre d'expertise hydrique du Québec, ils sont maintenant sous la responsabilité du MELCCFP. Les barrages peuvent avoir diverses utilités pour la MRC : ils peuvent servir à créer des réservoirs pour l'irrigation (agricole), être nécessaires pour pratiquer l'aquaculture (une forme d'agriculture). Par ailleurs, ils peuvent permettre la consolidation de la villégiature en bordure des lacs, ce qui a un impact sur les grandes affectations et les distances séparatrices en lien avec les odeurs comme ces affectations commandent une distance différente. L'agrandissement d'une affectation de villégiature peut donc modifier la possibilité d'implantation ou d'agrandissement s'appliquant aux élevages à proximité. Certains barrages sont aussi contrôlés pour l'hydro-électricité. En contrepartie, certains barrages occasionnent parfois des inondations lors de leurs entretiens.

Eau souterraine :

L'eau souterraine est la principale ressource en eau dédiée à la consommation du territoire. Dans la MRC de Coaticook, environ 94% de la population s'approvisionne en eau souterraine. Selon les données accessibles, l'arsenic, que l'on retrouve naturellement dans l'eau souterraine de la région de l'Estrie, est présent dans plusieurs puits analysés sur le territoire de la MRC. Toutefois, les concentrations trouvées ne sont généralement pas problématiques à l'exception de quelques secteurs tels que le secteur sud de la Ville de Coaticook et le secteur se situant entre les villes de Coaticook et de Waterville, à l'ouest de Compton. On retrouve aussi des quantités de manganèse où la norme est plus souvent dépassée que celle de l'arsenic. Il est important de noter qu'un nombre limité de puits ont été analysés et que l'absence d'arsenic ou de manganèse dans un puits ne signifie pas que les autres puits du secteur ne présentent pas de dépassement des normes de potabilité.

La densité de puits est relativement faible sur le territoire de la MRC, mais beaucoup plus élevée dans les secteurs de Waterville, Coaticook, au nord de Compton et autour du lac Lyster à Coaticook. Le secteur de Barnston est à surveiller, car il a été identifié avec un risque majeur de contamination des puits. Le niveau de risque lié aux prélèvements d'eau est relié au taux de recharge rapide de la nappe phréatique qui la rend plus vulnérable à la contamination par les activités anthropiques. Il est donc important de protéger les zones de recharge pour diminuer le risque (Université Laval et INRS, 2022). On retrouve 7 secteurs de zones de recharge à protéger identifiés à la Figure 12.

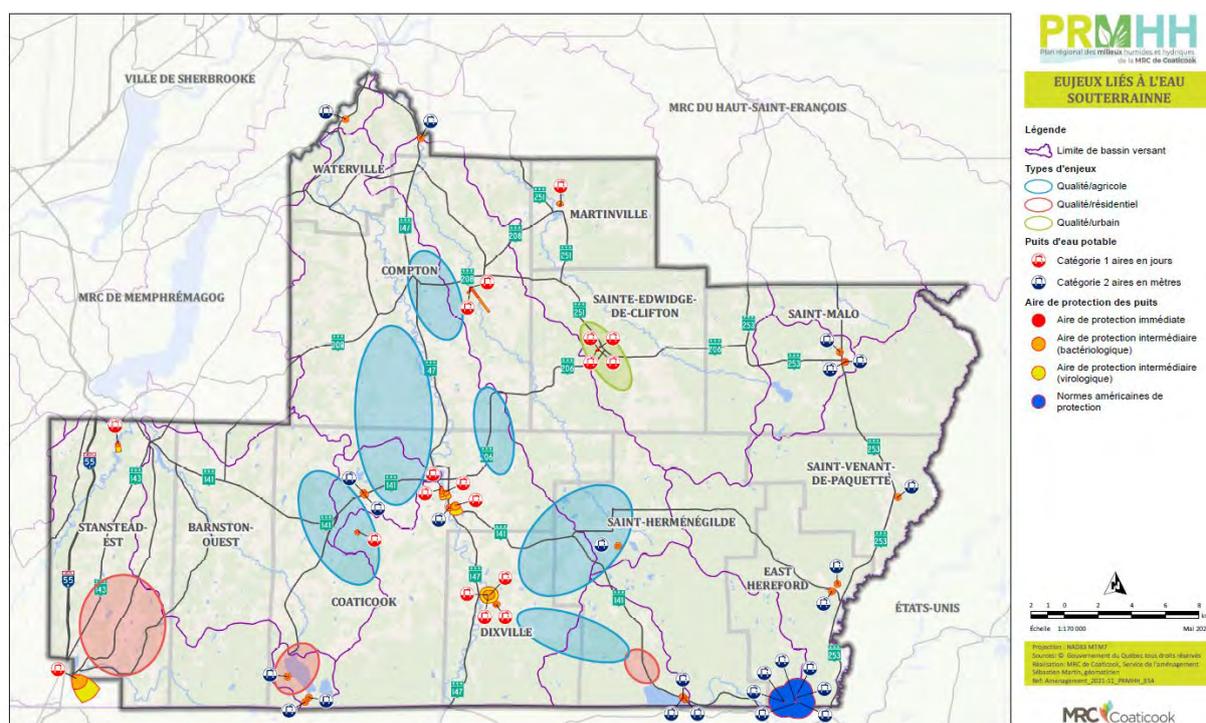


Figure 12 : Secteurs d'enjeux liés aux eaux souterraines dans la MRC

Les prélèvements en eau au niveau des différents secteurs économiques ont été évalués dans le rapport RADEAU (2019). Le secteur de l'agriculture consomme pour sa part 7% de la consommation estrienne et s'approvisionne presque exclusivement en eau souterraine. En y incluant les piscicultures, le besoin en eau représente plutôt 14%. Le secteur agricole consomme des quantités variables d'eau souterraine selon les municipalités de l'Estrie. La consommation d'eau souterraine par la production animale est variable dans la MRC, bien qu'elle semble supérieure dans les municipalités de Compton, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead-Est et Coaticook. Il est à noter que le secteur agricole de la municipalité de East Hereford est un de ceux qui prélèvent les plus importants volumes de toute l'Estrie en lien avec la production piscicole (RADEAU, 2019). Toutefois, le fait que la méthodologie utilise des extrapolations basées sur la consommation moyenne de l'industrie pourrait être décalé par rapport à la réalité piscicole de East Hereford, où des sommes importantes ont été investies depuis 2019 pour recirculer l'eau prélevée.

Dans la MRC, un total de 17 fermes font usage d'irrigation pour un total de 303 hectares irrigués (Tableau 8). Fait à noter, les superficies irriguées sont majoritairement situées dans la municipalité de Coaticook, bien qu'un nombre plus important d'entreprises soient situées à Compton. Les 4 entreprises de Coaticook irriguent à elles seules 225 hectares.

Tableau 8 : Nombre d'entreprises utilisant l'irrigation et les superficies associées en acres, par municipalité de la MRC de Coaticook

Utilisation d'irrigation dans l'année civile précédant le recensement	Nombre total de fermes	Total - Exploitations déclarantes	Total - Hectares
MRC de Coaticook	595	17	303
Saint-Malo	38	0	0
East Hereford	31	0	0
Saint-Herménégilde	28	0	0
Dixville	30	1	0
Coaticook	154	4	224,5
Barnston-Ouest	23	1	0,5
Stanstead-Est	36	2	0,5
Sainte-Edwidge-de-Clifton	58	1	0,5
Martinville	27	1	20
Compton	170	7	57

Source : Statistique Canada (2021). Recensement de l'agriculture.

LA PRODUCTION AGRICOLE

Avec un total de 557 entreprises, la MRC de Coaticook se situe au troisième rang en termes de nombre d'exploitations agricoles par rapport aux 8 autres MRC de la région de l'Estrie (Figure 13), et au deuxième rang en termes de revenus agricoles totaux générés par les entreprises (Figure 14), avec des revenus totalisant 276 977 000 \$ (MAPAQ, 2023³).

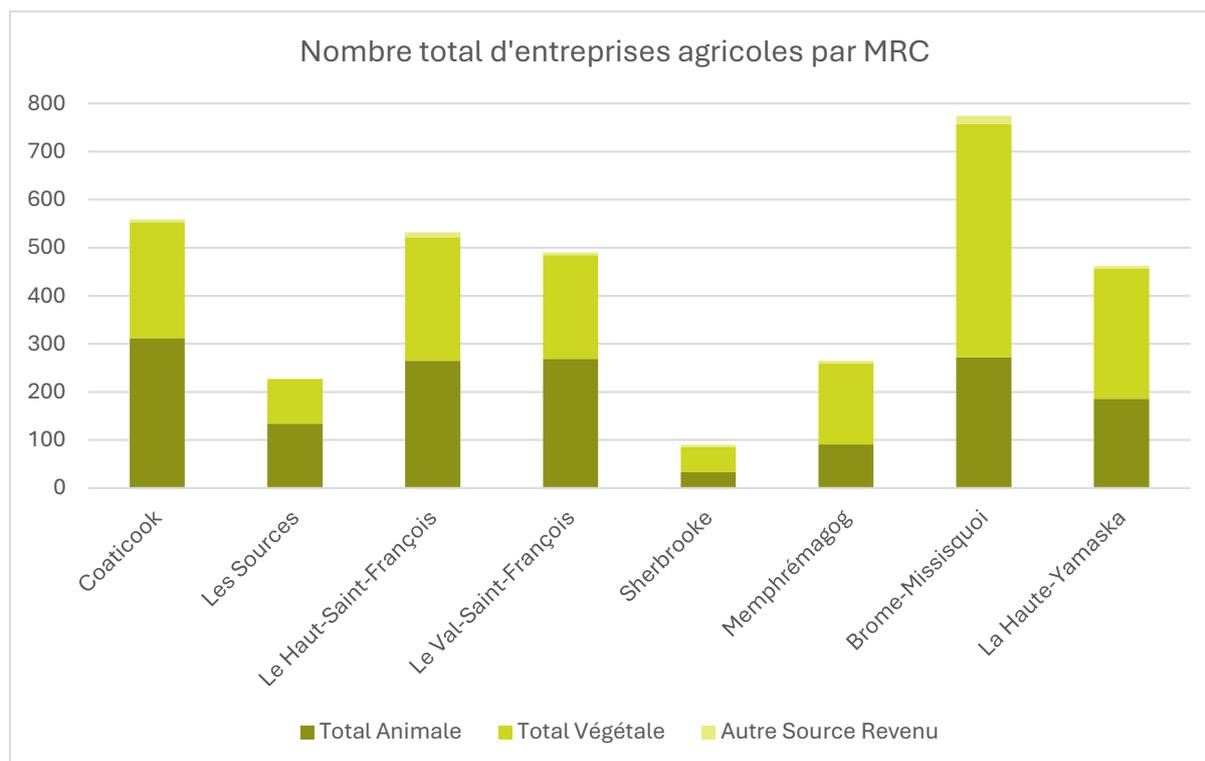


Figure 13 : Nombre d'entreprises agricoles par MRC en Estrie

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, Extraction 2024-03

³ La source des données au MAPAQ est la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles. Depuis 2014, le Ministère procède au renouvellement en continu de l'information de la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, c'est-à-dire qu'une fraction de la clientèle est mise à jour chaque année. Bien que la banque de données ait été interrogée en date de juin 2023, la mise à jour des fiches d'enregistrement en Estrie a pour la plupart été effectuée en 2015 et 2016. Les modifications apportées par la suite ne concernent que les nouvelles exploitations agricoles, les entreprises radiées ou les entreprises ayant vécu des changements (achat de terre additionnelle par ex.). Il est important d'analyser ces données avec prudence, ce sont des données collectées sur la base d'une déclaration, à des fins administratives et non à des fins statistiques. Ne sont incluses que les entreprises ayant leur site principal dans le territoire cible. Les données des fiches d'enregistrement sont compilées selon le site principal d'exploitation des entreprises agricoles, à l'exception des superficies et du nombre d'unités animales, qui sont comptabilisés selon leur localisation géographique.

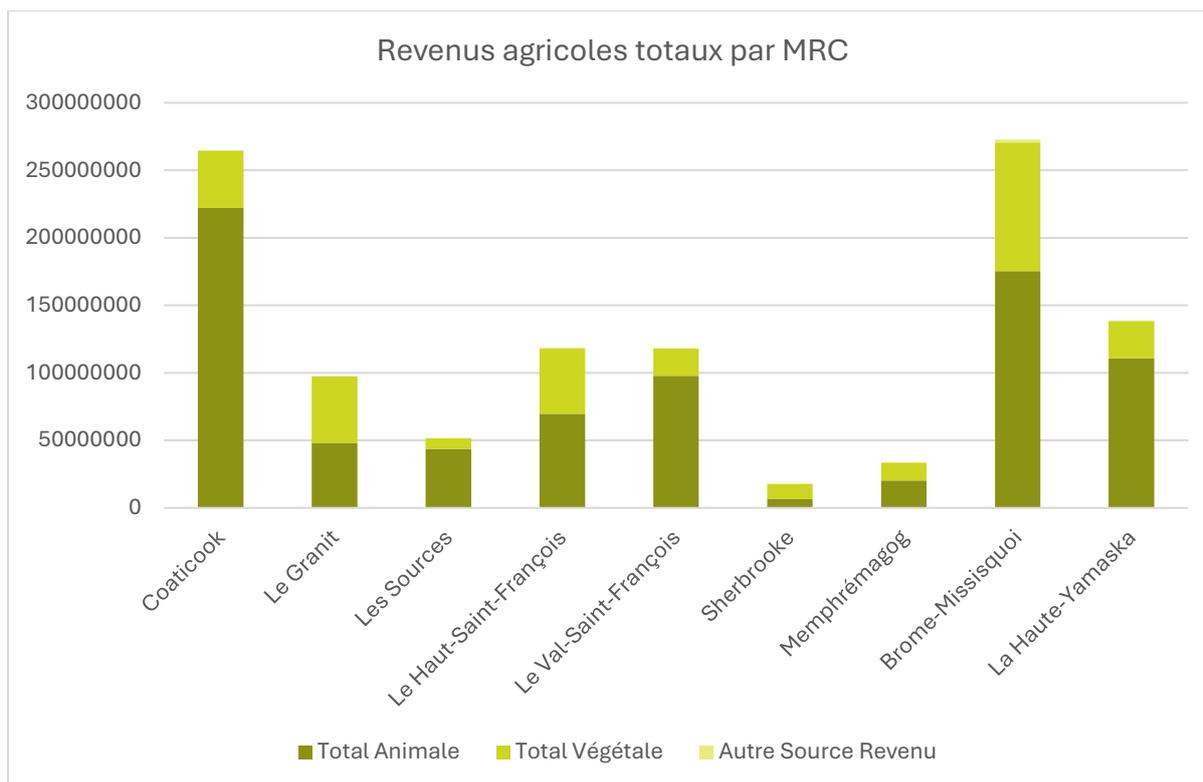


Figure 14 : Revenus agricoles totaux par MRC en Estrie

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, Extraction 2024-03

Principales productions

En termes de revenus par type de production agricole, le territoire de la MRC de Coaticook est caractérisé par une très forte proportion de revenus bruts agricoles provenant des activités d'élevage. En effet, 84 % des revenus bruts agricoles proviennent des élevages contre presque 16 % provenant des productions végétales (Tableau 9).

De façon plus précise, soulignons que 43 % des revenus bruts agricoles proviennent de l'élevage des bovins laitiers et de la production laitière associée, que 20,5 % proviennent des bovins de boucherie et près de 18 % proviennent des élevages porcins en date de 2021 (Tableau 9). Vu la crise vécue par l'industrie porcine, ces chiffres pour le porc ont probablement diminué depuis 2021.

Tableau 9 : Revenus par production agricole

Source de revenus (Productions animales)	Revenu brut ('000\$)	%	Source de revenus (Productions végétales)	Revenu brut ('000\$)	%
Bovins laitiers et production laitière	119 068	43,0%	Fourrages	11 372	4,1%
Bovins de boucherie	56 642	20,5%	Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	8 879	3,2%
Porcs	49 399	17,8%	Acériculture	5 014	1,8%
Ovins	894	0,3%	Bois	1 610	0,6%
Poulets et dindons	3 370	1,2%	Horticulture ornementale	7 583	2,7%
Caprins	118	0,0%	Autres légumes frais	3 888	1,4%
Chevaux	138	0,0%	Autres fruits	575	0,2%
Œufs	1 907	0,7%	Cultures abritées	2 094	0,8%
Apiculture	164	0,1%	Pommes	1 394	0,5%
Aquaculture en eau douce et en eau marine	1 965	0,7%	Pommes de terre	9	0,0%
			Autres légumes de transformation	393	0,1%
Production animale	233 667	84,4%	Production végétale	42 836	15,5%
Autre Source de revenus				472	0,2%
Total MRC Coaticook				276 977	100,0%

Source : MAPAQ Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles. Extraction juin 2023

En plus des grands revenus bruts provenant des bovins laitiers et de la production laitière, 191 entreprises sur les 557 du territoire déclarent des revenus avec ce type de production, soit plus du tiers des entreprises (Figure 15). Ainsi, il n'est pas surprenant de voir que les fourrages sont aussi très présents sur le territoire, avec 141 entreprises déclarant des revenus tirés de la production fourragère.

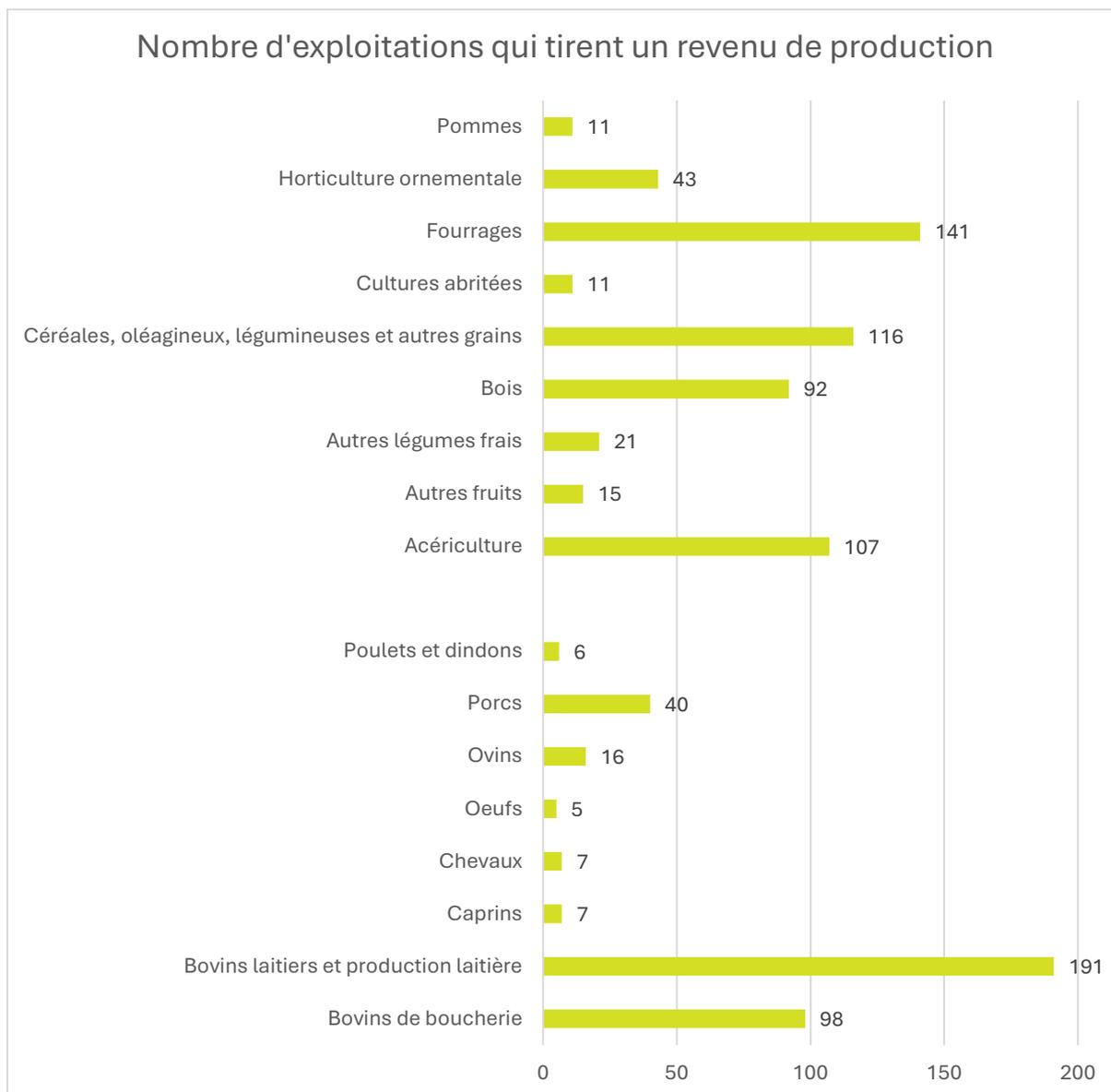


Figure 15 : Nombre d'exploitations agricoles déclarant des revenus par production dans la MRC

Productions distinctives de la MRC :

La MRC se distingue des 9 autres MRC de l'Estrie par une forte production laitière (33 % des revenus estriens), porcine (26 % des revenus estriens), bovine (55 % des revenus de l'Estrie), fourragère (39 %). La production de pommes, de légumes, de cultures abritées et en horticulture ornementale dont le sapin de Noël sont également d'importance dans la MRC (Tableau 10 et Tableau 11).

Tableau 10 : Répartitions des revenus de la MRC de Coaticook selon les types de production par rapport aux autres MRC de l'Estrie

Source de revenu	Proportion du nombre d'entreprises dans la région de l'Estrie								
	Coaticook	Le Granit	Les Sources	Le Haut-Saint-François	Le Val-Saint-François	Sherbrooke	Memphrémagog	Brome-Missisquoi	La Haute-Yamaska
Bovins de boucherie	14	8	7	23	15	2	8	15	9
Bovins laitiers et production laitière	27	12	10	9	14	1	3	17	9
Œufs	5	6	4	23	12	-	13	22	14
Ovins	11	6	10	19	24	4	4	14	8
Porcs	16	6	5	13	15	-	4	22	18
Poulets et dindons	3	5	5	14	13	2	7	23	27
Total prod. animale	17	9	8	16	15	2	6	17	12
Acériculture	9	43	4	11	9	0	5	8	11
Autres fruits	7	2	3	6	11	5	15	36	16
Autres légumes frais	7	5	3	16	13	4	12	31	8
Bois	12	35	5	17	9	1	4	12	6
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	16	4	6	8	10	1	4	36	15
Cultures abritées	14	6	5	11	7	12	9	16	20
Fourrages	15	8	6	15	15	3	7	16	13
Horticulture ornementale	23	13	-	23	6	4	8	14	8
Pommes	12	-	-	4	4	2	-	57	14
Total prod. végétale	13	19	5	12	10	2	6	20	12
Total général	14	16	6	13	12	2	7	19	11

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, Extraction 2024-03.

Tableau 11 : Répartitions des revenus de la MRC de Coaticook selon les types de production par rapport aux autres MRC de l'Estrie

Proportion du revenu par type de production dans la région de l'Estrie									
Source de revenu	Coaticook	Le Granit	Les Sources	Le Haut-Saint-François	Le Val-Saint-François	Sherbrooke	Memphrémagog	Brome-Missisquoi	La Haute-Yamaska
Bovins de boucherie	55	3	3	13	5	1	3	15	3
Bovins laitiers et production laitière	33	11	8	7	13	2	3	15	8
Œufs	12	12	0	22	4	-	0	21	29
Ovins	9	1	8	27	36	1	2	4	11
Porcs	26	1	7	15	26	-	1	15	9
Poulets et dindons	3	1	0	2	0	0	3	37	54
Total prod. animale	28	6	6	9	12	1	3	22	14
Acériculture	7	55	3	9	7	0	2	8	9
Autres fruits	3	3	3	2	6	5	15	61	3
Autres légumes frais	18	3	1	2	4	2	5	65	1
Bois	17	40	3	17	11	1	2	6	2
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	10	1	3	19	7	2	1	43	14
Cultures abritées	16	4	3	2	2	44	9	11	8
Fourrages	39	4	4	10	15	2	9	10	8
Horticulture ornementale	17	7	-	45	2	4	7	16	2
Pommes	8	-	-	0	1	-	-	67	22
Total prod. végétale	13	16	2	15	6	4	4	30	9
Total général	9	4	0	12	12	5	3	42	13

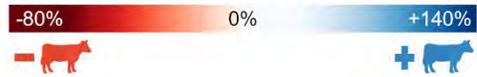
Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, Extraction 2024-03.

Production animale :

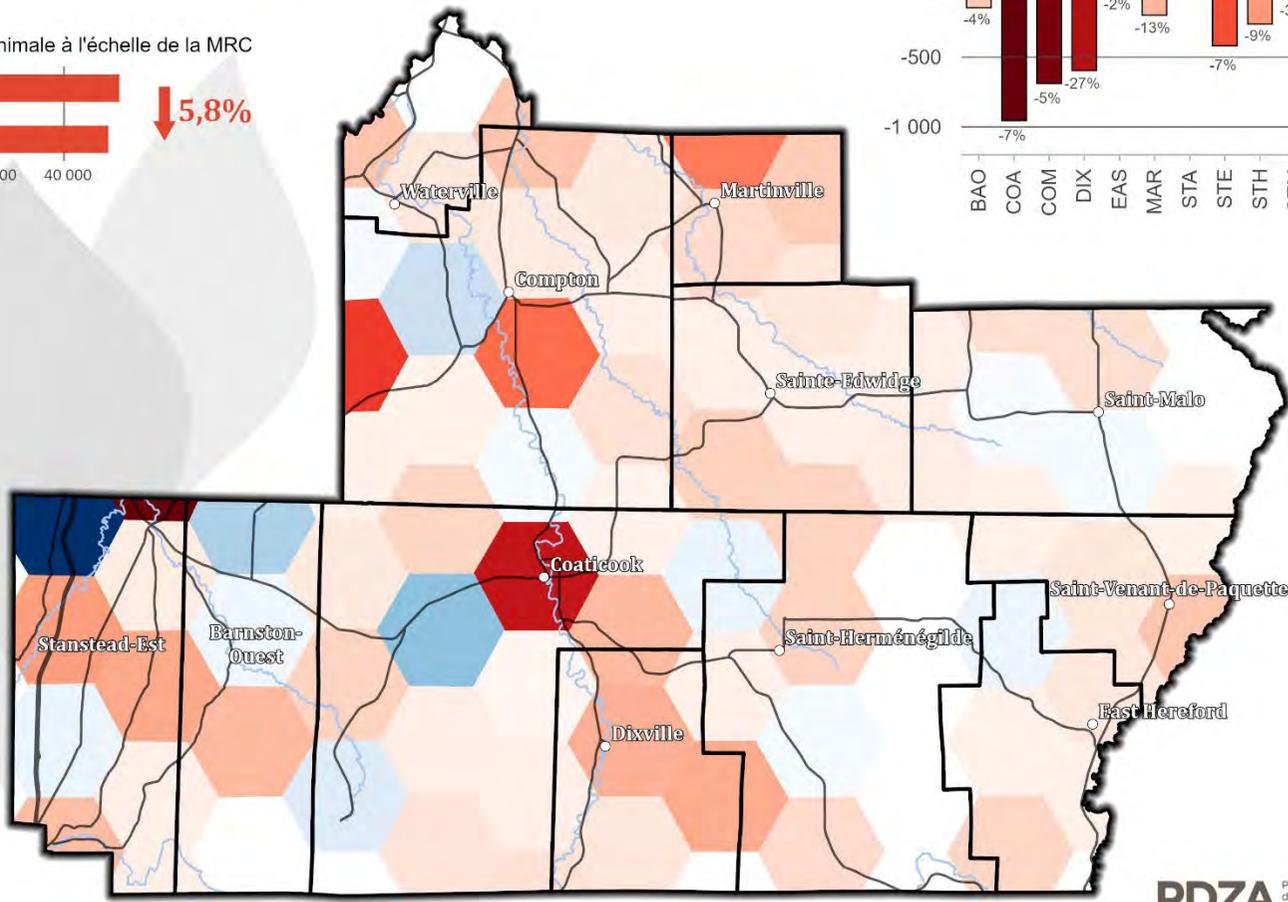
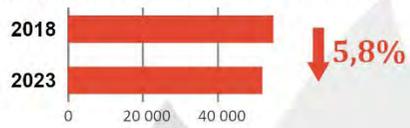
Entre 2015 et 2023, nous avons pu observer une tendance à la diminution du nombre total d'unités animales de 5,8 %, diminution remarquable dans plusieurs secteurs de production sur le territoire de la MRC de Coaticook en fonction des données compilées par le MAPAQ dans les fiches d'enregistrement extraites en 2015 et en 2023. Sur cette période, on a pu observer une densification des élevages en quelques endroits, et une diminution marquée du nombre d'unités animales qui étaient historiquement plus uniformément étalées sur l'ensemble du territoire (Figure 16).

PRODUCTION ANIMALES ANALYSE ENTRE 2018 ET 2023

Densité des unités animales par unité d'évaluation agrégé par tuile d'analyse (différence entre 2018 et 2023 en pourcentage)



Nombre d'unité animale à l'échelle de la MRC



Différence du nombre d'unité animale par municipalité en absolue et en pourcentage

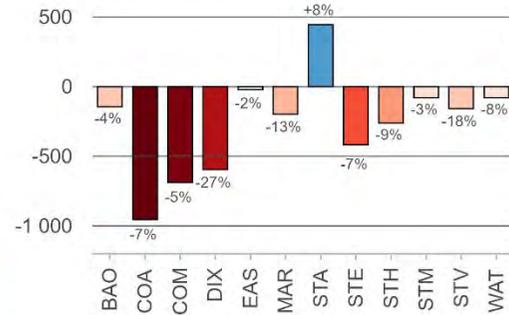


Figure 16 : Densité des u.a par unité d'évaluation agrégée par tuile d'analyse (différence entre 2018 et 2024)

La Figure 17 présente les changements dans les productions les plus présentes selon le recensement de l'agriculture 2021 de Statistique Canada (bovins, porcs, poules et poulets) sur le territoire de la MRC, en nombre de têtes. Notons que cette donnée est basée sur l'adresse de correspondance des entreprises agricoles, et non sur les lieux d'élevages à proprement parler ; autrement dit le territoire de la MRC de Coaticook pourrait compter des animaux d'entreprises de l'extérieur du territoire qui ne sont pas comptés dans le recensement, et les entreprises du territoire pourraient détenir des animaux dans d'autres MRC et être comptées sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Pour l'ensemble des autres espèces, le nombre d'animaux d'élevage était de moins de 500 têtes par espèce au recensement de 2021 de Statistique Canada. Notons que les truites d'élevage ne sont pas couvertes par ce recensement et que leur nombre serait très supérieur à 500 têtes.

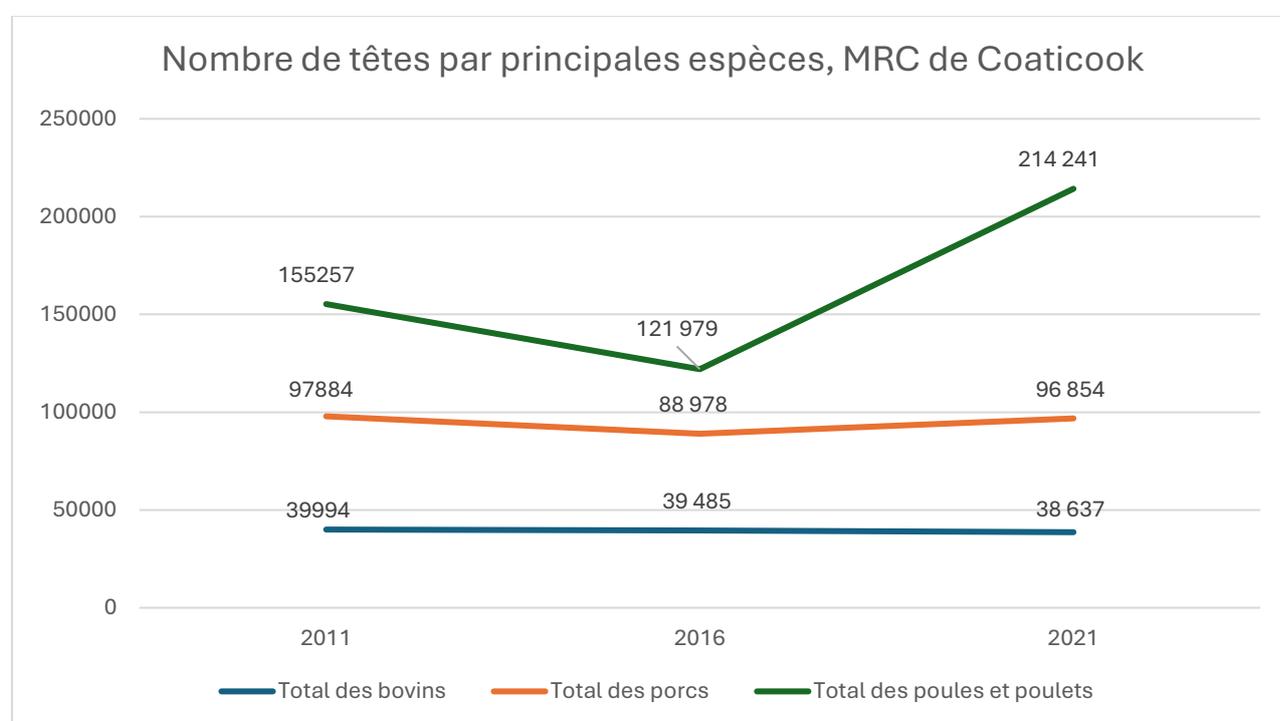


Figure 17 : Production animale, évolution du nombre de têtes

Source : Statistique Canada (2021 ; 2016 ; 2011), Recensement de l'agriculture.

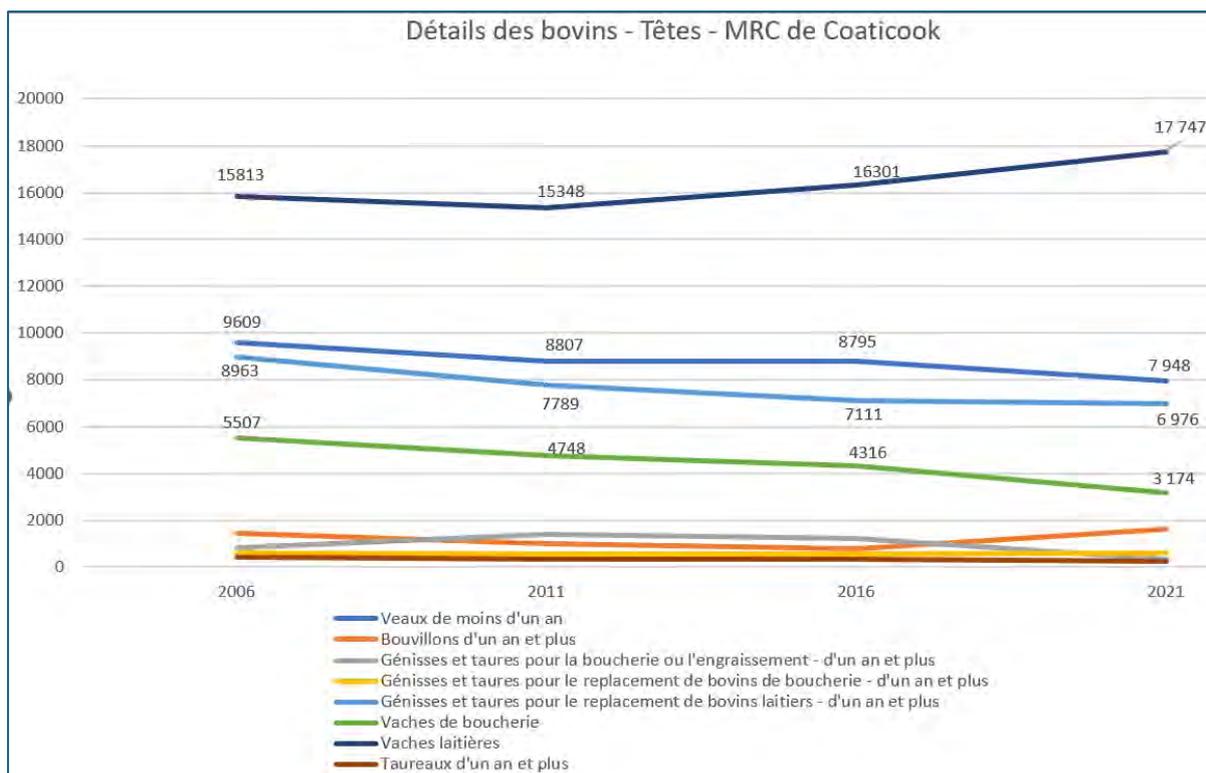


Figure 18: Évolution du nombre de bovins, détails, MRC de Coaticook

Source : Statistique Canada (2021 ; 2016 ; 2011 ; 2006), Recensement de l'agriculture.

Dans les tendances à prévoir, si le nombre de porcs a augmenté entre 2016 et 2021 dans la MRC, il est très probable que ce nombre soit en diminution depuis 2021 avec les difficultés que vit cette industrie (Figure 17). Entre 2016 et 2020, le nombre de fermes porcines a diminué de 5 % au Québec, notamment en raison des difficultés de l'industrie en lien avec la pandémie de COVID-19, bien que la production ait légèrement augmenté en lien avec l'amélioration de la productivité (MAPAQ, 2022). Le nombre total d'unités animales de bovins, de veaux et de moutons a aussi diminué dans la MRC entre 2006 et 2021. La même tendance est observable dans l'ensemble du Québec entre 2015-2019 et peut s'expliquer partiellement par la baisse de consommation de la population des viandes les plus mangées au Québec (MAPAQ, 2021).

D'un point de vue de matières consommables, la région de Coaticook a produit 757 644 douzaines d'œufs et 2 230 428 kg de poulets à griller ou à rôtir dans l'année précédant le recensement de l'agriculture de Statistique Canada de 2021. Le nombre d'unités animales a drastiquement augmenté dans l'industrie des poules et des poulets entre 2016 et 2021. Au Québec, entre 2018 et 2022, la production de poulet a eu une croissance moyenne annuelle de 1,4 % et l'augmentation de la consommation peut expliquer l'augmentation constante de la production (MAPAQ, 2024 (3)).

Du côté des élevages de bovins laitiers, on observe aussi une croissance continue de la taille des entreprises de bovins laitiers entre 2006 et 2021 dans la MRC, en plus d'observer une augmentation du nombre d'unités animales durant les mêmes années.

En 2021, le troupeau moyen de la MRC comptait 102 vaches laitières adultes, soit plus que les 83 vaches pour l’Estrie et les 76 pour l’ensemble du Québec (Tableau 12), alors que le nombre d’éleveurs a diminué dans la MRC, l’Estrie et le Québec. Ceci peut s’expliquer par la consolidation des entreprises de l’industrie.

Tableau 12 : Taille des troupeaux laitiers, MRC de Coaticook, Estrie et Québec.

	2006	2011	2016	2021
Vaches laitières MRC Coaticook	15 813	15 348	16 301	17 747
Nombre d’éleveurs de bovins laitiers	224	204	193	174
Nombre de vaches adultes par élevage	71	75	84	102
Vaches laitières Estrie	39 119	36 919	37 045	39 780
Nombre d’éleveurs de bovins laitiers	658	584	525	478
Nombre de vaches adultes par élevage	59	63	71	83
Vaches laitières Québec	382 363	359 510	347 038	356 956
Nombre d’éleveurs de bovins laitiers	7 484	6 432	5 578	4 679
Nombre de vaches adultes par élevage	51	56	62	76

Source : Statistique Canada (2006, 2011, 2016, 2021). Recensement de l’agriculture.

Contrairement au premier PDZA, nous n’avons pas de données sur la ventilation des troupeaux laitiers par nombre de vaches laitières (la donnée actuelle est en tête, et compte donc les jeunes vaches laitières qui ne sont pas encore en production). De façon générale, il est possible d’observer sur le terrain un certain nombre d’entreprises dont la taille stagne ou augmente modestement, d’autres arrêtent simplement la production laitière et vendent l’ensemble des actifs ou poursuivent dans les champs avec une production végétale non liée à un troupeau, et finalement une dernière proportion investit massivement dans des projets de croissance du troupeau et de modernisation des bâtiments et des équipements.

Production végétale :

La part du lion de la couverture agricole revient à la production fourragère qui compte 19 % de la superficie totale du territoire de la MRC de Coaticook, ceci dans un contexte où le territoire de la MRC abrite un nombre élevé de bovins qui nécessitent une alimentation basée sur les plantes fourragères (Tableau 13).

Tableau 13 : Superficies en culture selon le type de production dans la MRC de Coaticook

Type de production	2024
Céréales et protéagineux	9 903 ha
Fourrages	25 531 ha
Pâturages	5 786 ha
Légumes	154 ha
Fruits	90 ha
Horticulture ornementale et cultures abritées	2 262 ha
Autres productions végétales	2 ha
Total productions végétales (excluant l'acériculture))	43 730 ha

Source : MAPAQ, 2023. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Le Tableau 13 indique que 25 531 ha du territoire agricole sont occupés par des cultures fourragères pérennes. Cela représente 60 % des superficies totales en production végétale dans la MRC. Ceci est une proportion considérable et est encouragé par les efforts de promotion faits par plusieurs organismes et initiatives régionales (CIARC, Rivière vivante, etc.) ainsi que par le contexte socio-économique régional, qui semble favorable à ce secteur. À l'échelle de l'Estrie, la MRC de Coaticook génère 39 % des revenus liés à la production fourragère, même si la proportion d'entreprises est de 16 %, témoignant des grandes superficies dédiées à ce type de production dans la MRC (Figure 19 et Figure 20).

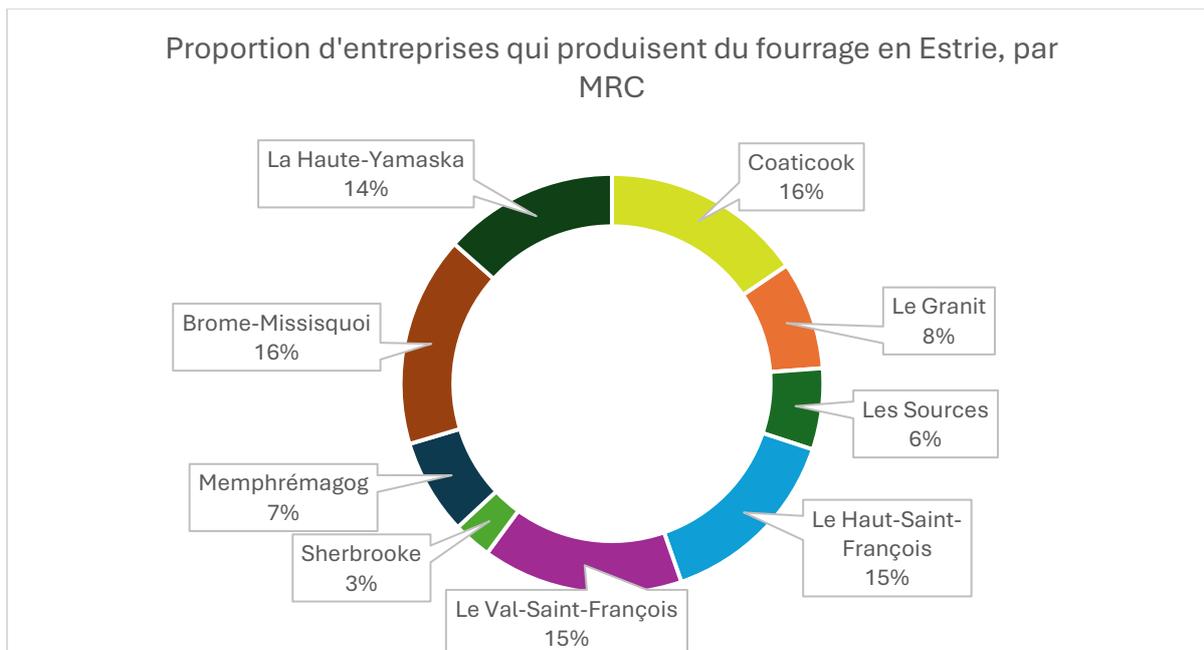


Figure 19 : Proportion d'entreprises qui produisent du foin en Estrie, par MRC

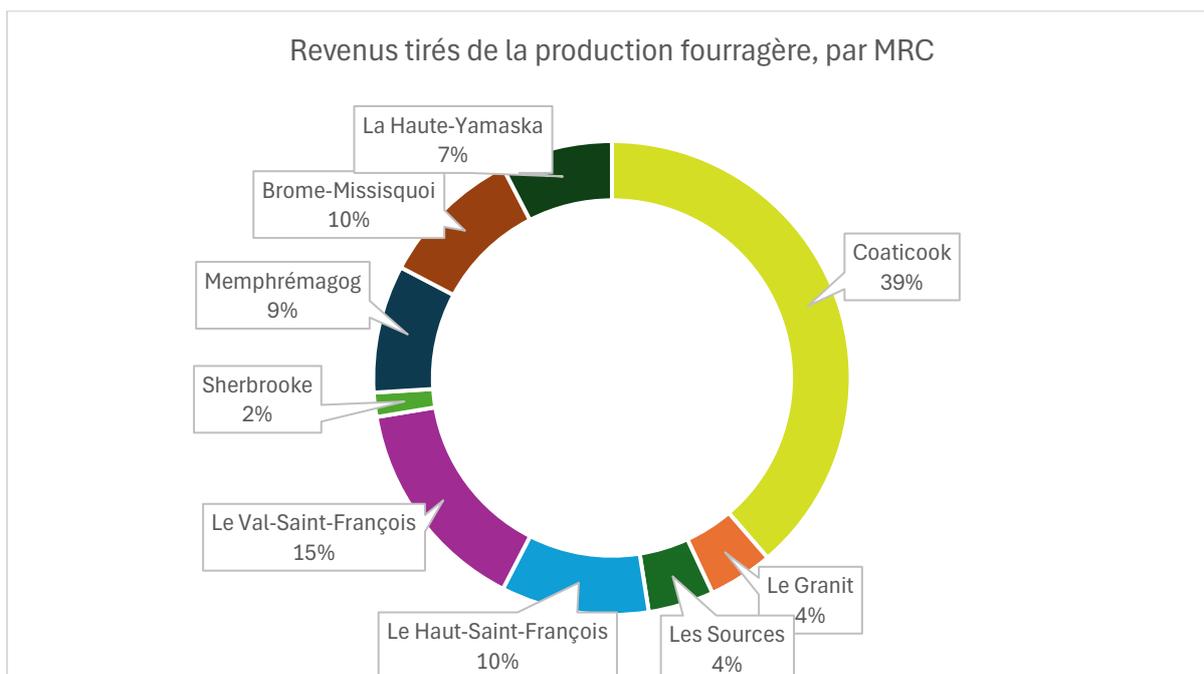


Figure 20 : Proportion des revenus tirés de la production fourragère en Estrie, par MRC

En pensant aux activités agricoles ayant lieu sur le territoire de la MRC de Coaticook qui font partie de la notoriété du territoire à l'extérieur de ses frontières, les fruits et légumes sont une production importante de la région et contribuent au dynamisme et à l'offre alimentaire régionale. En contrepartie, en regardant les données du recensement de l'agriculture de 2021, nous découvrons que 0,5 % du territoire de la municipalité de Compton est couvert par des légumes et des fruits et que seulement 0,2 % du territoire total de la MRC de Coaticook est couvert par des cultures de fruits et légumes en plein champ. Autrement dit, bien que la

couverture géographique de la production de fruits et légumes soit limitée sur le territoire, leur production est identitaire et leur présence économique est importante (on peut penser aux producteurs de fraises, aux vergers, poires, prunes, cerises, camerises, etc.). Toutefois, les cultures abritées incluent aussi des fruits et légumes pouvant améliorer l'autonomie alimentaire. La MRC de Coaticook se démarque en Estrie avec ses entreprises de légumes de serre, car bien qu'elles soient faites sur de petites superficies, le volume de production contribue fortement à l'offre de légumes locaux (16 % des revenus liés aux cultures abritées en Estrie proviennent de la MRC de Coaticook) (Figure 21 et Figure 22).

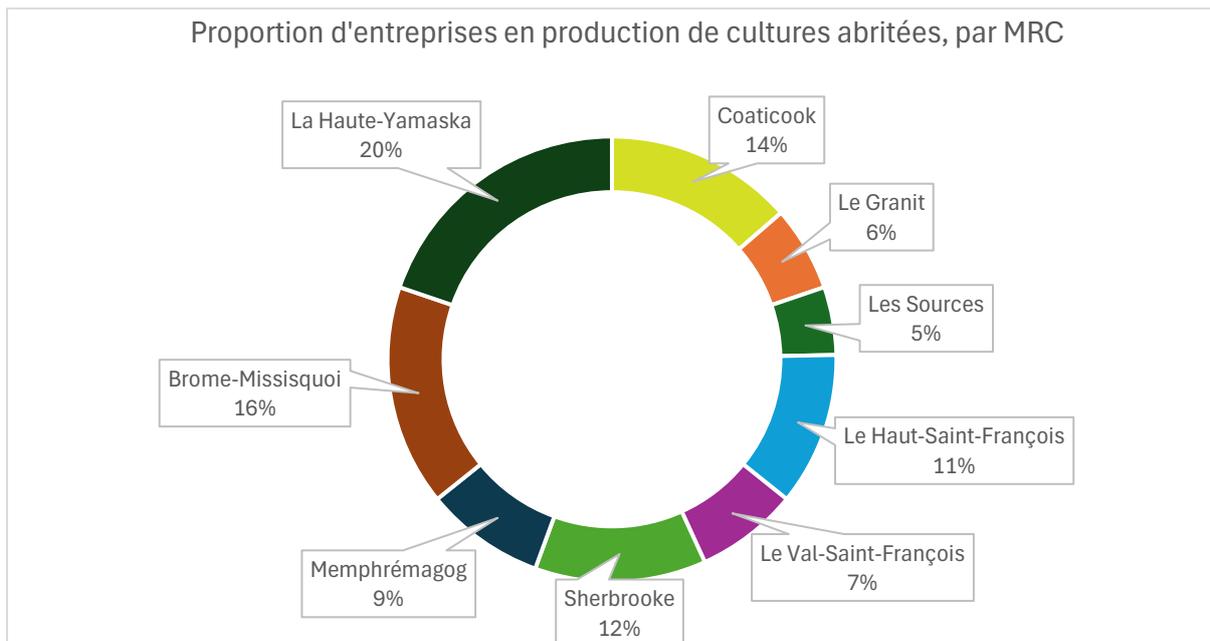


Figure 21 : Proportion d'entreprises en production de cultures abritées en Estrie, par MRC

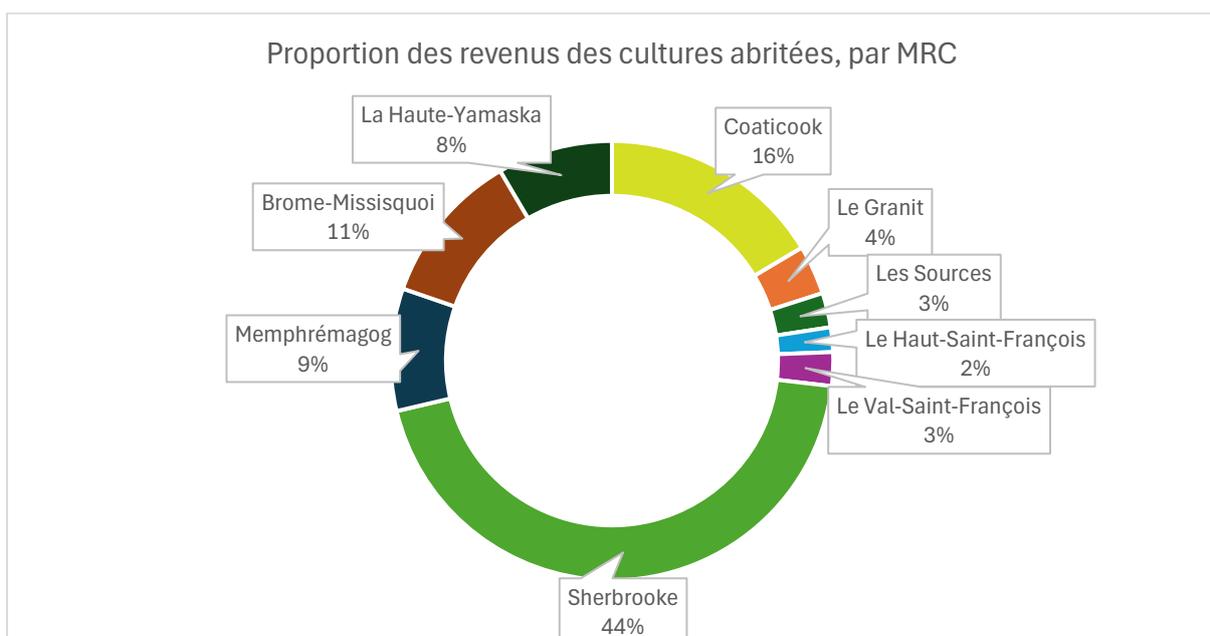


Figure 22 : Proportion des revenus provenant des cultures abritées en Estrie, par MRC

Enfin, l'horticulture ornementale en champ est principalement composée de culture d'arbres de Noël. Selon Statistique Canada⁴, dans les 7 MRC composant anciennement l'Estrie, il y avait 41 entreprises agricoles qui produisaient des arbres de Noël en 2021, et ce, sur 1 668 ha. C'est légèrement moins qu'en 2011 (où 47 entreprises cultivaient 1 780 ha d'arbres de Noël). Le nombre d'exploitations déclarant des superficies cultivées en arbres de Noël dans la MRC de Coaticook représente 34 % du nombre d'exploitants et 47 % des superficies de cette culture dans l'ensemble de l'Estrie (7 MRC – 1ere MRC en importance dans cette production) (Figure 23 et Figure 24).

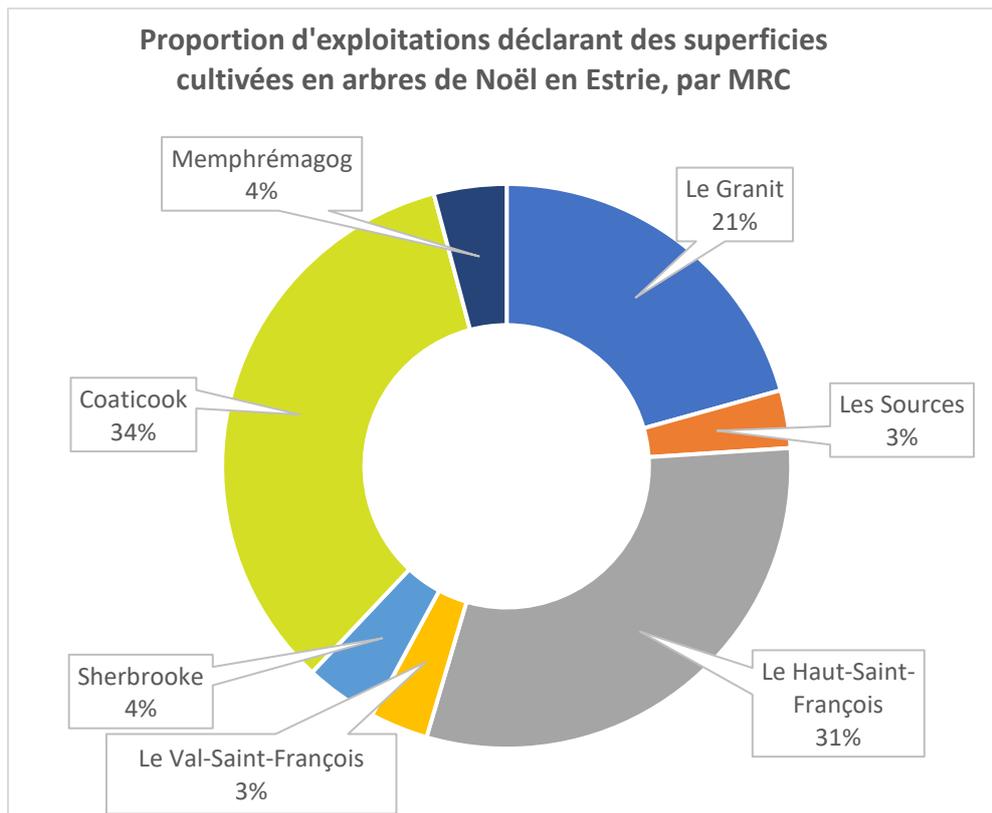


Figure 23 : Proportion d'exploitations déclarant des superficies cultivées en arbres de Noël en Estrie, par MRC

⁴ Statistique Canada. [Tableau 32-10-0249-01 Utilisation des terres, Recensement de l'agriculture, 2021](#)
 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210024901-fra>

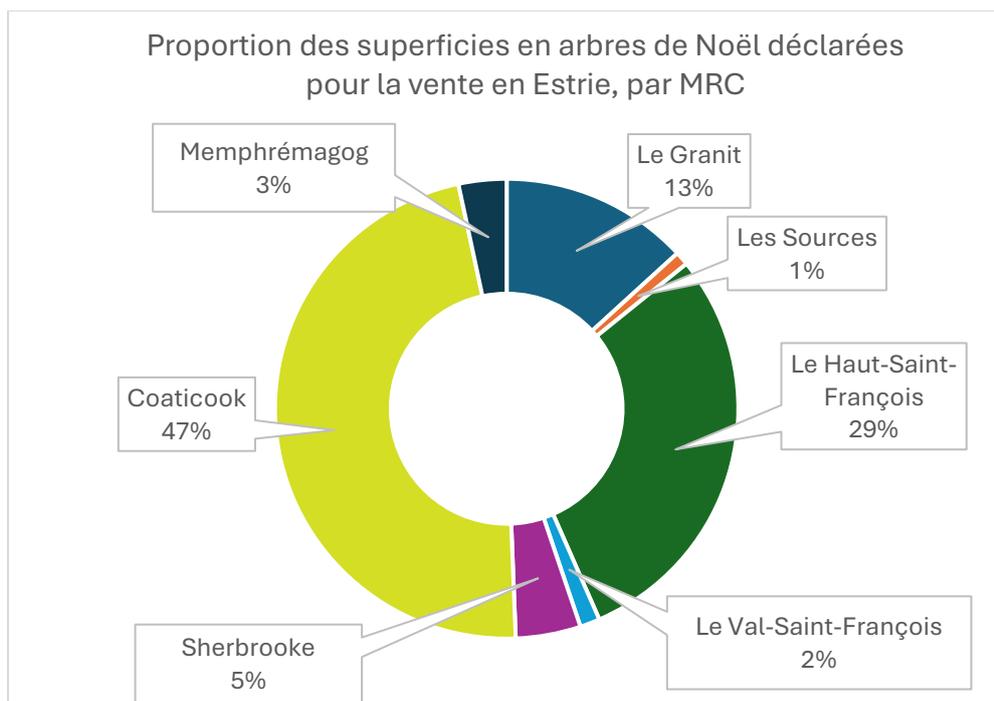


Figure 24 : Proportion des superficies en arbres de Noël déclarées pour la vente en Estrie, par MRC

Production forestière et acéricole :

En 2023, la MRC compte 405 producteurs forestiers possédant un plan d'aménagement forestier sur son territoire (producteurs reconnus). Ces plans couvrent 34 328 hectares de forêt, selon l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie. Le Tableau 14 présente la répartition de ces entreprises par municipalités.

Tableau 14 : Répartition des plans d'aménagement forestier

Municipalité	Producteur forestier reconnu (nb)	Superficie forestière enregistrée (ha)
St-Malo	66	5 720,56
St-Venant-de-Paquette	29	2 791,28
East Hereford	18	4 300,12
St-Herménégilde	75	7 908,74
Dixville	31	1 863,77
Coaticook	45	3 173,52
Barnston-Ouest	40	2 097,49
Stanstead-Est	32	1 328,37
Ste-Edwidge-de-Clifton	47	2 222,98
Martinville	22	1 119,35
Compton	38	1 131,26
Waterville	14	670,29
Total	405	34 327,73

Source : Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, 2023. Extraction de bases de données interne au 30 septembre 2023.

Le total de 405 producteurs forestiers reconnus exclut les doublons, c'est-à-dire les propriétaires qui possèdent des lots dans différentes municipalités de la MRC. Pour être reconnu producteur forestier, il faut posséder 4 ha et plus de forêt et détenir un plan d'aménagement forestier valide.

En 2022, 45 % des producteurs forestiers du territoire sont membres du SPFSQ, qui gère le plan conjoint pour le bois de pâtes feuillu. Le bois de sciage n'est pas mis en marché grâce à un plan conjoint. Le sud du Québec bénéficie d'une localisation intéressante, soit à proximité de l'usine de Domtar qui achète une partie du bois de pâtes, ainsi que la proximité des États-

Unis qui a importé en moyenne 49 000 mcs de bois du sud du Québec par an au courant des cinq dernières années (SPFSQ, 2023. *Données internes*).

En 2022, les producteurs forestiers de la MRC livraient 12 % des volumes de bois estriens mis en marché à travers le SPFSQ, ce qui place la MRC au 3^e rang du plus gros volume livré au sein des MRC de l’Estrie (Tableau 15).

Tableau 15 : Livraisons 2022 par agence et par MRC sur le territoire du plan conjoint des producteurs forestiers du Québec

MRC	Superficie forestière		Pâtes		Sciage*		Livraisons totales	
	Superficie (ha)	Superficie productive (%)	mcs	Nb entités	mcs	Nb entités	mcs	Nb entités
Coaticook	87 931	13 %	22 688	90	90 850	219	113 538	245
Estrie	697 600	100 %	157 143	360	516 704	1 183	673 846	1 278
SPFSQ	1064640	-	240 751	447	711 240	1 363	951 991	1 502

*Pour le bois de sciage payé par le SPFSQ

Une entité est un entrepreneur forestier, un conseiller forestier ou un propriétaire

Source : Syndicat des Producteurs Forestiers du Sud du Québec, Rapport annuel, 2022

En 2022, 370 propriétaires forestiers de la MRC ont obtenu la certification FSC, qui est une norme de foresterie responsable : cela représente 33 838 ha de boisé, soit 38% du territoire forestier de la MRC (incluant Hereford) (Figure 25)(SPFSQ, 2022).

Selon les données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, les municipalités Saint-Herménégilde et de East Hereford possèdent les plus grandes superficies ayant un potentiel acéricole avec plus de 25% de leur territoire forestier.

SECTEUR FORESTIER

Proportion de la superficie forestière et acéricole de la municipalité

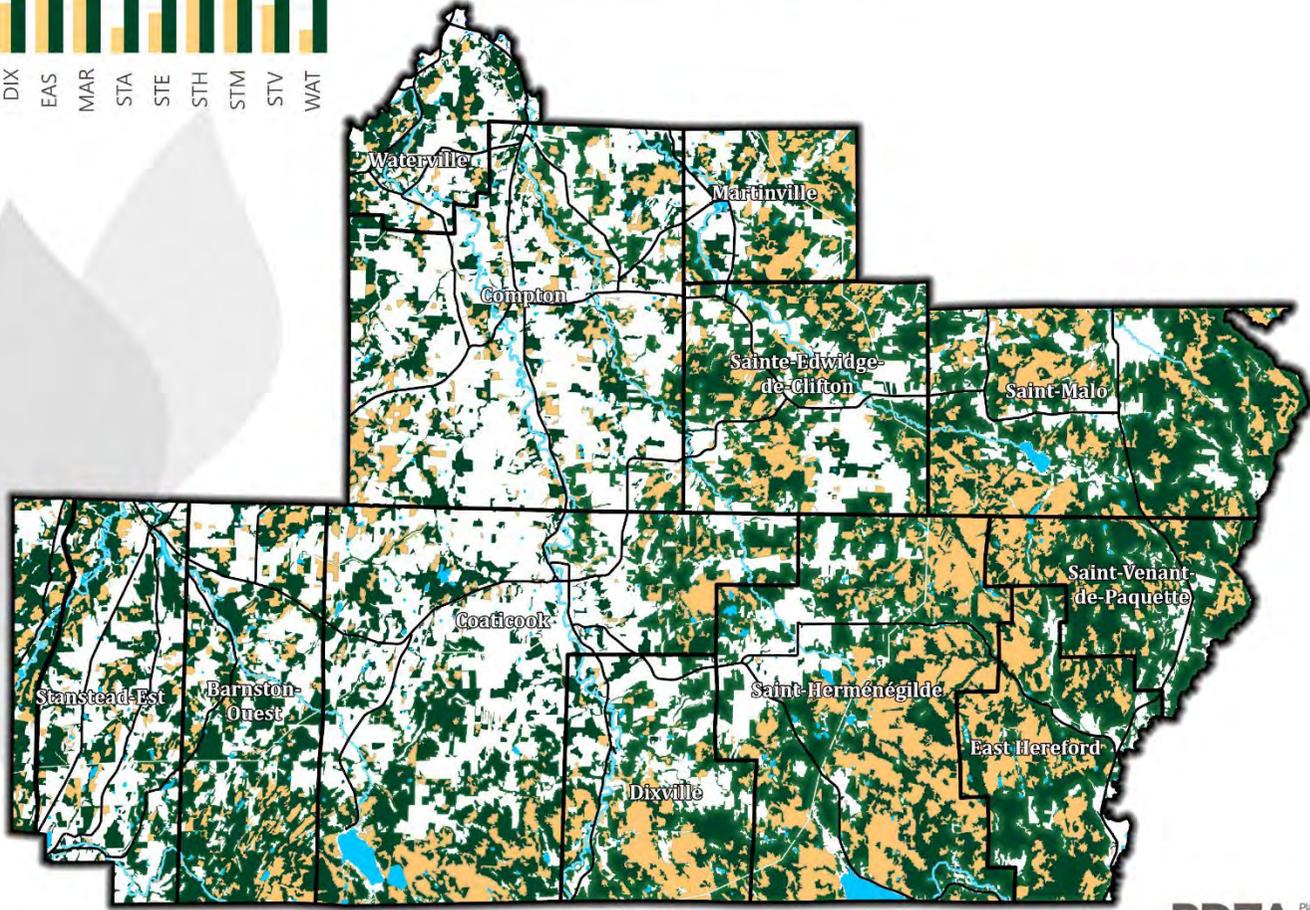
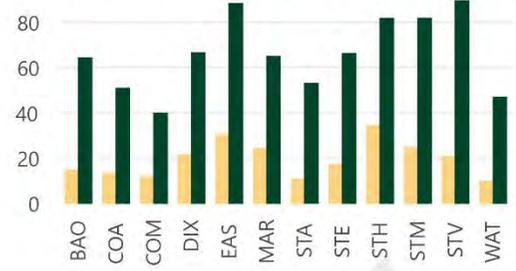


Figure 25 : Secteur forestier et acéricole

L'acériculture est importante dans la MRC : 130 entreprises acéricoles se partagent 806 893 entailles, toutes en forêt privée (Tableau 16). La production annuelle en 2024 s'élevait à 3,4 millions de livres, pour des revenus de 11,5 millions de dollars. Les revenus liés à la production acéricole de la MRC de Coaticook représentent 7 % des revenus liés à cette production dans l'Estrie (7 MRC).

Tableau 16 : Portrait de l'Acériculture dans la MRC.

	Nb d'entreprises	Nb d'entailles	Production annuelle (livres)	Valeur de production (millions \$)
MRC Coaticook	130	806 893	3,4 millions	11,5
Estrie	1 085	9 000 000	30,3 millions	129,9

Sources : PPAQ (2024). Fiche région acéricole Estrie. 2 p.

LES ENTREPRISES AGRICOLES

Nombre et taille :

Le regroupement des entreprises agricoles et le vieillissement des exploitants agricoles au Québec résultent en une diminution du nombre d'entreprises agricoles sur l'ensemble du territoire entre 2006 et 2016 (Statistique Canada, 2022) (Tableau 17). Sur le territoire de la MRC de Coaticook, c'est ce qui a été constaté entre 2006 et 2011. Par contre, depuis 2016 au Québec, on remarque une augmentation du nombre d'entreprises agricoles pour la première fois en 40 ans, qui pourrait être attribuable à l'augmentation du nombre de petites entreprises (Statistiques Canada, 2021). Sur le territoire de la MRC de Coaticook, cette même tendance est observable entre 2011 et 2021. Dans la MRC, seules les municipalités de Barnston-Ouest, de Standstead-Est et de Sainte-Edwidge-de-Clifton présentent une diminution du nombre d'entreprises agricoles sur leur territoire.

Tableau 17 : Nombre d'entreprises agricoles

	Nombre total de fermes			
	2006	2011	2016	2021
Québec	30 675	29 437	28 919	29 380
Estrie préfusions	2 812	2 730	2 739	3 009
MRC Coaticook	579	556	571	595
<i>Saint-Malo</i>	30	27	36	38
<i>East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette</i>	25	26	30	31
<i>Saint-Herménégilde</i>	19	46	25	28
<i>Dixville</i>	29	26	21	30
<i>Coaticook</i>	132	89	131	154
<i>Barnston-Ouest</i>	39	85	34	23
<i>Stanstead-Est</i>	53	25	48	36
<i>Sainte-Edwidge-de-Clifton</i>	54	49	62	58

<i>Martinville</i>	18	27	23	27
<i>Compton et Waterville</i>	180	156	161	170

Source : Statistique Canada (2021). Recensement de l'agriculture.

Soulignons également que le territoire de la MRC de Coaticook présente les entreprises ayant les superficies moyennes en culture les plus élevées de l'Estrie, même supérieures aux valeurs moyennes québécoises (Tableau 18).

Tableau 18 : Superficie moyenne en culture par entreprises agricoles

	Superficie moyenne en culture par entreprise* (ha)		
	2011	2016	2021
Québec	64	65	64
Estrie préfusions	40	41	39
MRC Le Granit	23	23	22
MRC Les Sources	51	54	54
MRC Le Haut-Saint-François	40	34	34
MRC Le Val-Saint-François	42	47	42
MRC Sherbrooke	28	40	24
MRC Coaticook	60	62	67
MRC Memphrémagog	30	25	26
<i>Saint-Malo</i>	55	48	53
<i>East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette</i>	31	25	26
<i>Saint-Herménégilde</i>	60	67	69
<i>Dixville</i>	92	85	70
<i>Coaticook</i>	75	70	75
<i>Barnston-Ouest</i>	48	95	131

<i>Stanstead-Est</i>	60	47	61
<i>Sainte-Edwidge-de-Clifton</i>	51	45	44
<i>Martinville</i>	54	29	68
<i>Compton et Waterville</i>	61	72	71

Source : Statistique Canada (2021). Recensement de l'agriculture.

*Sans les arbres de Noël et en assumant que les terres de l'entreprise sont dans la municipalité où elle a son lieu d'affaires

En classant les entreprises agricoles par taille, il est possible de constater que la MRC de Coaticook semble présenter une part importante des entreprises cultivant 227 hectares et plus (Tableau 19 & Figure 26), particulièrement dans les municipalités de Coaticook et de Compton et Waterville.

Tableau 19 : Classes de tailles d'entreprises agricoles

	Nombre d'entreprises par tranches de superficies cultivées		
	Petit * (0-28 ha)	Moyen (28-227 ha)	Gros (227 ha et +)
Québec	16179	11265	1936
Estrie préfusions	2002	913	94
MRC Le Granit	563	117	11
MRC Les Sources	136	106	9
MRC Le Haut-Saint-François	353	145	15
MRC Le Val-Saint-François	309	168	16
MRC Sherbrooke	115	23	3
MRC Coaticook	292	266	37
MRC Memphrémagog	234	88	3
<i>Saint-Malo</i>	16	22	0
<i>East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette</i>	23	7	1
<i>Saint-Herménégilde</i>	14	12	2
<i>Dixville</i>	12	16	2
<i>Coaticook</i>	71	72	11
<i>Barnston-Ouest</i>	10	11	2
<i>Stanstead-Est</i>	21	12	3
<i>Sainte-Edwidge-de-Clifton</i>	29	28	1
<i>Martinville</i>	14	10	3
<i>Compton et Waterville</i>	82	76	12

Source : Statistique Canada (2021). Recensement de l'agriculture.

*À noter que la première catégorie (petit 0-28 ha) englobe aussi les entreprises qui déclarent 0 ha en superficie cultivée

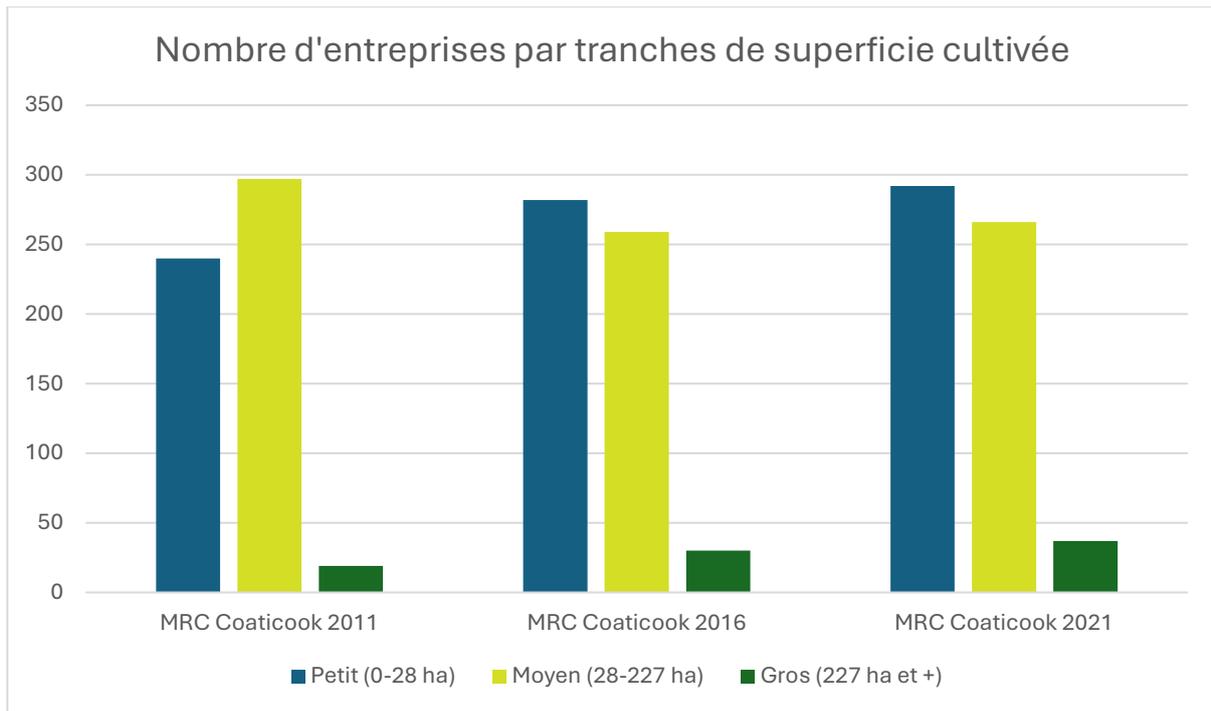


Figure 26 : Évolution du nombre d'entreprises par tranches de superficie cultivée dans la MRC.

Source : Statistique Canada (2021). Recensement de l'agriculture.

*À noter que la première catégorie (petit 0-28 ha) englobe aussi les entreprises qui déclarent 0 ha en superficie cultivée

Revenus, actifs et investissements :

En observant les entreprises agricoles selon les différentes classes de revenus, il apparaît une fois de plus que Coaticook et Compton ressortent du lot par le nombre élevé d'entreprises agricoles sur leur territoire ayant des revenus annuels de 500 000 \$ et plus. De façon générale, on peut séparer les entreprises agricoles en 3 classes ; celle qui ont des revenus bruts agricoles de 500 000 \$ et plus (28 % des fermes), celles qui ont des revenus agricoles de 50 000 \$ annuellement et moins (la catégorie dite des petites fermes par l'UPA, soit 31 % des fermes) et finalement les entreprises entre les deux (41 %) (Tableau 20). Dans l'Estrie, ce sont 48 % des entreprises qui déclaraient moins de 50 000 \$ de revenus bruts en 2023, ce qui est 17 % supérieur à la MRC de Coaticook (MAPAQ, 2024 (2)).

Tableau 20 : Entreprises agricoles par classes de revenus

Municipalité	0 à	5 000 \$ à 50 000 \$ à		100 000 \$	250 000 \$	Nb	
	< 5 000 \$	< 50 000 \$	< 100 000 \$	< 250 000 \$	< 500 000 \$		500 000 \$ d'exploitations total
Saint-Malo	C	9	C	5	8	9	37

Saint-Venant-de-Paquette	-	C	C	C	C	C	10
East Hereford	-	4	C	C	C	4	15
Saint-Herménégilde	5	7	4	C	5	9	32
Dixville	C	7	C	C	5	9	28
Coaticook	C	28	13	13	22	35	114
Barnston-Ouest	C	15	C	4	6	9	39
Stanstead-Est	5	11	5	9	8	13	51
Sainte-Edwidge-de-Clifton	4	14	9	11	6	13	57
Martinville	-	7	C	6	4	C	21
Compton	6	30	19	15	17	51	138
Waterville	C	6	-	C	4	C	16
MRC Coaticook	31	140	66	74	91	156	558
%	6%	25%	12%	13%	16%	28%	100%

Source : MAPAQ). Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles Extraction juin 2023. Les C marquent des données qui ne peuvent pas être divulguées, car le nombre d'exploitations agricoles est inférieur à 4.

Le Tableau 21 présente les revenus, les dépenses et les capitaux agricoles selon les données du recensement des entreprises agricoles de Statistique Canada de 2021. Une première conclusion est que la MRC de Coaticook totalise environ le tiers des revenus bruts agricoles et des capitaux agricoles de l'Estrie d'avant les fusions avec Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska. On voit également la proportion des charges par rapport aux revenus bruts liés à l'agriculture et à la forêt laissant 15 % de revenus des ventes après avoir payé les charges, soit 42 M\$ pouvant être attribués à du revenu net.

Les actifs agricoles du territoire de la MRC de Coaticook sont de 1,6 milliard de dollars. En comparant les capitaux agricoles aux revenus nets, il apparaît que chaque dollar de capitaux agricoles génère 0,025 \$ en revenus nets agricoles par année en moyenne, soit une performance sous la moyenne québécoise et estrienne.

L'agriculture des municipalités a des caractéristiques économiques différentes les unes des autres. Martinville et Stanstead-Est ont un écart entre les revenus et les dépenses de l'ensemble des entreprises agricoles de la municipalité de l'ordre de 5 % (Statistique Canada 2021, voir Figure 27), ce qui pose des questions sur la capacité des entreprises à réinvestir pour se moderniser, ou seulement pour permettre d'accueillir de la relève et transférer l'entreprise.

D'autre part, cet écart est de 22% à Barnston-Ouest et de 23% à Saint-Venant-de-Paquette et East Hereford. L'agriculture de ces municipalités s'en tire avantageusement bien par rapport aux moyennes du secteur agricole. Ces secteurs sont également ceux où le rendement de l'actif est le plus avantageux.

En valeurs absolues, les revenus et les dépenses liées au secteur agricole des municipalités de Coaticook, Compton et Waterville sont les plus importants (Figure 27).

Tableau 21 : Revenus, dépenses et capitaux agricoles

	Total des revenus d'exploitation (excluant les ventes de produits forestiers)*- Montant \$	Ventes de produits forestiers *- Montant \$	Dépenses⁵ totales pour le fonctionnement de l'exploitation agricole * - Montant \$	Net	Valeur totale du capital agricole - Montant en \$	Net/Brut	Net/actif
Québec	13 030 846 205	68 125 221	10 915 126 455	2 183 844 971 \$	72 937 017 145	16,67%	0,0299 \$
Estrie préfusions	802 781 012	13 726 310	675 867 736	140 639 586 \$	5 130 985 181	17,22%	0,0274 \$
MRC Le Granit	142 271 205	2 772 818	113 680 718	31 363 305 \$	866 493 731	21,62%	0,0362 \$
MRC Les Sources	83 052 837	511 494	70 761 783	12 802 548 \$	437 434 765	15,32%	0,0293 \$
MRC Le Haut-Saint-François	109 159 256	735 419	87 755 532	22 139 143 \$	715 397 263	20,15%	0,0309 \$
MRC Le Val-Saint-François	108 910 790	682 173	92 942 298	16 650 665 \$	828 173 941	15,19%	0,0201 \$
MRC Sherbrooke	33 394 965	98 746	24 300 380	9 193 331 \$	191 989 690	27,45%	0,0479 \$

⁵ Les dépenses d'exploitation agricoles totales ne comprennent pas le coût des produits achetés uniquement pour la revente, l'amortissement, la déduction pour amortissement ou le rajustement de l'inventaire.>> (Statistique Canada, 2021)

MRC Coaticook	266 221 702	8 506 943	232 772 475	41 956 170 \$	1 631 190 602	15,27%	0,0257 \$
MRC Memphrémagog	59 770 257	418 717	53 654 550	6 534 424 \$	460 305 189	10,86%	0,0142 \$

Source : *Statistique Canada (2021). Recensement de l'agriculture.*

* dans l'année civile précédant le recensement ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé avant le recensement

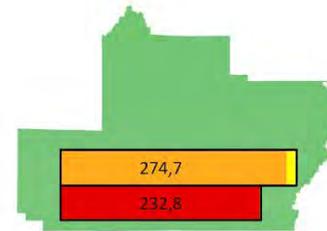
Les revenus nets ont été calculés comme suit : Revenus totaux (agricole et forestiers) – dépenses totales

REVENUS ET DÉPENSES DES ENTREPRISES AGRICOLES 2021

Écart entre les revenus et dépenses totaux



Portrait de la MRC



Type de revenu / dépense (million \$)



Revenu agricole



Revenu forestier pour les entreprises agricole



Dépense

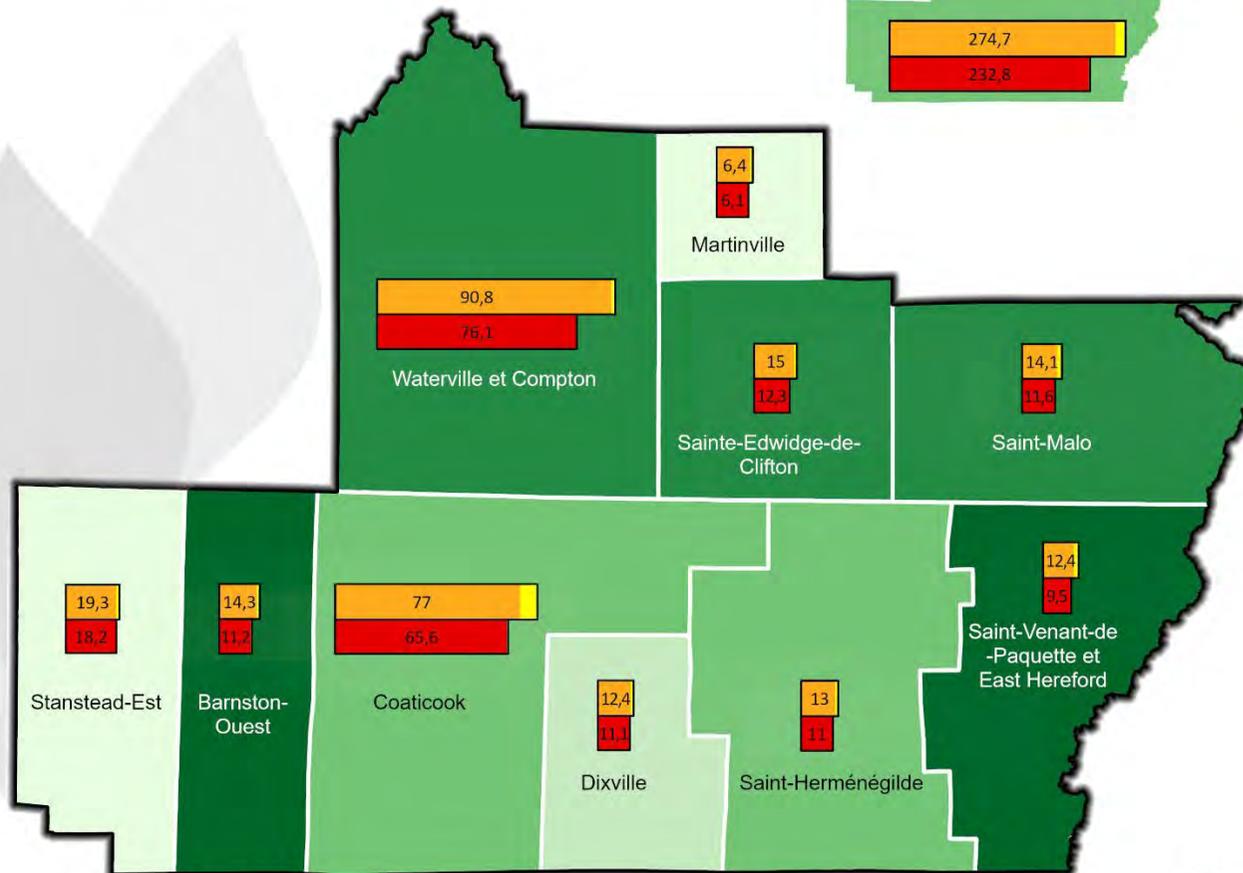


Figure 27 : Revenus et dépenses des entreprises agricoles en 2021

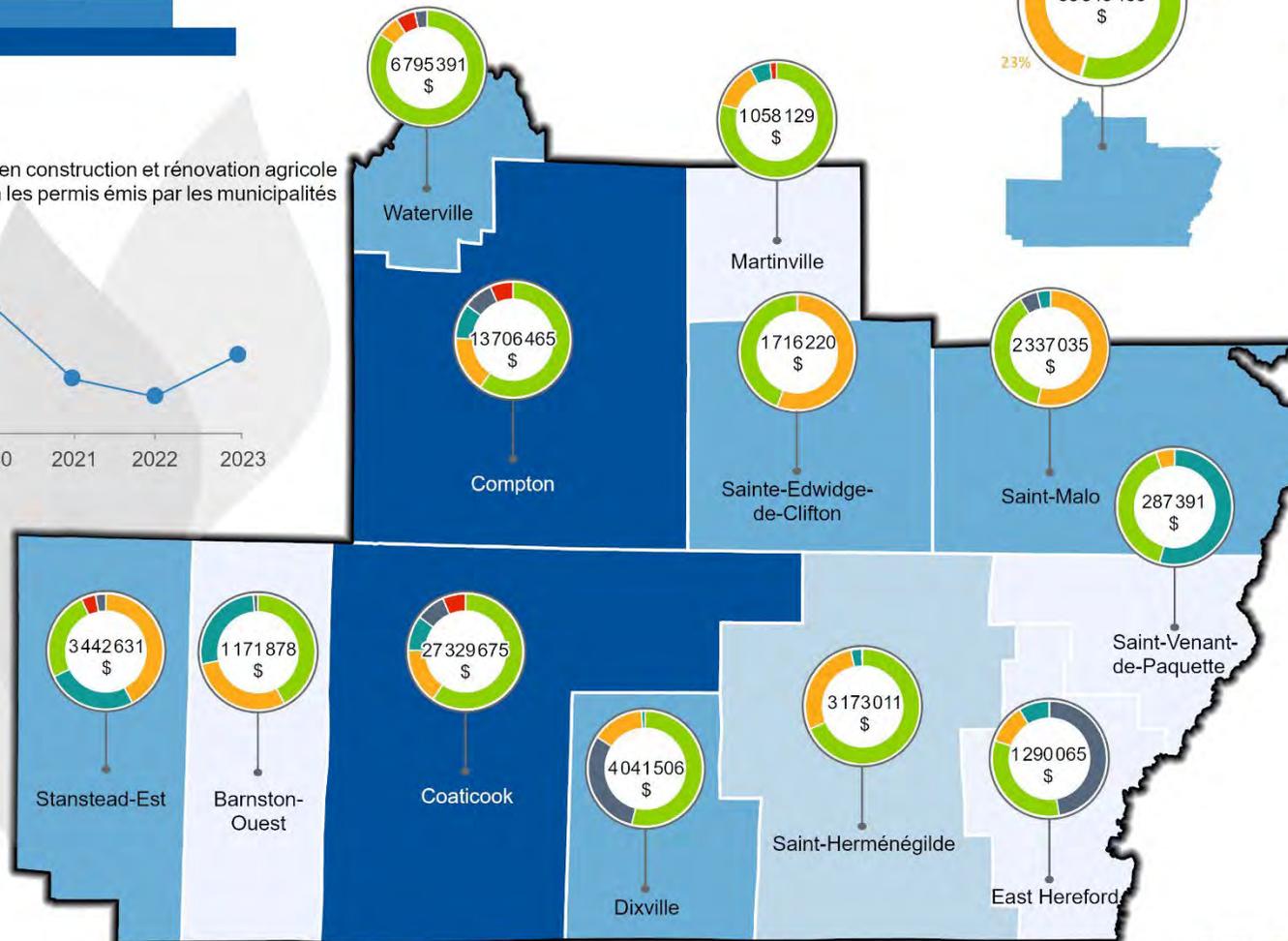
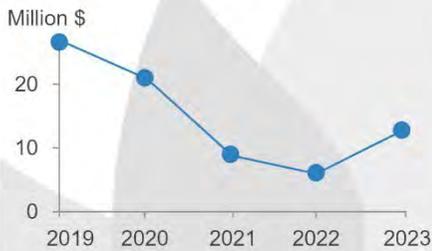
La Figure 28 illustre les investissements agricoles en construction et rénovation pour chacune des municipalités de la MRC de Coaticook. Ces données restent conservatrices étant donné qu'elles représentent la valeur des travaux prévus par les productrices et producteurs agricoles sans prendre en considération les équipements (qui représentent une part importante des valeurs de projets, pensons par exemple aux robots de traite ou à des équipements liés à des opérations en agrotransformation). On peut y observer que 23 % des valeurs de permis des 5 dernières années sont attribuées au secteur agricole, pour une valeur moyenne d'environ 15 M\$ par année en construction et en matériaux.

Nous pouvons également constater que ces investissements varient grandement d'une année à l'autre. En 2019, les montants investis en rénovation et construction avoisinaient les 25 M\$ pour ensuite descendre aux environs de 5 M\$ en 2022. Les programmes de subvention gouvernementaux accessibles ainsi que les taux d'intérêt sont des facteurs qui peuvent influencer le niveau des investissements dans le temps. L'ampleur de la construction liée aux activités agricoles est probablement sous-évaluée par rapport à ce qu'il se passe réellement sur le terrain.

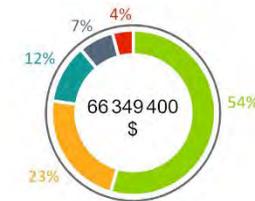
Dollars investis en construction et rénovation agricole par ha de zone agricole, selon les permis émis par les municipalités



Dollars investis en construction et rénovation agricole par année selon les permis émis par les municipalités



Portrait de la MRC



Secteur d'activité



Figure 28 : Investissements agricoles en construction et rénovation

Activités complémentaires et vente en circuit court :

Un certain nombre d'entreprises agricoles du territoire de la MRC de Coaticook ont des opérations de transformation alimentaire. Il y a 47 entreprises agricoles du territoire de la MRC de Coaticook qui ont de telles activités (Tableau 22). De ce nombre, les produits de l'érable sont les mieux représentés avec 27 entreprises qui vont au-delà de la production de sirop d'érable, de la tire et du beurre d'érable (qui sont un conditionnement de produits de l'érable, mais ne comptent pas comme une transformation), et qui proposent des produits transformés comme des tartes au sucre d'érable et cornets à l'érable. En 2e place vient la transformation des fruits et légumes avec 11 entreprises, par exemple pour de la conserve, du jus, etc.

Tableau 22 : Nombre d'exploitations agricoles déclarant des activités de transformation alimentaire selon le type de produit transformé.

	Produits de l'érable ¹	Viandes, volailles et poissons ²	Boissons alcoolisées ³	Fruits et légumes ⁴	Autres	Boulangerie et pâtisserie ⁵	Produits laitiers	TOTAL
MRC Coaticook	27	4	4	11	4	C	C	47
Estrie	136	25	21	46	27	5	7	243

Source : MAPAQ Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles. Extraction juin 2023. Les C marquent des données qui ne peuvent être divulguées, car le nombre d'exploitations agricoles est inférieur à quatre.

¹ Fabrication de produits de l'érable (autres que le sirop)

² Découpe et transformation de viandes, volailles et poissons (pâté, charcuterie, etc.)

³ Fabrication de boissons alcoolisées

⁴ Transformation de fruits et légumes (conserve, jus, etc.)

⁵ Fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie

Certains producteurs et productrices agricoles souhaitent tirer parti de la proximité avec leur clientèle. Selon l'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, 84 entreprises du territoire de la MRC de Coaticook ont un kiosque à la ferme, ce qui peut inclure les cabanes à sucre qui vendent des produits de l'érable directement au consommateur (Tableau 23). En ce qui a trait au marché de proximité de la région, 32 entreprises du territoire vendent leurs produits en marché public. L'autocueillette est une offre présente sur 17 entreprises. Finalement, 11 entreprises présentent des activités agro- touristiques conformes à sa définition qui consiste en toute activité touristique complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole.

Tableau 23 : Circuits courts (vente directe) et agrotourisme.

	Kiosque à la ferme	Produit vendu en marché public	Autocueillette exploitation	Agrotourisme
MRC Coaticook	84	32	17	11
Estrie	538	203	103	102

Source : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles. Extraction juin 2023

Régie biologique :

Une légère hausse du nombre d'entreprises certifiées est perceptible dans les dernières années sur le territoire de la MRC de Coaticook, tel que démontré au Tableau 24.

Tableau 24 : Nombre d'entreprises certifiées biologiques dans la MRC de Coaticook

	2016	2021
Nombre d'entreprises agricoles certifiées biologiques dans la MRC de Coaticook	25	36

Source : Statistique Canada (2021 ; 2016, 2021). Recensement de l'agriculture.

De façon plus large, pour les entreprises certifiées biologiques incluant aussi la production agricole et la transformation, en février 2025 on note la présence de 18 entreprises en productions végétales, 7 entreprises en productions animales, 19 entreprises en produits acéricoles, 13 entreprises en préparation alimentaire et transformation, 2 entreprises en conditionnement et une entreprise en boissons alcoolisées. Certaines entreprises sont dans plus d'une catégorie, pour un total de 49 entreprises détenant une certification biologique. (CARTV, 2025)

ENTREPRENEUR(E)S ET ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

Productrices et producteurs agricoles

Le territoire est cultivé par un nombre important d'individus. La Figure 29 suivante présente les proportions des producteurs et productrices agricoles en fonction des municipalités.

VISAGE DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS ET DÉMARCHES EN TRANSFERT

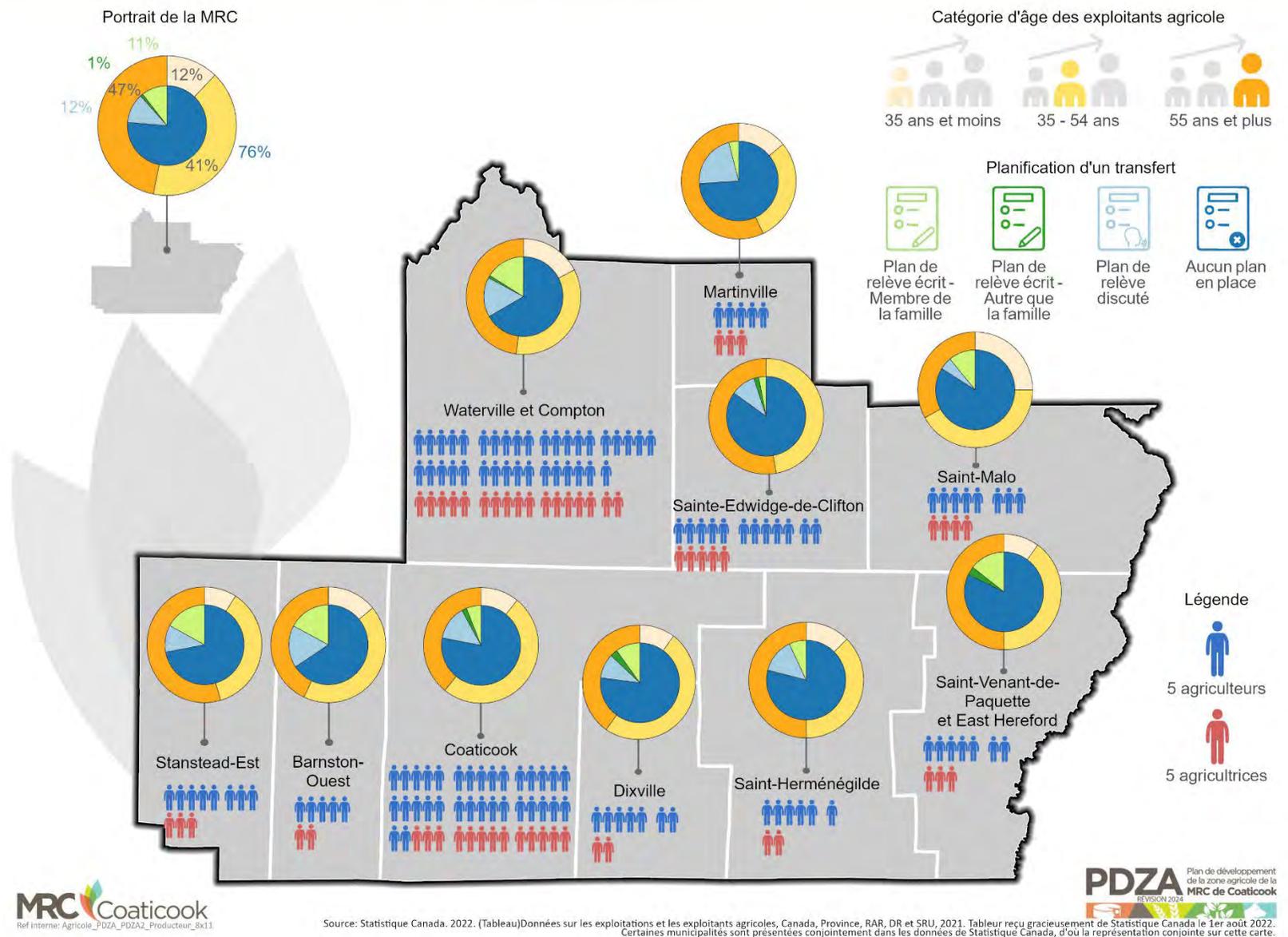


Figure 29 : Démarches de transfert sur le territoire de la MRC

Des 895 personnes en production agricole dans la MRC, 630 sont des hommes et 270 sont des femmes. Seulement 115 ont moins de 35 ans (13 %), contre 410 ayant 55 ans et plus (46 %). La strate d'âge centrale des 35 ans à 54 ans compte 375 personnes (42 %). L'âge moyen est de 51,5 ans et l'âge médian est de 53 ans. Pour 255 productrices et producteurs agricoles, ils sont seuls actionnaires de l'entreprise agricole (28 % des productrices et producteurs). On peut également déduire que 43 % des entreprises agricoles n'ont qu'un seul exploitant. (Recensement de l'agriculture 2021, Statistique Canada)

Sans grande surprise, les territoires avec le plus grand nombre de producteurs et productrices sont Coaticook et Compton-Waterville, une région de fort dynamisme agricole. L'âge des producteurs varie substantiellement d'une municipalité à l'autre, notons qu'au moment du recensement, il n'y avait aucun producteur de moins de 35 ans à Ste-Edwidge-de-Clifton (nous avons connaissance de jeunes qui s'y sont installés depuis) et une plus grande proportion de jeunes productrices et producteurs à St-Malo.

Main-d'œuvre agricole :

De façon générale, 215 entreprises engagent 1337 salariés. De ce nombre, 128 entreprises engagent des membres de la famille des exploitants agricoles, pour un total de 286 salariés membres de la famille.

Du côté des employés qui travaillent **30h/semaine ou plus à l'année**, ce sont 165 entreprises agricoles qui font travailler 477 employés. Du côté des employés qui travaillent **moins de 30h/semaine à l'année**, 76 entreprises agricoles portent 255 postes (on pourrait supposer qu'une personne pourrait cumuler des emplois dans plus d'une entreprise agricole). Finalement, 96 entreprises engagent 605 employés saisonniers.

La rareté de main-d'œuvre est un défi auquel les productrices et producteurs font face. Certains ont de la difficulté à se faire remplacer, même pour de courtes pauses, par exemple pour des raisons de santé personnelle ou de leurs proches. Un projet de coopérative de remplacement de main-d'œuvre agricole en production animale a été mené en partenariat avec l'organisation qui s'appelle maintenant La Halte, basé au Centre-du-Québec. La mobilisation a été difficile à atteindre initialement, et le projet a ensuite cessé de fonctionner par manque de ressources humaines pouvant occuper le poste de remplaçant.

Le recours aux travailleurs étrangers temporaires était à ses balbutiements lors du premier PDZA, leur présence est maintenant très commune. Plusieurs programmes permettent aux entreprises de recevoir les services de travailleurs étrangers, dont le PTET (Emploi et Développement social Canada, 2023). Dans le cadre de ce programme pour la période de janvier 2023 à juin 2023, selon les données pouvant être publiées (certaines ne le sont pas pour des raisons de confidentialité), 57 postes ont été autorisés sur 33 entreprises agricoles.

Relève agricole :

Selon le Recensement de l'agriculture de 2021 de Statistique Canada, 443 entreprises n'ont pas de plan de transfert et il n'y a pas de discussion à ce propos (74 % des entreprises agricoles du territoire). On note aussi que 82 entreprises n'ont pas de plan de transfert en place (14 % des entreprises agricoles du territoire), mais cette planification est discutée avec une relève potentielle. Ainsi, en 2021, seulement 70 entreprises ont un plan de transfert écrit (12 % des entreprises agricoles du territoire), dont 63 qui sont avec de la relève apparentée. C'est donc une très faible proportion des entreprises qui planifient et s'engagent dans des transferts non apparentés (1 %). Les démarches de transfert sur le territoire de la MRC sont représentées à la Figure 29.

La MRC de Coaticook a commencé le déploiement du service L'ARTERRE en 2017. Initialement portée individuellement par les territoires, la mise en commun d'une ressource estrienne pour l'accueil des aspirants producteurs et producteurs agricoles a été structurée par les MRC estriennes et ensuite portées dans le cadre de l'ESD⁶ à partir de 2018. Après une phase pendant laquelle les propriétaires étaient accompagnés par un employé de la MRC, l'ensemble de la tâche d'accompagnement L'ARTERRE des propriétaires et de la relève est maintenant faite par des ressources partagées, hébergées à même la Fédération de l'UPA-Estrie. En parallèle de leur accompagnement, les agentes de L'ARTERRE réfèrent les dyades aux professionnels nécessaires à l'avancement des projets en assurant un suivi et un soutien général des projets.

Au fil des années, ce sont plus de 30 propriétaires de terrains ou producteurs agricoles qui ont bénéficié des services liés à L'ARTERRE dans la recherche de relèves, de locataires ou de partenaires d'affaires sur le territoire de la MRC de Coaticook. De ce nombre ont découlé : un essai notarié en vue d'un partenariat d'affaires en production laitière, un transfert de production laitière, la reprise d'une production fruitière et l'arrimage d'un producteur à l'incubateur maraîcher du C.I.A.R.C.

Parallèlement à ces succès, de nombreuses démarches ont échoué ; l'accompagnement aura fait cheminer les relèves vers des opportunités plus adaptées à leur profil dans d'autres territoires et certaines auront aussi changé de projets de vie. Les cédants et propriétaires cheminent à travers le soutien qui leur est fourni dans L'ARTERRE, peu importe le résultat.

Parmi les défis majeurs recensés, notons le besoin de préparation de la part des cédants et de leurs entreprises pour favoriser les transferts (planification financière, préparation à la retraite, processus de deuil, etc), la très haute valeur des actifs agricoles par rapport à leur rendement

⁶ ESD : L'entente sectorielle de développement en bioalimentaire en Estrie 2021-2026 a pour but de déterminer un plan d'action pour mettre en œuvre des projets en lien avec la santé psychologique des producteurs et l'accompagnement au transfert agricole. Les principaux partenaires sont le MAPAQ, le MAMH et les MRC de l'Estrie (dont la MRC de Coaticook).

économique, la complexité des démarches menant à des démarrages et des transferts bénéfiques pour les différentes parties prenantes et le caractère émotif des démarches.

Accès à la terre :

La valeur foncière des propriétés et terrains voués à l'agriculture augmente considérablement au fil des ans (Figure 30). Si l'évaluation foncière n'est pas un outil optimal pour donner la valeur marchande précise d'un terrain, c'est néanmoins un moyen intéressant de suivre la valeur totale d'immobilisations agricoles, en partant du fait qu'il ne se crée pas de nouvelles terres. L'augmentation de la valeur totale des terres est donc directement reliée à la hausse de la valeur par superficie. Notons aussi que cette mesure est directement liée au foncier du territoire de la MRC, alors que d'autres mesures prennent en compte les terres appartenant aux entreprises ayant leur siège social sur le territoire de la MRC, mais pouvant posséder des terres dans d'autres MRC.

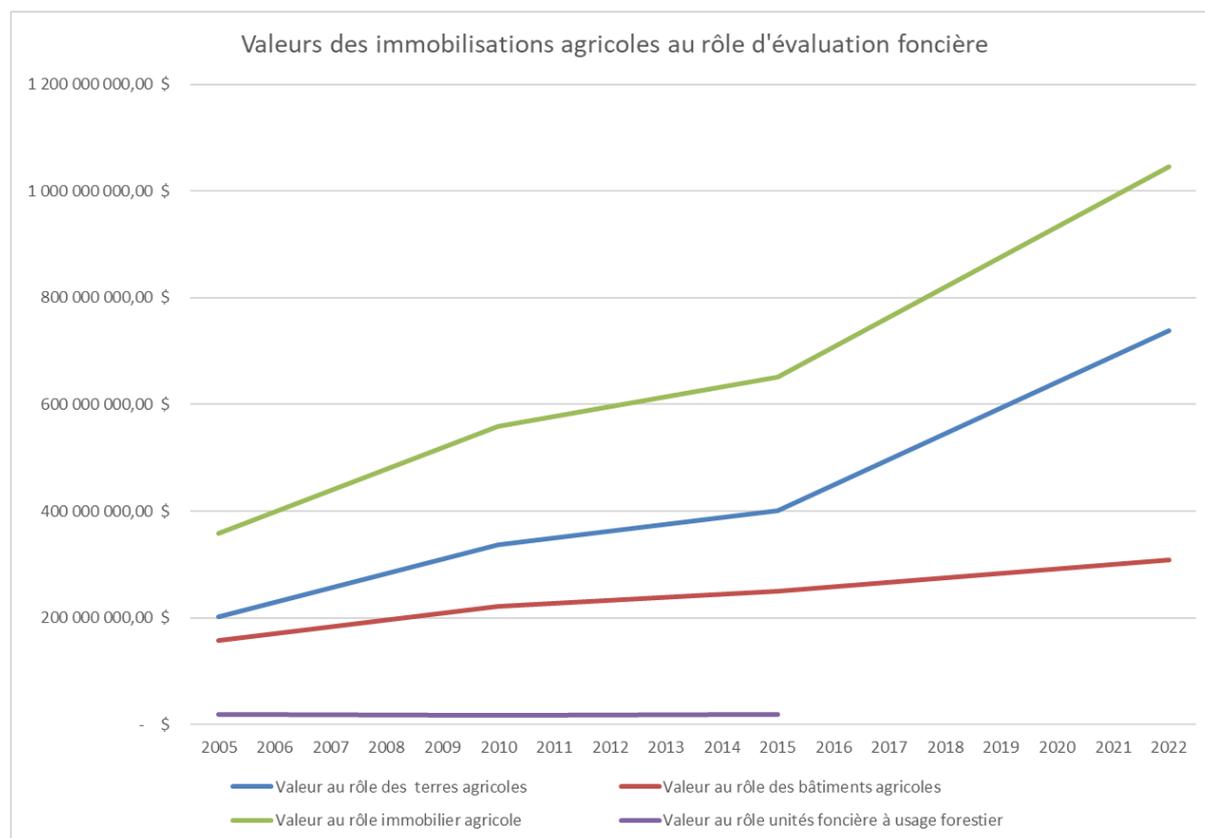


Figure 30 : Valeurs des immobilisations agricoles au rôle d'évaluation foncière

Source : MRC de Coaticook (2005 ;2020 ;2015 ;2022). Sommaire du rôle d'évaluation foncière de la MRC de Coaticook.

Au sommaire du rôle d'évaluation foncière de 2022, nous pouvons constater que :

- 35,9%, de la valeur foncière du territoire de la MRC de Coaticook est agricole
- 61,1%, de la valeur totale des terrains est "agricole"
- 18,1%, de la valeur des bâtiments est "agricole"

Ces proportions varient grandement d’une municipalité à l’autre ; les municipalités avec des populations plus importantes, les maisons et les infrastructures pour les accueillir ont des proportions agricoles plus petites.

Dans les données directement liées au marché estrien, les valeurs des terres agricoles pour la MRC de Coaticook sont réputées être en haut des moyennes. Les Bulletins Transac-TERRES de la Financière agricole du Québec font état des variations dans la valeur des terres agricoles qui incluent les terres en culture et les autres superficies agricoles (érablières, boisés, etc.) et des terres en culture qui incluent les superficies cultivables à l’exclusion des érablières et des boisés. Le Tableau 25 présente les données du bulletin de 2024 des terres en Estrie. Pour référence, la moyenne québécoise pour 2023 est de 19 171 \$/ha, avec une hausse annuelle de 14,8 %, contre 16 749 \$/ha pour l’Estrie, incluant une hausse de 22 % par rapport à l’année précédente.

Tableau 25 : Évolution de la valeur des terres agricoles transigées de 2020 à 2023.

	2020	2021	2022	2023
Moyenne (\$/ha)	10 842	15 186	13 751	16 749
Min – Max (\$/ha)	2 080 – 58 800	2 470 – 65 600	2 320 – 69 300	2 820 – 73 700

Source : FADQ (2024). Bulletin Transac-TERRES.

Répartition des transactions de terres agricoles selon la valeur à l'hectare (\$/ha)

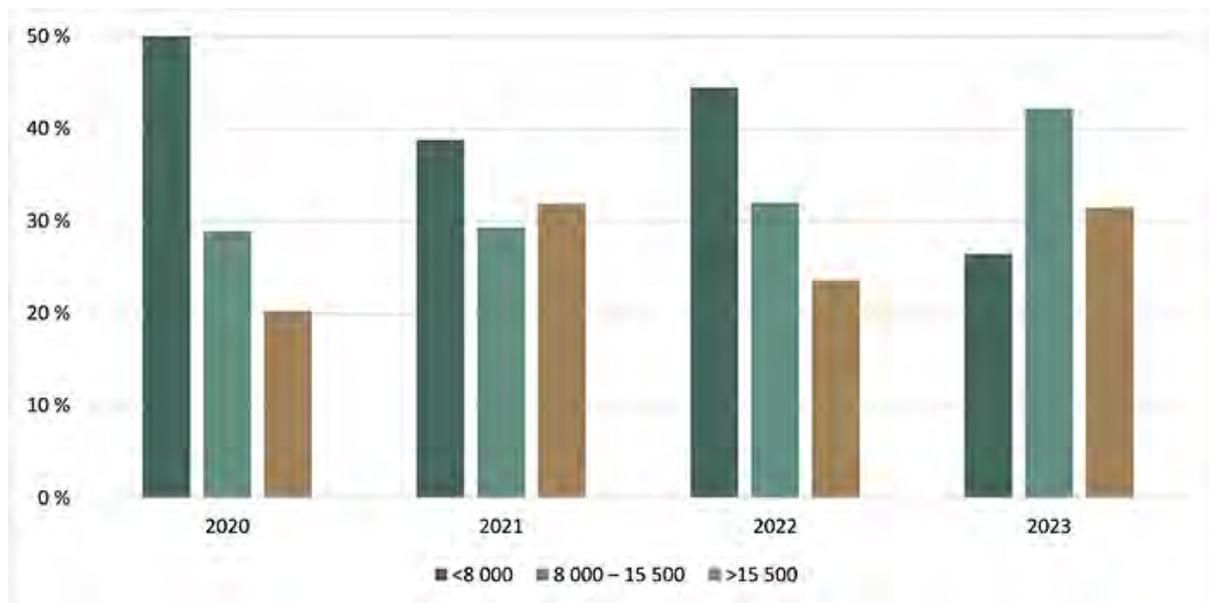


Figure 31 : Répartition des transactions de terres agricoles selon la valeur à l'hectare (\$/ha)

Source : FADQ (2024). Bulletin Transac-TERRES.

Les principaux constats 2023 de la FADQ sur l'évolution du prix des terres en Estrie sont les suivants :

- En 2023, près du tiers (31 %) des terres agricoles ont été transigées à un prix supérieur à 15 500 \$/ha, alors qu'en 2022, ces transactions représentaient 23 % de l'ensemble (Figure 31);
- Les transactions conclues à un prix inférieur à 8 000 \$/ha ont représenté 26 % de l'ensemble, en 2023, comparativement à 44 % en 2022 ;
- Ces deux observations expliquent la hausse de 22 % de la valeur moyenne des terres agricoles, qui a atteint 16 749 \$/ha en 2023.

Des travaux du MAPAQ présentent également des valeurs de prix moyens de location. Si ces chiffres donnent une idée des valeurs moyennes d'un territoire à l'autre, la valeur d'un terrain spécifique sera influencée par plusieurs facteurs, comme sa localisation précise, les sols, si le terrain est drainé ou pas, etc. À la lecture du Tableau 26, on constate que la MRC arrive au troisième rang des prix de location les plus élevés après les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Tableau 26 : Prix de location des terres en Estrie

MRC	Prix moyen* (\$/ha)	Nombre de prix (n)	Cultures produites sur les terres louées
Brome-Missisquoi	361	27	Autres, champignons, cultures émergentes, fourrages, grandes cultures, pâturages, pépinières ornementales
Coaticook	256	26	Arbres de Noël, fourrages, grandes cultures, légumes de champ
La Haute-Yamaska	309	10	Fourrages, grandes cultures, maraîchage diversifié
Le Granit	137	16	Cultures bio-industrielles, fourrages, grandes cultures, pâturages
Le Val-Saint-François	122	10	Fourrages, grandes cultures, raisins de cuve
Les Sources	143	14	Fourrages, grandes cultures, maraîchage diversifié
Le Haut-Saint-François	192	11	Fourrages, grandes cultures, maraîchage diversifié
Memphrémagog	179	4	Fourrages, grandes cultures
Sherbrooke	ND	2	ND
Non précisée	ND	2	ND
La région	238	122	

Source : MAPAQ (2023). Enquête 2022 sur les prix de location des terres agricoles du Québec.

*Le prix moyen calculé à partir d'un échantillon de petite taille (ex. n=4) est moins robuste que celui obtenu à partir d'un échantillon plus grand (ex. n=52)

Santé mentale :

La santé mentale est un sujet récurrent en agriculture. Les défis que rencontrent les productrices et producteurs agricoles à ce niveau sont souvent liés aux réalités du métier : incertitudes de la météo, incertitude de l'économie, charge de travail intense, difficulté à agencer vie agricole et famille, etc.

Un des défis identifiés en lien avec la santé mentale est la charge de travail des productrices et producteurs agricoles. Si leur travail est souvent difficile physiquement, il l'est aussi

psychologiquement par la charge mentale liée à leur travail, à l'impact des actions et des erreurs en termes de sécurité et en implications financières, ainsi que par la présence de moments où le nombre d'heures de travail explose et que le repos doit attendre. Des 895 exploitants d'entreprises agricoles répertoriés par Statistique Canada sur le territoire de la MRC de Coaticook, 51% d'entre eux indiquent travailler plus de 40 heures par semaines et 45% indiquent travailler à l'extérieur de l'entreprise agricole.

Une autre réalité complexe en agriculture est l'absence fréquente de limites entre la vie personnelle et la vie professionnelle. La nature du travail, le fait que l'entreprise est souvent à côté de la maison et que le réseau social est souvent lié à l'agriculture font que cette limite est plus difficile à mettre que pour beaucoup d'autres occupations professionnelles. Il n'est pas rare de participer à des événements agricoles à mi-chemin entre le social et le professionnel, où les participants restent jusqu'à très tard en échangeant surtout sur des sujets agricoles. Cependant, au-delà des limites floues entre l'aspect social et professionnel de ces événements, les productrices et producteurs apprécient de pouvoir partager avec des gens qui comprennent leurs enjeux; ce serait d'ailleurs pour plusieurs d'entre eux des moments très précieux pour ventiler et trouver leur équilibre.

Pour pallier les divers enjeux de la santé mentale des producteurs et productrices agricoles, plusieurs initiatives ont été mises en place sur le territoire de la MRC et dans la région estrienne.

Comité priorité agriculteur :

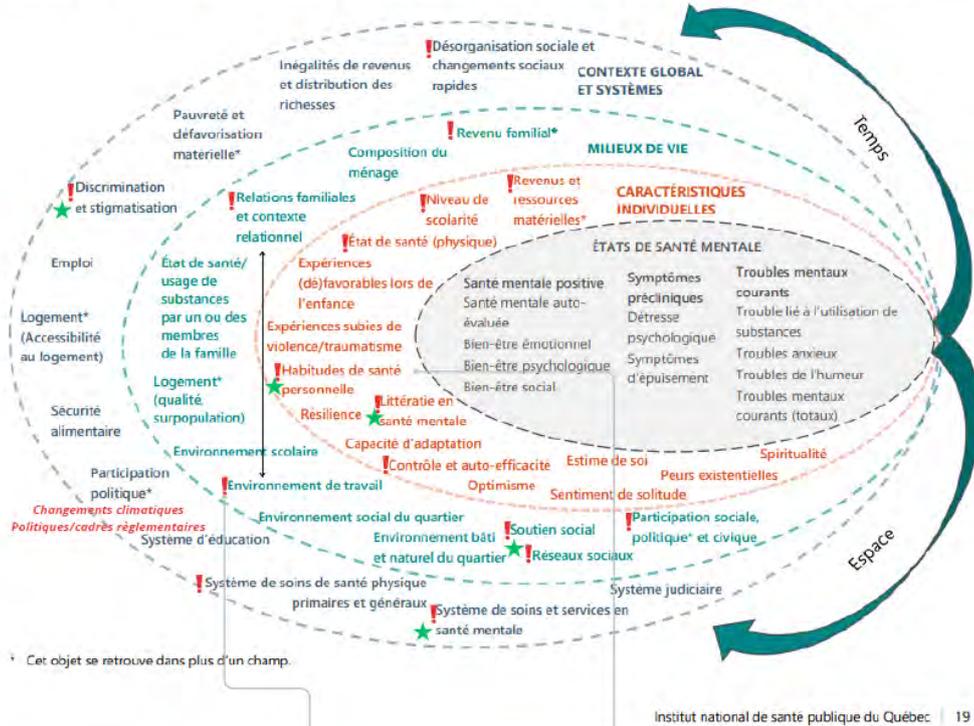
Depuis plus de 8 ans, la MRC de Coaticook a sur son territoire un comité composé de ressources du milieu communautaire, du réseau de la santé, de l'UPA et du secteur municipal, comité travaillant sur le sujet de la santé des producteurs agricoles. Le tout découle d'une table de gouvernance en santé qui a ciblé la population agricole comme une population particulièrement à risque. Dans les travaux du comité en 2016, il y avait déjà un souhait de voir se développer une approche de proximité pour fournir du soutien en santé mentale à la clientèle agricole.

Réseau de santé public et communautaire :

Au début de 2025, les démarches sur la santé psychologique en agriculture s'accroissent par des démarches conjointes du réseau de la santé avec le soutien de L'Éveil et de la MRC de Coaticook. Le chantier de travail du PDZA sur la santé psychologique sera probablement un plan découlant de cette concertation.

En date du 7 avril 2025, voici les outils faisant état de la situation de façon qualitative :

Figure 2 Représentation graphique de la proposition du modèle conceptuel de la surveillance de la santé mentale



Environnement de travail

- Stress professionnel (cadence de travail imposée par les conditions climatiques, charge de travail, demandes physiques)
- Risques chimiques (dysfonctions neurologiques associées à des atteintes à la santé mentale)

Habitudes de santé personnelles

- Usage de substances
- Sommeil
- Alimentation
- Activité physique
- etc.

LÉGENDE

- ! Déterminants pour lesquels des besoins ressortent lors des échanges avec les partenaires
- ★ Déterminants sur lesquels agissent des actions répertoriées dans le mapping (ci-haut)

Figure 2. Adaptation de Institut national de santé publique du Québec (avril 2023). Proposition d'un modèle conceptuel concernant la surveillance de la santé mentale, des troubles mentaux courants et de leurs déterminants au Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/3365>

Arbres à problème et à solution

Document évolutif pour une réflexion collective

Titre du projet pilote:

Améliorer l'expérience des agriculteurs et agricultrices par un accès simple aux services de santé mentale dans la MRC (RLS) de Coaticook

Comité exécutif (ordre alphabétique)

**D'autres acteurs(-trice)/organisations s'inscrivent en collaboration*

Andrée-Anne Tremblay, conseillère cadre stratégique - services de proximité, Direction des services généraux, CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Étienne Lafortune, Conseiller en développement bioalimentaire, MRC Coaticook

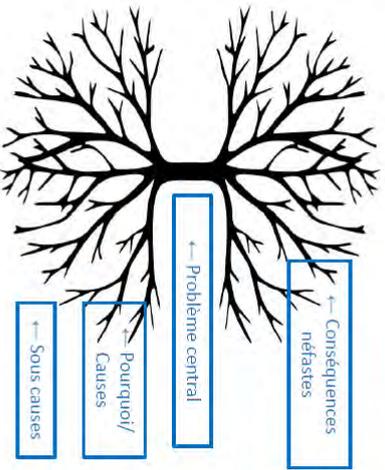
Mathieu Dumont, Organisateur communautaire, RLS Coaticook, Direction de santé publique de l'Estrie, CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Myrthô Ouellette, Agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique de l'Estrie, CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Stéphanie Vachon, Directrice générale, l'Éveil de Coaticook

Modèle tiré de: Louise Beaudin, la gestion orientée sur les résultats, mars 2024, inspiré de la formation Gestion de projet de Brigitte Lavallée.

L'arbre à problèmes



← Conséquences néfastes

← Probleme central

← Pourquoi/ Causes

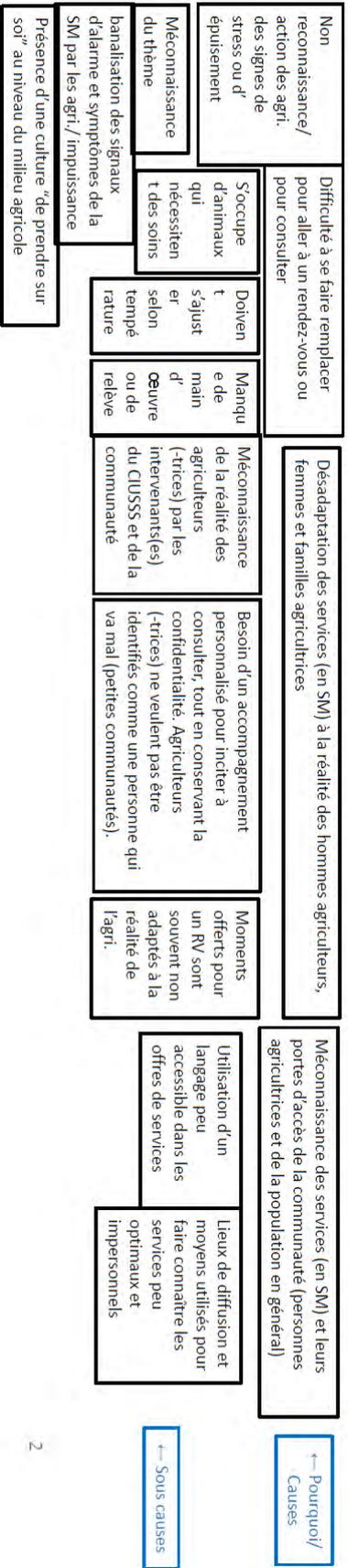
← Sous causes

Les personnes agricultrices de Coaticook accèdent difficilement et selon leurs besoins aux soins et services de santé mentale du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, ainsi qu'à d'autres organismes d'aide de la région (sous utilisation des services disponibles)

Les personnes agricultrices ne prennent pas soin de leur santé mentale (raisons techniques et culturelles)
Confronté à plus de facteurs de risques (vivent plus d'enjeux)

← Conséquences néfastes

← Probleme central



Programme d'aide aux producteurs agricoles (PAPA) :

L'UPA a déployé une structure de télémédecine nommée PAPA. Ce service fournit des soins primaires en santé physique ainsi qu'un programme d'aide aux familles agricoles, incluant du soutien familial, relationnel ou d'intimité, des conseils juridiques, des conseils financiers, du conseil en orientation, etc. Ce service est accessible pour 210 \$/an, en date de 2024.

Travail de rang :

À l'initiative de la MRC de Coaticook, une démarche a été entamée en 2017 pour la mise sur pied d'un service devitali, initialement pour son territoire. Ayant été informées de la démarche, d'autres MRC ont souhaité étendre le service à leur territoire. Ensuite, l'UPA a pris le projet sous son aile, a organisé une collecte de fonds d'envergure qui a permis l'embauche d'une ressource à temps plein pour couvrir l'Estrie. Au cœur des familles agricoles (ACFA), l'organisation qui encadre la plupart des travailleurs et travailleuses de rang du Québec, est ensuite allée chercher des fonds auprès du MESSS pour consolider le projet. Dans la formule actuelle, l'Estrie paie une fraction du coût lié à la présence d'une travailleuse de rang à partir des fonds amassés initialement, permettant d'envisager d'avoir accès au service de travail de rang d'ACFA plus longtemps, la balance des sommes provient du gouvernement provincial.

Les statistiques 2022 du service de travail de rang en Estrie indiquent que le service a réalisé 522 interventions. L'origine de ces demandes d'aides provenait à 34 % du client lui-même, dont 25% des demandes provenant du secteur laitier. La principale raison d'une demande d'aide était pour des conflits familiaux en lien avec la sphère professionnelle.

MRC :

En janvier 2021, la MRC de Coaticook a mis sur pied le Fonds Vitalité Entrepreneuriale qui vise à soutenir la réalisation de projets dans la communauté et à appuyer les entreprises qui sont le moteur de son économie. Avec des volets visant les produits bioalimentaires locaux, l'innovation et la diversification, l'économie circulaire, le virage numérique de même que la création et la relève, plusieurs entreprises ont pu bénéficier de ce fonds. Entre sa fondation et septembre 2022, le fonds a accordé un total de 45 607 \$ à des entreprises agricoles et 81 945 \$ à des entreprises ayant un volet de transformation sans avoir de production agricole.

La MRC de Coaticook a aussi porté le Fonds Innove visant à soutenir les entreprises dans un contexte de rareté de main-d'œuvre en les incitant à automatiser leurs opérations. Entre 2018 et 2020, 145 400 \$ ont été versés à des entreprises bioalimentaires.

La MRC a également accompagné un OSBL agricole et deux entreprises ayant des opérations de transformation alimentaire vers les fonds de l'Espace régional d'accélération et de croissance de l'Estrie (ERACE), permettant d'avoir accès à des sommes estriennes pour l'innovation.

SADC :

La Société d'aide au développement des collectivités de la région de Coaticook offre également du soutien financier aux entreprises du territoire. Le Tableau 27 présente leur apport en aides non remboursables et en prêts pour les entreprises bioalimentaires. Il y a 595 entreprises agricoles dans la MRC, donc en moyenne 2,8 entreprises par année ont bénéficié du soutien de la SADC.

Tableau 27 : Soutien financier aux entreprises agricoles par la SADC.

	Nombre d'entreprises	Nombre de prêts	Montant
Contribution non remboursable (depuis 2019)	11		50 145,05 \$
Prêts aux entreprises agricoles (depuis 2019)	14	16	574 500,00 \$
Prêts aux transformateurs (depuis 2019)	5	8	190 713,88 \$
Contribution totale de la SADC pour le milieu agricole			815 358,93 \$

Réseau Agriconseils :

Le réseau Agriconseils fait le pont entre les sommes du gouvernement provincial et fédéral en services-conseils pour les entreprises agricoles. Dans sa mouture actuelle (2023-2028), le Programme Service Conseil (PSC) permet de subventionner les services-conseils entre 50 % et 75 %. Sur la durée du dernier programme (2018-2023), les entreprises du territoire ont reçu pour 3,3 M\$ d'aides gouvernementales pour favoriser l'accès à du conseil, dont 1,8 M\$ pour le secteur des bovins laitiers. Selon les données du Réseau Agriconseils, 35 % des entreprises agricoles du territoire de la MRC de Coaticook utilisent les services-conseils subventionnés par le Réseau. 96 entreprises de la MRC ont reçu des services subventionnés pour leur plan d'affaires, 18 pour leur plan de démarrage et 22 pour leur plan de transfert (Tableau 28). Au total, 351 entreprises de la MRC de Coaticook ont reçu des services du Réseau Agriconseils, dont 162 entreprises de production de bovins laitiers (Tableau 29).

Tableau 28 : Nombre d'entreprises agricoles ayant reçu des services subventionnés par le Réseau Agriconseils sur la période du programme 2018-2023, pour trois types de services et par municipalité.

Municipalité	Plan d'affaires	Plan de démarrage	Plan de transfert
Barnston-Ouest	4		1
Coaticook	29	5	5
Compton	27	7	8
Dixville	6		
East Hereford	1		
Martinville	1		
Sainte-Edwidge-de-Clifton	10	1	3
Saint-Herménégilde	3	2	2
Saint-Malo	7	1	1
Saint-Venant-de-Paquette	1		
Stanstead-Est	6		2
Waterville	1	2	
Total général MRC	96	18	22

Source : Réseau Agriconseils (2024). Données internes.

Tableau 29 : Nombre d'entreprises agricoles ayant reçu des services du Réseau Agriconseils pour la durée du PSC 2018-2023, par secteurs de production.

Secteurs de production	Nombre d'entreprises agricoles	
	MRC Coaticook	Estrie
Bovins laitiers	162	412
Bovins de boucherie	36	188
Grandes cultures	32	119
Ornementale	29	106
Acériculture	23	376
Porcs	15	53
Maraîcher	14	101
Fruits	10	99
Cultures abritées	8	29
Volailles et œufs	6	23
Ovins	6	51
Transformation artisanale	4	36
Autres productions	2	6
Caprins	2	7
Aquiculture	1	5
Apiculture	1	6
Total général	351	1617

Source : Réseau Agriconseils (2024). Données internes.

Soutien financier du MAPAQ :

Par différents programmes d'aide financière, le MAPAQ a octroyé un total de 39 806 160\$ à 851 bénéficiaires entre 2018 et 2023 dans la MRC de Coaticook (Tableau 30). Parmi ce montant, 24M\$ a été versé en crédits de taxes foncières agricoles et 1 350 000\$ ont été versés par le programme Prime-Vert dans la MRC, tandis que près de 600 000\$ ont été versés pour le soutien à la relève et à l'entrepreneuriat agricoles.

Tableau 30 : Résumé des aides financières octroyées par le MAPAQ entre 2018 et 2023 dans la MRC de Coaticook

Étiquettes de lignes	Nombre de bénéficiaire	Montant du paiement
Action-prévention Agroalimentaire	5	81 142,28
Aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique	46	2 109 552,05
Amélioration de la santé animale au Québec - ASAQ	13	26 306,23
Appui à l'utilisation d'agents bio. et de phérom. visant réduction des risques liés aux pesticides	C	C
Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région	19	110 067,95
Appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales	C	C
Appui financier aux initiatives collectives -Central	C	C
Appui financier aux initiatives collectives -Secteur Pêches et Aqua	C	C
Bonif. de l'aide aux services-conseils en matière de bien-être animal et d'efficacité éner. (rég.)	C	C
Crédit de taxes foncières agricoles	315	24 157 925,72
Déplacement des travailleurs(euses) agricoles	C	C
Direction - Autres subventions	5	15 600,00
Initiative min. pour stages incitatifs en médecine vétérinaire	C	C
Initiative ministérielle « Productivité végétale » 2018-2020	20	415 167,32
Initiative ministérielle « Productivité végétale » 2020-2022	38	1 168 658,91
Initiative ministérielle « Productivité végétale » 2022-2023	10	184 239,41
Initiative ministérielle « Productivité végétale » 2023-2025	8	284 360,00
Initiative ministérielle de modernisation des vergers de pommiers 2022-2023	C	C
Initiative ministérielle de modernisation des vergers de pommiers du Québec 2021-2022(régionale)	C	C
Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels	C	C
Initiative ministérielle Proximité (régionale)	C	C
Initiative ministérielle transitoire Projets de diffusion et de codéveloppement (central)	C	C
Initiative pour réduire stocks printan. des entr piscicoles qui alimentent le marché l'ensemencement	C	C

Prime-Vert 2013-2018	C	C
Prime-vert 2018-2023	75	1 349 183,10
Programme ASAQ	17	2 261 670,51
Programme compensatoire relatif à la hausse du fardeau foncier agricole	607	186 047,53
Programme Compétitivité et Environnement – Transformation laitière et des viandes	C	C
Programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres	C	C
Programme d'appui aux expositions agricoles	C	C
Programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux	C	C
Programme d'appui aux fromageries	C	C
Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique	12	66 220,76
Programme de soutien au développement des entreprises serricoles	C	C
Programme de soutien au drainage et au chaulage	4	57 235,54
Programme Levier (régionale)	C	C
Programme Mission	C	C
Programme Proximité 2018-2023	10	115 063,61
SMDDTs - Autres subventions (formation)	C	C
SMPAC - Autres subventions (centrale)	C	C
SMTMOPI - Autres subventions (transformation)	C	C
Territoires : Priorités bioalimentaires	C	C
Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille	28	593 078,97
Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2018-2021	7	1 017 719,00
Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2021-2023	6	806 125,00
Transition ASAQ vers PISAQ	C	C
Total général	851	39 806 160,10

Source : Comptoir des aides financières, MAPAQ, 2024. Les C marquent des données qui ne peuvent pas être divulguées, car le nombre d'exploitations agricoles est inférieur à 4.

Organismes et initiatives de soutien au secteur bioalimentaire :

Le Groupe Conseil Agricole de l'Estrie (GCAE)

Le Groupe conseil agricole de l'Estrie a pour mission d'accompagner et de stimuler les entrepreneurs agricoles dans le développement de leurs entreprises en offrant des services professionnels en gestion agricole.

Offrant des services variés (analyses technico-économiques, budgets, plans d'affaires, plans de transfert, diagnostics d'entreprise, planifications stratégiques, plans de relance, service de comptabilité, etc.), les professionnelles de l'équipe sont entre autres reconnues pour les analyses de groupe d'entreprises laitières, l'étalonnage des entreprises du secteur et le soutien individuel. Le conseil d'administration de cet organisme sans but lucratif est composé entièrement de producteurs agricoles. Plus de 80 % des entreprises laitières et bovines membres du groupe sont situées sur le territoire de la MRC de Coaticook. Aussi, plus de 57 % des membres le sont depuis plus d'une génération.

Le CIARC

Le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (C.I.A.R.C.) est un OBNL qui a vu le jour en 1990, grâce à la concertation du milieu et des divers paliers de gouvernement. Sa mission est de *dynamiser le milieu agricole de façon durable par des projets innovateurs qui soutiennent le développement régional et la formation.*

Il est aussi la ferme-école du Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA ainsi que du programme de Gestion et technologies d'entreprise agricole du Cégep de Sherbrooke.

Un projet phare en cours est l'établissement de l'Institut bioalimentaire estrien (IBE). Propulsé par le CIARC, ce projet réunit de nombreux partenaires des secteurs de l'agriculture, de la formation et de l'innovation afin de :

- développer une expertise au service des entreprises régionales et du milieu;
- développer des infrastructures et des opérations agricoles spécialisées;
- soutenir la relève et la formation.

Sa mission s'articule principalement autour de trois pôles :

- les plantes fourragères pérennes et l'agriculture régénératrice;
- l'automatisation, la robotisation et la numérisation du secteur agricole;
- la transition énergétique et l'optimisation circulaire de l'énergie en agriculture.

Le CRIFA

Le Centre d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA) est un centre d'excellence en agriculture et en horticulture. Le centre dispense plus de 17 programmes de formation menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). Grâce au partenariat avec le CIARC, une ferme-école et des terres sont mises à profit pour l'enseignement et la pratique. De plus, les programmes de Production animale et de Production horticole profitent d'un vaste réseau de partenaires producteurs qui reçoivent des stagiaires.

CUMA de l'Estrie

La vocation de la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de l'Estrie est de servir ses membres à travers le partage de divers équipements et machineries agricoles. Ce modèle d'économie circulaire, où les ressources sont mises en commun entre les membres, a apporté d'indéniables bénéfices aux producteurs de la région depuis 28 ans. Les coûts

d'acquisitions, de gestion et de maintien des actifs sont ainsi partagés entre la CUMA et les grappes de membres bénéficiaires de chaque équipement. Si le mandat de la CUMA s'est élargi à l'Estrie, le noyau principal de ses clients se trouve sur le territoire de la MRC de Coaticook. Au début de 2025, la CUMA porte 30 machineries partagées parmi 57 membres.

Exposition agricole Vallée de la Coaticook

Depuis 1978, un événement régional mobilisant est organisé dans le cadre de l'Exposition agricole Vallée de la Coaticook. Une programmation d'activités permet à la population de mieux connaître le milieu agricole et aux producteurs de faire juger leurs animaux. L'an dernier, un volet de jugement de foin a également été ajouté pour faire le pont avec le volet en plantes fourragères pérennes du CIARC dans le cadre de l'IBE. L'événement est tout de même précaire : l'événement a été annulé en 2024 et devrait avoir lieu en 2025, mais sans son volet agricole.

Les Comptonales

La Virée Gourmande des Comptonales est un événement annuel qui a lieu au mois d'octobre, suivi du Grand Marché des Récoltes au village de Compton. Les personnes citoyennes et en visite sont conviées à cette fête gourmande, qui les amène chaque année à la rencontre d'une cinquantaine de producteurs, de transformateurs et d'artisans d'ici, au gré d'un parcours de 6 destinations de la municipalité de Compton. Il est indéniable que les entreprises bioalimentaires sont fières et engagées dans cet événement régional.

FUSA du 9e rang

Les fiducies d'utilisation sociale agricole (FUSA) sont identifiées comme des structures ayant le potentiel de devenir un levier pour la relève qui souhaite devenir avoir accès à une parcelle de terre pour l'exploiter. La FUSA du 9e rang, située à Coaticook, accueille maintenant une relève agricole selon les termes de l'acte de Fiducie de la FUSA. Le démarrage de la fiducie a été rendu possible par le don d'une terre par M. John Burcombe. Le don a été fait précisément pour démarrer une FUSA.

Dans certains contextes, l'équipe de la MRC croit que ce modèle offre des solutions alternatives pour les enjeux de la relève en agriculture. La MRC va suivre et encourager la démarche en occupant maintenant un siège au conseil de fiduciaires. Ce modèle particulier d'accès à la terre a le potentiel de s'étendre à d'autres terres agricoles de la région, soit en incluant de nouvelles terres dans la FUSA actuelle, ou en inspirant la mise sur pied de nouvelles FUSA.

CIBLE

Le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) œuvre depuis 1996 au développement régional en reliant tous les acteurs locaux et régionaux du secteur bioalimentaire et en les mobilisant autour de projets communs. L'organisation a pour mission de soutenir le développement de la filière bioalimentaire de la région:

- en supportant les entreprises du secteur dans leurs besoins en matière de mise en marché et de commercialisation et

- en favorisant la concertation et la coordination des efforts de l'ensemble des intervenants du secteur bioalimentaire de la région.

La concertation des partenaires bioalimentaires animée par le CIBLE compte le MAMH, le MAPAQ, l'UPA et les 9 MRC de l'Estrie et sert de structure de mise sur pied de projets estriens, dont ceux qui sont financés par les ententes sectorielles de développement bioalimentaire estrien.

Produits de la ferme

Produits de la ferme est une initiative de la Table de concertation agricole et agroalimentaire de la MRC de Coaticook, qui regroupe des producteurs et transformateurs œuvrant dans l'industrie bioalimentaire de la Vallée. La Table de concertation agricole et agroalimentaire est un comité fondé initialement par le CLD de la région de Coaticook.

Produits de la ferme est la plateforme officielle de promotion du savoir-faire des entreprises bioalimentaires du territoire de la MRC de Coaticook. On peut y consulter le calendrier des récoltes, en apprendre davantage sur les entreprises et même consulter les événements agrotouristiques de la Vallée de la Coaticook. *Produits de la ferme* est le fruit du dynamisme des producteurs et des transformateurs de la région de Coaticook.

Comité estrien pour des saines habitudes de vie

Dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) 2018-2025 et du deuxième plan d'action interministériel (PAI2) 2022-2025, le Comité estrien pour des saines habitudes de vie se voit confier le mandat de « favoriser les actions du milieu visant à maintenir et à améliorer la qualité de vie dans les communautés ».

Le PAI2 propose aux TIR-SHV (Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie) de développer un plan d'action en lien avec 4 axes spécifiques, dont : Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

Le comité saines habitudes de vie est constitué de différents comités thématiques dont le comité Systèmes alimentaires territoriaux (SAT). Ce comité régional et intersectoriel vise à appuyer les démarches et développer une vision large du système alimentaire.

S'unir pour nourrir

Pour sensibiliser la communauté et réfléchir à des solutions novatrices à la situation préoccupante du phénomène d'insécurité alimentaire, grandissant dans la MRC, le Centre d'action bénévole de Coaticook et ses partenaires du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, de l'UPA de Coaticook, de l'Éveil-ressource communautaire en santé mentale, de la MRC de Coaticook et de la CDC de Coaticook ont organisé un colloque le 16 octobre 2023 sur le thème de la sécurité alimentaire. Plus de 65 personnes des milieux agricole, municipal, scolaire, communautaire et du réseau de la santé, des services sociaux et de certains ministères ont participé à l'évènement. Cette mobilisation exceptionnelle a permis de proposer la mise sur pied de sept projets potentiels dans la région :

- Bonification du Club des petits chefs et de l'Atelier 5 épices pour répondre aux besoins de littératie alimentaire en intervenant auprès des enfants.
- Projet pilote de création d'un espace collectif nourricier au Parc Laurence.
- Projet pilote d'un collectif de production au CIARC pour pouvoir fournir des fruits et des légumes aux personnes dans le besoin.
- Suivi des résultats de l'étude portée par le CIBLE comportant un inventaire des opportunités d'entreposage pour le bioalimentaire.
- Bonification du projet viande solidaire pour inclure d'autres productions que le bœuf.
- Liaison Taxi-HLM et autres résidences pour faciliter l'accessibilité aux ressources.
- Mise sur pied d'un lieu de transformation collectif.

Les personnes organisatrices de ce colloque ont souhaité la création d'une table en sécurité alimentaire pour suivre l'évolution des dossiers. Après des changements importants aux gens impliqués dans la démarche, une réflexion est en cours au début de 2025 pour mettre réfléchir le territoire comme un système alimentaire territorialisé (SAT), et ainsi arrimer plus intimement la production et la transformation avec les besoins des mangeurs du territoire.

Viande solidaire

Les demandes d'aide pour des denrées alimentaires au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) sont en forte croissance. Le projet de *Viande solidaire* permet de répondre à cette pression. En considérant qu'il y a un abattoir régional proactif sous inspection provinciale permanente et qu'il y a une grande concentration d'entreprises en production animale, les parties prenantes au projet ont décidé de clarifier et de promouvoir un service adapté pour la région sous la coordination de l'équipe de la MRC. De plus, une juste rétribution est octroyée aux producteurs afin de reconnaître pleinement la valeur de leur travail.

Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook offre maintenant, grâce à ce projet, un service aux producteurs et productrices de prise en charge du transport d'animaux fragilisés vers l'Abattoir régional de Coaticook. Le CAB peut maintenant s'approvisionner en viandes au meilleur coût possible et ainsi, faire face plus aisément à la hausse des demandes d'aide alimentaire.

Les rencontres avec tous les acteurs concernés ont permis de mieux comprendre les besoins, les capacités de chacun et la réglementation associée. En collaborant entre les acteurs, un scénario qui respectait les réglementations sur le transport des animaux fragilisés et les différents types d'abattoirs a été élaboré, ce qui a permis de démarrer le projet en collaboration avec l'UPA Coaticook. Une attention particulière a été portée aux retombées économiques et à la reconnaissance pour les producteurs et productrices de la région. Il s'agit d'une population avec un besoin d'être soutenu dans leurs activités et reconnu dans leur implication sociale. Ce service de transport direct est coordonné par le CAB, selon les disponibilités de l'abattoir partenaire, depuis 2022. Une transition régionale pour l'Estrie est prévue en 2024 avec l'organisme Moisson Estrie.

Les volumes de viande rendus disponibles grâce au projet sont de 1 921 lbs en 2022 et 3 375 en 2023, le projet s'est poursuivi et s'élargit en 2024 et 2025.

Cadre réglementaire :

Dans le cadre des démarches de révision du plan de développement de la zone agricole, nous avons entendu de la part des productrices et producteurs agricoles qu'ils perçoivent que le cadre réglementaire est un enjeu. Nous avons donc décidé de creuser dans cette direction pour voir l'ampleur du cadre en vigueur. Le Tableau 31 présente les différentes réglementations auxquelles les productrices et producteurs agricoles doivent se conformer dans leur gestion quotidienne, et lorsqu'ils développent de nouveaux projets.

Tableau 31 : Lois et réglementations applicables

Loi ou règlement	Item réglementé
<p>Loi sur la qualité de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement sur les exploitations agricoles (REA) - Règlement sur la captation des eaux souterraines - Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées - Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) - Règlement sur les études d'impact (BAPE) - Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Normes pour les élevages ✓ Bilan de phosphore ✓ Épandage ✓ Échange de superficie ✓ Nouvelle superficie cultivable ✓ Eau de lavage ✓ Eau de transformation
<p>Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone inondable ✓ Littoral
<p>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA - appliquée par la CPTAQ)</p>	
<p>Loi sur le patrimoine culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bâtiments agricoles patrimoniaux ✓ Maisons de ferme
<p>Règlements d'urbanisme (et Schéma d'aménagement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Règlement d'abattage d'arbre
<p>Code de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Normes pour le bien-être animal
<p>Code civil</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Libre écoulement de l'eau ✓ Immobilier ✓ Contractuel
<p>Code du bâtiment</p>	
<p>Loi sur les transports</p>	
<p>Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transport (dont les animaux fragilisés) ✓ Lieux d'élevage ✓ Abattage
<p>Loi sur la protection sanitaire des animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traçabilité des bovins, ovins et cervidés d'élevage

Loi sur l'inspection des viandes	
Loi sur la mise en marché des produits agricoles	
Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants	✓ Appellation <i>biologique</i>
Règlement sur la salubrité des aliments au Canada	
Règlementation sur l'étiquetage et l'emballage	
Règlement sur le contrôle des animaux	✓ Animaux domestiques sur la ferme
Loi sur les agronomes	✓ Actes réservés
Loi de l'impôt sur le revenu	
Loi sur les normes du travail	✓ CNESST
Loi sur la santé et la sécurité du travail	✓ CNESST
Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles	✓ CNESST
Loi sur l'équité salariale	✓ CNESST
Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés	✓ Travailleurs étrangers temporaires

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AGROENVIRONNEMENT

Impacts des changements climatiques :

Les changements climatiques sont un fait reconnu par la communauté scientifique qui souligne également qu'ils ont déjà et auront des effets profonds sur la société et l'environnement naturel⁷. Les secteurs agricole et forestier seront grandement impactés par les changements climatiques et devront s'y adapter. En 2021, une importante démarche déployée au Québec appelée « Agriclimat » a permis d'identifier les impacts des changements climatiques sur l'agriculture, tout en proposant des mesures d'adaptation à différentes échelles. Selon les projections réalisées par l'organisme Ouranos dans le cadre de ce projet, à l'horizon 2050 (période 2041-2070), la région de l'Estrie pourrait connaître une augmentation de la température moyenne annuelle de 2,7 °C et une augmentation des précipitations totales annuelles de 68 mm (CDAQ, 2021).

Selon ces scénarios, les hivers seront plus courts, plus chauds, touchés par une augmentation des précipitations liquides ainsi qu'une diminution de l'épaisseur du couvert neigeux et une présence de neige au sol pendant une plus courte période, ce qui augmentera le risque de gel et de dommages aux cultures. L'impact est important puisqu'au lieu que la fonte des neiges vienne recharger la nappe phréatique, les pluies hivernales ruisselleront et n'atteindront pas l'aquifère, ce qui peut augmenter les défis en approvisionnement en eau potable. Les gels et dégels seront plus fréquents et pourraient entraîner une érosion prématurée. Les printemps seront hâtifs et prolongés et connaîtront une augmentation des précipitations. Les étés seront plus chauds avec une augmentation du nombre de jours de canicule, occasionnant une augmentation du déficit hydrique. Cependant, les épisodes de précipitations seront plus intenses. Les automnes seront plus longs par l'augmentation de la température moyenne.

Ces tendances climatiques risquent d'entraîner plusieurs impacts sur l'agriculture dans la région. Le projet Agriclimat les a résumés ainsi :

- Accroissement de l'érosion des sols et de la dégradation de la qualité de l'eau ;
- Diminution de la survie des plantes pérennes et des cultures d'automne ;
- Augmentation de la survie des insectes ravageurs des cultures, des parasites des animaux et des problématiques d'humidité et de maladies pulmonaires pour les animaux ;
- Devancement de la saison de production des érablières, et du démarrage de la croissance des végétaux ;
- Prolongation de la période de croissance des végétaux ;

⁷ Ouranos. Vers l'adaptation, des connaissances scientifiques de pointe pour mieux se préparer aux changements climatiques, 2015.

- Risque de faire souffrir plus souvent les animaux de stress thermique avec des conséquences sur leur productivité, voire leur survie, dans certains cas, puisque l'été, les épisodes de canicule seront plus fréquents ;
- Diminution des rendements des céréales de printemps et de la productivité de plusieurs cultures maraîchères et fruitières de climat frais ;
- Augmentation des défis pour la gestion de la chaleur en serriculture ;
- Augmentation des besoins en eau pour les plantes et les animaux.

Le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC (MRC, 2023) nous renseigne également sur l'impact des changements climatiques anticipés sur le régime hydrique des milieux hydriques en climat futur. Deux indicateurs hydrologiques sont particulièrement intéressants pour le territoire soit :

- les pourcentages de diminution projetée des débits d'étiage à l'horizon 2080 pour les saisons estivales et automnales, par rapport à la période de référence 1970-2000 ;
- les pourcentages d'augmentation projetée des débits de crue à l'horizon 2080, par rapport à la période de référence 1970-2000

Les Figures Figure 32 : Pourcentage de diminution des débits d'étiage anticipé pour l'horizon 2080 par rapport à la période de référence de 1970-2000 et Figure 33 présentent les résultats de ces indicateurs hydrologiques pour le territoire de la MRC.

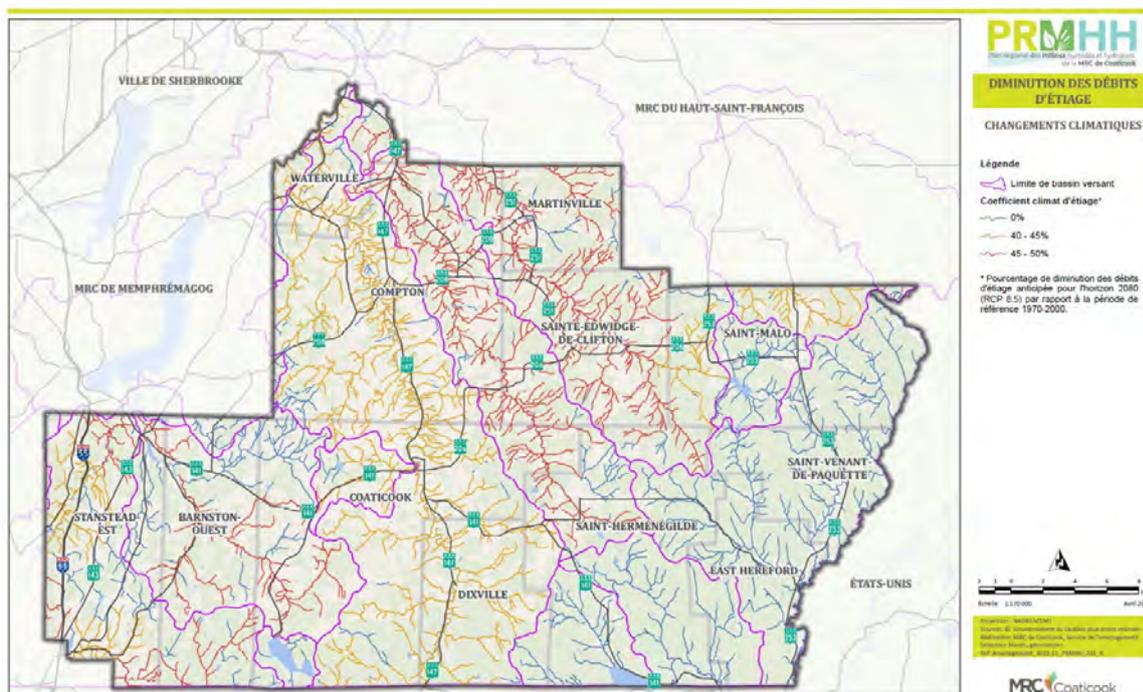


Figure 32 : Pourcentage de diminution des débits d'étiage anticipée pour l'horizon 2080 par rapport à la période de référence de 1970-2000

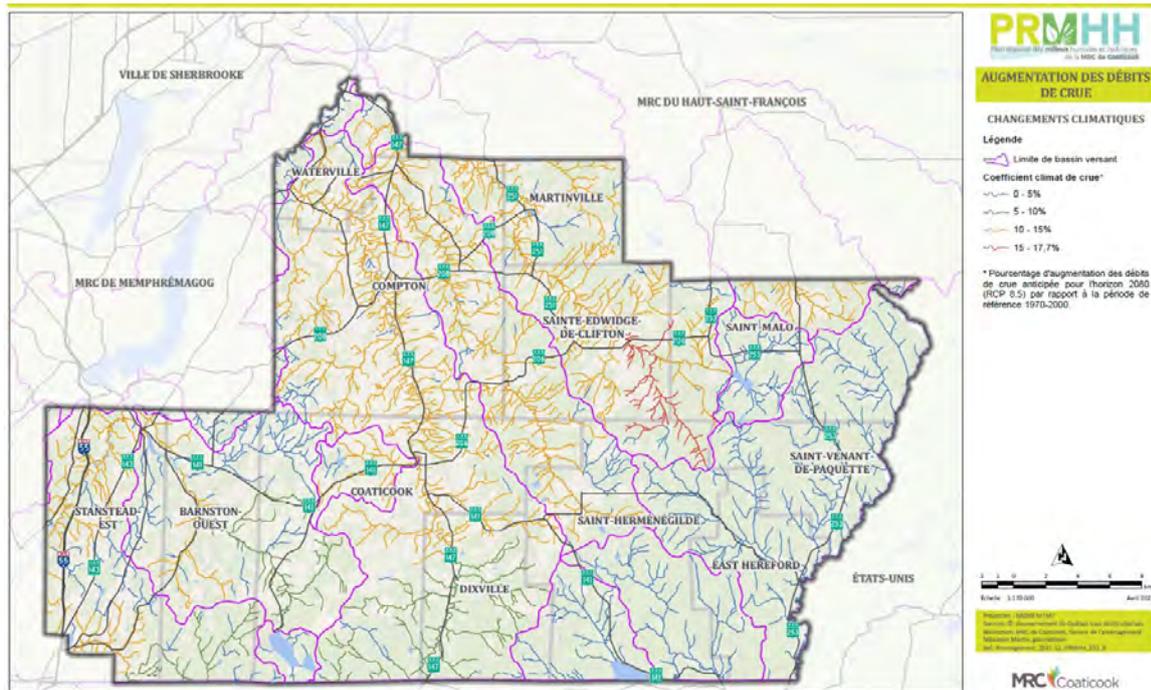


Figure 33 : Pourcentage d'augmentation des débits de crue printanière anticipée pour l'horizon 2080 par rapport à la période de référence 1970-2000.

En résumé, certains cours d'eau vont connaître une réduction de leur débit d'étiage moyen à l'été et à l'automne allant jusqu'à 50 %. En conséquence, la valeur des services écologiques rendus de régulation et de rétention d'eau des affluents sera augmentée. Ceux-ci auront un rôle capital à jouer. Les bassins versants les plus affectés seront ceux de la rivière aux Saumons et de la rivière Moe qui pourraient connaître une diminution de 45 % à 48 % des niveaux d'étiage sur 86 % des milieux hydriques. Celui de la rivière Coaticook pourrait connaître une diminution de 34 % à 45 % de ses niveaux d'étiage sur 90 % de ses milieux hydriques.

Pour ce qui est des pourcentages d'augmentation projetée des débits de crue à l'horizon 2080, la carte de la Figure 33 présente le débit annuel maximum de récurrence 20 ans. On observe, de façon générale, une augmentation des débits de crue de 10 % à 15 % tout le long du parcours des rivières Tomifobia, Coaticook, Moe, aux Saumons, Clifton et de leurs tributaires, ainsi qu'une augmentation marquée des débits de crue dans le secteur amont de la rivière aux Saumons entre 13 % et 17 %.

Avec l'augmentation de la température moyenne annuelle et des précipitations totales, les aléas fluviaux risquent d'augmenter et de créer une pression sur l'ensemble de l'aménagement du territoire y compris le secteur agricole et forestier. Pour certaines rivières, dont la rivière Coaticook, ces aléas constituent déjà un enjeu et des mesures sont en cours afin de mieux comprendre leurs impacts et de mettre en place des méthodes d'adaptation pour le futur (MRC, 2023).

Adaptation aux changements climatiques :

Au regard de ces impacts, des priorités d'adaptation aux changements climatiques ont été établies à l'échelle de l'entreprise agricole et à l'échelle de l'Estrrie. Les figures Figure 34 et Figure 35, issues du projet Agriclimat, résument ces priorités d'adaptation.

Priorités d'adaptation des entreprises agricoles des secteurs de production végétale et animale

SECTEUR DE PRODUCTION	
VÉGÉTALE	ANIMALE
1. Maintenir et améliorer la santé des sols	1. Réduire l'impact des périodes chaudes sur les animaux
2. Favoriser la survie à l'hiver des plantes fourragères, des céréales d'automne et des autres cultures pérennes	2. Adapter les bâtiments pour l'hiver
3. Lutter contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes	3. Veiller à la santé des animaux
4. Adapter la gestion des plantes fourragères	4. Assurer une bonne gestion des structures d'entreposage des déjections animales
5. Optimiser l'irrigation en production maraîchère et fruitière	
6. Adapter les serres et les bâtiments d'entreposage	

Figure 34 : Priorité d'adaptation des entreprises agricoles estriennes des secteurs de productions végétale et animale.

Priorités d'adaptation collective déterminées pour l'Estrrie et déclinées en fiches projets

PRIORITÉS	THÈMES DE PROJETS
1. Maintenir et améliorer la santé des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Mentorat et partage de connaissances • Recherche et transfert de connaissances • Coordination régionale
2. Améliorer la gestion de l'eau à l'échelle de l'entreprise agricole et du bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir de nouvelles connaissances en gestion de l'eau • Réaliser des projets de bassin versant intégrant les enjeux des changements climatiques • Faire connaître les pratiques réduisant les impacts sur l'eau
3. Préserver les boisés et les érablières du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les connaissances et les diffuser • Mettre en place des boisés et érablières pilotes
4. Favoriser la capacité d'investir des entreprises pour s'adapter	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la cohésion entre producteurs et consommateurs • Soutenir l'adaptation par l'accompagnement des producteurs • Soutenir les investissements pour l'adaptation des entreprises aux changements climatiques

Figure 35 : Priorité d'adaptations collectives déterminées pour l'Estrrie

Source : CDAQ (2021). Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Estrrie aux changements climatiques.

Pratiques agroenvironnementales :

Plusieurs pratiques agroenvironnementales sont identifiées pour augmenter la résilience des entreprises agricoles face aux effets des changements climatiques, et également pour améliorer la qualité de l'environnement et de la biodiversité régionale. Entre 2018 et 2023, 75 bénéficiaires de la MRC de Coaticook ont reçu un total de 1.35M\$ en subvention par le programme Prime-Vert, notamment pour financer des aménagements agroenvironnementaux durables, de l'équipement et des pratiques pour réduire les risques liés aux pesticides et des pratiques ou des ouvrages de conservation des sols. Ceci témoigne que les producteurs de la région adoptent des pratiques qui leur permettent d'être plus résilients et durables au niveau de l'environnement (MAPAQ, tableau d'aide financière 2018-2023).

Plantes fourragères et bio-industrielles pérennes

Les plantes fourragères pérennes principalement cultivées sont la luzerne, le trèfle, le lotier, la fléole des prés, la fétuque et le brome. Ce sont des plantes qui sont valorisées pour l'alimentation des ruminants. Il s'agit de végétaux qui seront productifs pour une durée entre deux et dix ans après leur implantation au champ. La culture de ce type de fourrage amène des bénéfices pour la santé du sol puisqu'elle empêche l'effet d'érosion par l'eau ou le vent, améliore la structure du sol, en augmentant la matière organique, préserve la biodiversité et agit comme un puits de carbone en accumulant une structure racinaire de plus en plus importante au fil des années. Dans le cas des légumineuses, la culture nécessite peu de pesticides et d'engrais puisqu'elles captent l'azote directement dans l'air et facilitent l'implantation de la prochaine culture (MAPAQ, 2021).

Agriculture biologique

Les superficies certifiées biologiques n'utilisent aucun engrais de synthèse et aucun pesticide de synthèse. La rotation de culture et la valorisation des fumiers sont des principes de base intégrés à la régie biologique qui favorisent la santé des sols. Les pratiques agroenvironnementales adoptées par les producteurs biologiques réduisent la quantité de matière active utilisée, augmente la biodiversité, augmente la stabilité des agrégats des sols, réduit les émissions de GES et augmentent la séquestration du carbone. L'augmentation des superficies biologiques a un impact global positif sur l'environnement. Les superficies certifiées biologiques ont augmenté dans les dernières années. Entre 2018 et 2019, 11 bénéficiaires ont reçu un total de 45 000\$ pour soutenir la conversion de nouvelles superficies à l'agriculture biologique dans la MRC de Coaticook (MAPAQ, tableau d'aide financière 2018-2023).

Cultures de couverture de sol

L'utilisation de cultures de protection des sols, que ce soit via des engrais verts, une culture de couverture d'hiver sert de barrière physique protégeant le sol contre l'érosion éolienne et

hydrique et le ruissellement, en plus de fournir des résidus au sol. Les cultures de couverture permettent également un relais entre les cultures commerciales et favorisent une présence de racines vivantes sur une plus grande période. En plus de la protection physique du sol, cette présence assure un recyclage des éléments nutritifs et de nourrir les microorganismes du sol. Les haies brise-vent peuvent également servir de barrière contre l'érosion éolienne. D'autres avantages sont attribués à ces techniques de culture, comme de fournir un habitat aux ennemis naturels des ravageurs et aux pollinisateurs, d'augmenter le taux de matière organique et de mobiliser des éléments fertilisants (Chatel-Launay, N. et Jetten-Vigeant, P., s. o.). Le Tableau 32 présente le nombre d'entreprises utilisant les différentes méthodes de culture de protection des sols.

Tableau 32 : Nombre d'entreprises utilisant des engrais verts pour enfouissement, des cultures de couverture d'hiver et des haies brise-vent.

	Nombre total de fermes	Engrais vert pour enfouissement - Exploitations déclarantes	Culture de couverture d'hiver - Exploitations déclarantes	Brise-vent ou coupe-vent - Exploitations déclarantes
MRC de Coaticook	595	78	91	147

*DESGROPRO et DESCODPR1 ont été utilisés pour lister les types de culture" et "La donnée SUPHEC a été utilisé afin d'estimer la superficie par type de culture

Source : Statistique Canada, (2021). Recensement de l'agriculture.

Protection des milieux naturels

Les milieux humides et hydriques offrent des services écologiques essentiels pour faire face aux défis environnementaux de notre territoire. Leur protection est donc essentielle à l'adaptation aux changements climatiques, puisque ces milieux contribuent à (LCMHH, article 13.1) :

- Réduction de la pollution : jouent un rôle de filtre, de barrière et de rétention des sédiments, ce qui contribue à réduire la pollution, notamment celle des eaux de surface et souterraines ;
- Régulation du niveau d'eau : favorisent la recharge des nappes phréatiques et assurent un approvisionnement durable en eau potable pour les communautés tout en contribuant à réduire les risques d'inondation et d'érosion ;
- Habitat essentiel à la faune et la flore : servent d'habitats à diverses espèces, favorisant la diversité biologique ;
- Protection contre les éléments naturels : agissent comme un brise-vent naturel, préservant la végétation et protégeant les sols et les cultures des dommages causés par le vent ;
- Séquestration du carbone : contribuent à atténuer les effets des changements climatiques ;
- Qualité du paysage : préservent le caractère naturel de l'environnement, ce qui ajoute de la valeur foncière aux terrains voisins.

Quelques initiatives en cours :

Plusieurs initiatives sont déjà en place dans la MRC et en Estrie afin d'adapter les secteurs agricoles et forestiers aux impacts des changements climatiques.

Depuis 2021, la MRC a orienté ses efforts de financement, autrefois réalisés à travers le fonds de cours d'eau, vers la lutte aux changements climatiques à travers le Fonds Vitalité des milieux de vie (FVMV), volet lutte aux changements climatiques. Ce fonds a pour objet de mobiliser les acteurs du milieu pour encourager la mise en place de projets visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques, notamment la gestion durable des eaux de pluie, le verdissement/diminution des îlots de chaleur, la préservation des milieux naturels et de la biodiversité et l'adaptation aux aléas fluviaux (MRC, 2021b).

Notons qu'il n'y a pas, actuellement, de projets de démonstration Agriculmat sur le territoire de la MRC de Coaticook. Cependant, le CIARC déploie un projet de laboratoire vivant (financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada) visant la production de Lait Carboneutre pour 2050 avec les Producteurs de Lait du Québec. Plusieurs producteurs de la région de Coaticook participent à cette initiative. Notons également que des actions du plan d'action régional de la Table Agroenvironnementale de l'Estrie seront mises en œuvre sur le territoire de la MRC.

L'institut bioalimentaire Estrien, développé par le CIARC, porte un volet sur les plantes fourragères pérennes et l'agriculture régénératrice. Cette initiative comprend différents projets qui se regroupent sous trois thématiques (CIARC, 2024) :

- Améliorer l'expertise des producteurs et des conseillers;
- Développer les utilisations ou pratiques pour favoriser les bonnes pratiques écosystémiques;
- Favoriser le développement de la culture des plantes pérennes et des produits (viande à l'herbe, foin de commerce de qualité, etc.) associés à l'agriculture régénératrice.

Une chargée de projet est dédiée à ce volet depuis juin 2021, accompagnée de techniciennes en agriculture (CIARC, 2024).

Analyse coût-avantage Ouranos

Suite au projet d'espace de liberté de la rivière Coaticook qui s'est déroulé de 2015 à 2018 et qui a permis notamment de cartographier les aléas fluviaux du bassin versant, une analyse coût avantage des options d'adaptation aux inondations et aux aléas fluviaux de la rivière Coaticook (ACA) a été réalisée par Ouranos et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) en collaboration avec plusieurs partenaires, soit l'Université de Sherbrooke, le COGESAF, L'UPA-Estrie, la MRC et la municipalité de Compton (MRC de Coaticook, 2019). L'objectif du projet consistait à quantifier les coûts et les avantages de sept scénarios d'adaptation visant à réduire et gérer les risques liés aux inondations et aléas fluviaux de la rivière Coaticook sur le territoire de la municipalité de Compton. L'étude visait à comparer les scénarios au statu quo (poursuite de l'indemnisation des dommages et stabilisation par

enrochement subventionné) dont les coûts sur un horizon de 50 ans sont estimés à 4,9 M\$ et dont la valeur des actifs exposés aux aléas fluviaux est estimée à 12,2 M\$ (67% de la valeur est associée aux terres agricoles). Parmi les scénarios étudiés, l'approche de mobilité hybride (renaturalisation de la zone de mobilité de la rivière, culture pérenne dans la zone inondable, combiné à des pratiques agroenvironnementales résilientes dans le bassin versant) s'est avérée être la plus avantageuse selon l'analyse : elle offre une valeur actualisée nette de 1,9 M\$ sur 50 ans comparativement au scénario de référence (Boyer-Villemaire et coll., 2021). Toutefois, plusieurs défis de mise en œuvre sont soulevés :

- Comment opérer la transformation d'usage d'un corridor multialéa au bénéfice de la collectivité ?
- Quel est le seuil de tolérance face à l'augmentation anticipée des indemnités collectives des dommages agricoles et comment partager ce fardeau entre les individus et la société ?
- Comment réagir à l'explosion du prix de la terre tout en favorisant l'adaptation ?
- Comment concilier la mise en œuvre avec les lois et règlements protégeant le territoire et les activités agricoles ?

Aléa'illeurs pour s'inspirer

Le projet d'espace de liberté de la rivière Coaticook et l'intégration des contraintes naturelles liées à la zone de mobilité et aux cônes alluviaux ont valu à la MRC le Prix Inspiration en gestion des risques MMQ en 2019. Cette reconnaissance a ouvert la porte à une opportunité d'innover et de s'inspirer à bord d'une mission en France sur l'adaptation aux aléas fluviaux en milieu rural. Cette mission, organisée par la MRC à laquelle s'est jointe une délégation multidisciplinaire de 12 personnes, a été réalisée en partenariat avec le Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI) et s'est déroulée du 7 au 15 mai 2022. En septembre 2022, la MRC a adopté un plan d'action (MRC, 2022a) inspiré des enjeux et connaissances du territoire de même que des apprentissages tirés de la mission (MRC, 2022b). Ce plan d'action a été appuyé par nos partenaires régionaux, le COGESAF et l'UPA-Estrie dressent les grands chantiers afin de réduire la vulnérabilité du territoire face aux aléas fluviaux.

Laboratoire rivière vivante – Phase 1

Suivant l'adoption du plan d'action d'Aléa'illeurs, et dans le but de répondre aux défis de mise en œuvre soulevés par l'ACA d'Ouranos, la MRC, accompagnée du CIARC et du COGESAF, tente de déterminer les scénarios gagnants pour la renaturalisation de l'espace de mobilité de la rivière Coaticook et l'implantation de cultures de couverture sur l'ensemble de la zone inondable. Le but du projet est d'évaluer la faisabilité de la solution proposée par Ouranos dans l'ACA à l'échelle la plus fine, soit celle de l'entreprise. Concrètement, on cherche les facteurs gagnants afin d'implanter cette solution tout en maintenant une utilisation agricole du sol et une diversité d'entreprises. Le projet cherche donc à documenter les coûts potentiels pour les agriculteurs, mais aussi les opportunités de mise en œuvre à l'échelle d'une entreprise. Le projet *Laboratoire Rivière Vivante – Phase 1* s'intéresse principalement aux enjeux agricoles

puisque environ 80% de la zone de mobilité de la rivière ainsi que de la zone inondable de la rivière Coaticook est en utilisation agricole. Des démarches sont aussi entreprises avec les autres propriétaires de la zone de mobilité (municipalité, institutionnel, résidentiel, etc.) Ce projet est financé par le Programme de Soutien Régional aux Enjeux de l'Eau (PSREE) du MELCCFP.

Références

- Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (2023). *Extraction de base de données interne au 30 septembre 2023*.
- Canards Illimités Canada (2017 & 2020). *Carte : Inventaire canadien des milieux humides*.
- CDAQ, 2021. *Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Estrie aux changements climatiques*. Projet Agriculmat. 44 p. ISBN 978-2- 9819521-1-0
- Emploi et Développement social Canada (2023). *Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) : Employeurs ayant obtenu une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive -2023T2-Employeurs ayant obtenu une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive, par volet du programme, classification nationale des professions (CNP) 2011 et lieu d'affaires, avril à juin 2023*
- Environnement Canada (2013), *Quand l'habitat est-il suffisant?* Troisième édition, Environnement Canada, Toronto (Québec), 139 pages.
- FADQ (2024). *Bulletin Transac-TERRES*. Consulté 12 décembre 2024, à l'adresse <https://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/bulletins-dinformation/bulletin-transac-terres/bulletin-transac-terres-2024>
- Institut de la statistique du Québec (2021). *Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires*. Édition 2021, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 1-47. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoiresedition-2021.pdf>
- Institut de la statistique du Québec (2022). *Mise à jour 2022 des perspectives démographiques des MRC du Québec, 2021-2041*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-populationmrc-municipalites-regionales-de-comte> (Consulté le 11 décembre 2024).
- MAPAQ (2019) *Recherche participative d'alternatives durables pour la gestion de l'eau en milieu agricole dans un contexte de changement climatique (RADEAU)*. 332p.
- MAPAQ (2021). *Portrait diagnostique sectoriel de l'industrie du bœuf et du veau lourd qu Québec, 2015-2019*. 36p.
- MAPAQ (2022). *Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie du porc au Québec*. 39p.
- MAPAQ (2023). *Enquête 2022 sur les prix de location des terres agricoles du Québec*. ISBN 978-2-550-96469-8 (PDF)
- MAPAQ (2023). *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction juin 2023*.
- (1) MAPAQ (2024). *Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles*. 62p.
- (2) MAPAQ (2024). *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, Extraction 2024-03*.
- (3) MAPAQ (2024). *Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la volaille au Québec, 2018-2022*. 44p.
- MRC de Coaticook (2005 ;2020 ;2015 ;2022). *Sommaire du rôle d'évaluation foncière*.
- MRC de Coaticook (2017). *Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook*. 289p.
- MRC de Coaticook (2019). *ALÉA'ILLEURS pour s'inspirer*. 34p.
- MRC de Coaticook (2020). *Base de données des évènements répertoriés par le MSP et complétés par la MRC de Coaticook 1986-2020*.
- MRC de Coaticook (2024). *Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC de Coaticook*. 294p.

PPAQ (2024). *Fiche région acéricole Estrie*. 2 p.

Réseau Agriconseils (2024). *Données internes*.

Statistique Canada. (2007). *Recensement de l'agriculture de 2006*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/ca-ra2006/index-fra.htm>

Statistique Canada (2011). *Recensement de l'agriculture de 2011*. <https://www.statcan.gc.ca/fr/ra2011/index>

Statistique Canada (2016). *Recensement de l'agriculture de 2016*. <https://www.statcan.gc.ca/fr/ra2016>

Statistique Canada (2021). *Recensement de l'agriculture de 2021. Données sur les exploitations et les exploitants agricoles, Canada, Province, RAR, DR et SRU, 2021*

Statistique Canada. (2021). *Le Quotidien — Recensement de l'agriculture de 2021 du Canada : Un examen plus approfondi de l'agriculture dans toutes les régions*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220615/dq220615a-fra.htm>

Statistique Canada (2022). *Le Quotidien — Recensement de l'agriculture de 2021 du Canada : Une histoire sur la transformation de l'industrie agricole et l'adaptabilité des exploitants agricoles canadiens*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220511/dq220511a-fra.htm>

Statistique Canada (2023). (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 11 décembre 2024).

SPFSQ (2022). *Rapport annuel*.

Université Laval et INRS (2022). *Guide d'appropriation des connaissances sur l'eau souterraine à des fins d'intégration au schéma d'aménagement et de développement durable : deux cas d'étude en Estrie*. 104 pages.



Mai 2023

État des lieux

Premier PDZA de la MRC de Coaticook
5 ans plus tard



Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. CONTEXTE.....	4
3. BREF PORTRAIT ACTUEL DE LA RÉGION	5
4. BILAN – LES OUTILS	7
5. BILAN – LES ACTIONS.....	11
6. EN DEHORS DE LA PLANIFICATION.....	17
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	18
ANNEXE 1 – Initiatives de la MRC de Coaticook liées à l’eau.....	20

1. INTRODUCTION

Avant le premier PDZA officiel, les institutions du territoire de la MRC de Coaticook avaient déjà fait au moins deux différentes démarches de diagnostic et de planification en lien avec son secteur agricole, comme la planification qui a mené à l'embauche de Line Boulet au CLD de la Région de Coaticook en 1996 à titre de première agente de développement agricole. Mme Boulet a été en poste 17 ans et a marqué la région en étant l'initiatrice de nombreux projets agricoles encore d'actualité et en offrant un soutien notable auprès de nombreux entrepreneurs encore en affaires. Une autre démarche en 2004 et 2005 s'est basée sur un portrait fait par Agéco ainsi que sur un forum et a permis d'identifier des actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement de l'agriculture de la région de Coaticook.

Le premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) officiel a été adopté par le Conseil de la MRC de Coaticook le 17 mai 2017. Cinq années plus tard, le temps est maintenant venu de voir comment le secteur agricole de la région de Coaticook a évolué, si la vision partagée par les parties prenantes ayant participé à la démarche se concrétise, et si les projets portés par l'organisation municipale qu'est la MRC de Coaticook sont encore alignés sur cette vision.

Dans le Plan de développement de la zone agricole de 2017, contrairement à ce que le nom indique, les efforts de réflexion ne se sont pas limités à la zone agricole ; la planification vise l'ensemble du secteur et ses ramifications vers la formation, la transformation, la santé des humains qui composent le secteur, etc. La démarche a été envisagée comme un plan de développement du secteur bioalimentaire pour la région de Coaticook.

Ce bilan présente le contexte de la mise en œuvre, un bref portrait d'où en est la région après 5 ans, un suivi sur les actions et les outils sélectionnés il y a 5 ans, un survol d'actions qui n'étaient pas prévues, mais qui ont tout de même eu lieu et qui méritent une mention, et finalement une appréciation plus générale et des recommandations.

2. CONTEXTE

L'Entente sectorielle de développement bioalimentaire (ESD)

Les MRC de l'Estrie, le MAPAQ, l'UPA et le MAMH ont mis sur pied une entente sectorielle de développement pour le secteur bioalimentaire pour un total de plus de 1,2 M\$, échelonné initialement de 2018 à 2021, finalement allongée jusqu'à 2023. Ce type d'entente sert à financer conjointement des projets qui touchent 3 territoires ou plus, conjointement avec des ministères liés aux enjeux identifiés ; pour l'Estrie, l'ensemble des MRC ont participé dans une démarche consensuelle.

La première ESD bioalimentaire estrienne incluait des projets liés à :

- La formation agricole (initialement ciblant en priorité les compétences en gestion des producteurs agricoles) ;
- Le projet L'ARTERRE ;
- Un projet de développement des filières distinctives estriennes ;
- Du financement pour poursuivre le développement de la marque Créateurs de Saveurs Cantons-de-l'Est ;
- La mise sur pied d'une Banque d'opportunités d'affaires ;

En plus des projets portés par l'entente, la démarche a permis de structurer une concertation des acteurs du développement bioalimentaire par le suivi des projets, l'échange sur des projets non financés par la première ESD, des rencontres d'échange sur les pratiques des différents professionnels agricoles, etc.

Les différents projets liés à l'ESD ont influencé l'utilisation des ressources humaines de la MRC en bioalimentaire en concentrant les efforts sur des projets estriens conjoints pour lesquels il y avait un financement, une communauté de pratique, un arrimage fort entre les institutions et une portée potentiellement large.

3. BREF PORTRAIT ACTUEL DE LA RÉGION

Les points suivants sont un bref survol des faits saillants entourant le secteur bioalimentaire de la MRC de Coaticook. Ils permettent de mettre en contexte la mise en œuvre des actions et les outils présentés dans la section suivante.

- La région couverte par la MRC de Coaticook compte : 595 entreprises agricoles (Statistiques Canada, 2021), 96 entreprises agricoles font la vente directe de produits non-transformés (Statistiques Canada, 2021), 32 entreprises agricoles font la vente directe de produits agricoles transformés (Statistiques Canada, 2021), 47 entreprises agricoles indiquent faire de la transformation à la ferme (MAPAQ, 2021), 84 entreprises agricoles déclarent avoir un kiosque à la ferme (MAPAQ 2021).
- Le capital agricole total des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook s'élèverait à 1,6 G\$, soit environ 32% des actifs agricoles de l'Estrie sous sa forme avant l'adhésion de Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi (Statistiques Canada, 2021). Le total des revenus d'exploitation (excluant les ventes de produits forestiers) était de 266 M\$ pour l'année précédant le recensement, 8,5 M\$ de revenus liés aux produits forestiers dans le périmètre comptable des entreprises agricoles, contre 233 M\$ de dépenses liées aux exploitations (Statistiques Canada).
- En extrapolant ces données, le rendement des actifs agricoles des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook serait autour de 0,025 \$ de revenu par 1 \$ d'actifs.
- Coaticook et Compton comptent chacune environ le quart des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook.
- 83 % des revenus agricoles de la MRC de Coaticook sont liés aux productions animales (dont les bovins laitiers à 53% du total des revenus agricoles, la production porcine à 22 % et les bovins de boucherie à 4% et l'ensemble des autres productions pour un autre 4 %). Parallèlement, 17% des revenus agricoles proviennent des productions végétales (4 % du total des revenus agricoles pour les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains, 3 % en foin de commerce, 3 % pour l'horticulture ornementale - souvent des arbres de Noël).
- En les mettant ensemble, les légumes et les fruits comptent pour 4% des revenus agricoles; en termes de nombre, elles représentent toutefois 7% des entreprises agricoles (MAPAQ 2021).
- Les entreprises en production laitière bovine de la MRC de Coaticook détiennent pour plus de 400 M\$ en quota laitier.
- Parmi les transformateurs du territoire (liés à une production agricole ou non), notons entre autres La Laiterie de Coaticook, Biobon Inc., la Fromagerie La Station, le Domaine Ives Hill, La Ferme piscicole des Bobines, le Cidrerie Ferland, Salaisons Provencher, l'Abattoir Régional de Coaticook / Boucherie Bergeron, la Microbrasserie de Coaticook, la Microbrasserie Hop Station, Bucket Fermentation, Le Petit Mas, La ferme Les Broussailles, le Domaine de Courval, Les Moissons Dorées, Le Petit Chaperon rouge, La Ferme Martinette, Cuisine l'Angélique, Les Crustillants, Cidrerie de Compton, Ferme de

Promelles, Boulangerie Ô Terroir, Marché Ferme Beaulieu, Verger le Gros Pierre, Verger la Pommalbonne, le Ranch St-Hubert, Miel Pur Délice, Millebois érable à boire, etc.

- Le CIARC est un organisme à but non lucratif fondé il y a environ 30 ans à Coaticook, avec une vocation de soutien à l'enseignement et à l'innovation des pratiques agricoles. Le CIARC compte entre autres des superficies en culture, une ferme laitière, un incubateur maraîcher.
- Le CIARC travaille sur la mise sur pied d'un institut bioalimentaire estrien, incluant de développement de 3 pôles d'expertises, soit celui des 1) plantes fourragères pérennes et agriculture régénératrice ; 2) Automatisation et numérique agricole ; 3) Énergies à la ferme. L'objectif des projets est de faire du transfert technologique vers les entreprises agricoles pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques et pour mieux les positionner dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Le CIARC dispose d'environ 4,2M\$ d'actifs agricoles, en plus d'avoir été une partie prenante dans la mise sur pied du pôle de formation agricole présent à Coaticook.
- Le Centre de formation professionnelle – CRIFA de Coaticook accueille annuellement autour de 400 étudiants au niveau professionnel, dont une majorité en formations liées au secteur agricole (production animale, végétale, horticulture et jardinerie, mécanique agricole), en plus d'accueillir dans ses locaux la formation collégiale en Gestion et Technologies d'Entreprise Agricole (GTEA) du cégep de Sherbrooke. Au début de l'année scolaire 2022-2023, le Cégep de Sherbrooke accueillait 45 étudiants en GTEA.
- L'Abattoir Régional de la région de Coaticook, sous inspection provinciale, est un atout important pour nos entreprises en productions animales.
- ProduitsdeLaFerme.com est un site fondé en 1995 qui fait la promotion des producteurs et des transformateurs présents dans la Région de Coaticook. Ce site Web va chercher environ 22 000 visites par année, pour environ 48 000 pages vues.
- 19% du territoire de la MRC de Coaticook est couvert par des fourrages, 7% par des céréales et protéagineux, 5% par des pâturages (MAPAQ 2021). Mis ensemble, les productions de légumes et de fruit comptent pour 0,2 % du territoire (MAPAQ 2021).
- Le couvert forestier de la MRC de Coaticook est de 62% en incluant les plantations forestières, mais en excluant les 2% de couvert lié à l'horticulture ornementale (arbres de Noël, pépinières, etc.)
- Soulignons également que la [planification stratégique de la MRC 2018-2023](#) comprend entre autres comme objectifs de consolider le leadership de la région dans les secteurs agricoles, forestiers et agroalimentaires, de faire connaître la région comme un pôle d'excellence du secteur bioalimentaire et forestier.

4. BILAN – LES OUTILS

#	Nom de l'outil	Collaborateurs principaux prévus	Ressources initialement prévues	Suivi des actions
1	Mettre en place un guichet unique en agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Réseau Agri-Conseil • UPA • CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke) • MAPAQ • Organisations offrant des subventions et du financement agricoles (FADQ, FAC, FIRA, SADC, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 24 000\$ par année pour 2 jours/semaine • Frais de formation • Frais de transport et autres 	<p>Un des défis est le nombre important d'entrées différentes dans le réseau de services liés au secteur bioalimentaire. Sans avoir mis sur pied un guichet unique physique ou avoir affirmé la prédominance d'un rôle en particulier comme porte d'entrée, énormément de démarches collaboratives ont eu lieu pour atteindre cet objectif.</p> <p>Entre autres, du référencement entre professionnels des différentes organisations a lieu dans la quasi-totalité des dossiers d'entrepreneurs bioalimentaires suivis à la MRC de Coaticook, et plusieurs partenaires font appel aux professionnels de la MRC dans les dossiers bioalimentaires de leurs clients. Lorsque souhaitables, des rencontres organisées par les professionnels avec les promoteurs et incluant des professionnels des différentes organisations fournissant des outils financiers ou de l'expertise technique ont eu lieu. Ces rencontres sont d'ailleurs souvent appelées des « guichets uniques ».</p> <p>Soulignons que la MRC propose au milieu agricole une équipe variée couvrant une multitude de besoins des entreprises, entre autres au niveau du marketing, de l'accès aux fonds locaux et au référencement, en plus de fournir des services en sécurité incendie, en inspection et pour certaines émissions de permis auprès des entreprises agricoles. En considérant l'apport de toute l'équipe, la MRC de Coaticook propose plus de 2 personnes à temps plein pour fournir des services aux entreprises bioalimentaires.</p>
2	Participer au projet l'ARTERRE	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • CRAAQ (l'ARTERRE) • MAPAQ • Autres MRC estriennes • Place aux Jeunes Coaticook 	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 30 000\$ par année pour 2,5 jours/semaine • Frais de formation • Frais de transport et autres 	<p>La MRC de Coaticook a commencé le déploiement du service L'ARTERRE en 2017. Initialement portée individuellement par les territoires, la mise en commun d'une ressource estrienne pour l'accueil des aspirants producteurs et producteurs agricoles a été structurée par les MRC estriennes et ensuite portées dans le cadre de l'ESD à partir de 2018.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Centre de transfert d'entreprises du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais annuels de 1000 - 2500\$ et frais d'inscription de 4000\$ ou moins 	<p>Dans la mouture actuelle, le rôle d'accompagnement des propriétaires relève de la MRC. Lorsque les jumelages sont faits, les agents de L'ARTERRE réfèrent les dyades aux professionnels nécessaires à l'avancement des projets en assurant un suivi et un soutien général des projets.</p> <p>Au fil des années, ce sont plus de 30 propriétaires de terrains ou producteurs agricoles qui ont bénéficié des services liés à L'ARTERRE dans la recherche de relèves, de locataires ou de partenaires d'affaires sur le territoire de la MRC de Coaticook. De ce nombre ont découlé, un essai notarié en vue d'un partenariat d'affaires en production laitière, un transfert de production laitière, la reprise d'une production fruitière et l'arrimage d'un producteur à l'incubateur maraîcher du C.I.A.R.C.</p> <p>Parallèlement à ces succès, de nombreuses démarches ont achoppé ; l'accompagnement aura fait cheminer les relèves vers des opportunités plus adaptées à leur profil dans d'autres territoires et certaines auront aussi changé de projets de vie. Les cédants et propriétaires cheminent à travers le soutien qui leur est fourni dans L'ARTERRE, peu importe le résultat.</p> <p>Parmi les défis majeurs, notons le besoin criant de préparation de la part des cédants et de leurs entreprises, la très haute valeur des actifs agricoles par rapport à leur rendement économique, la complexité des démarches menant à des démarrages et des transferts bénéfiques pour les différentes parties prenantes et le caractère émotif des démarches.</p>
3	Analyser, promouvoir et bonifier les fonds locaux destinés au démarrage ou au développement des entreprises agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • SADC • Emploi-Québec • Autres partenaires intéressés à la mise sur pied d'un fond • MESI 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon la volonté des partenaires (de 1\$ à 100 000\$) 	<p>En janvier 2021, la MRC de Coaticook a mis du pied le Fonds Vitalité Entrepreneuriale qui vise à soutenir la réalisation de projets dans la communauté et à appuyer les entreprises qui sont le moteur de l'économie locale. Avec des volets visant les produits bioalimentaires locaux, l'innovation et la diversification, l'économie circulaire, le virage numérique de même que la création et la relève, plusieurs entreprises ont pu bénéficier de ce fonds. Entre sa fondation et septembre 2022, le fonds a accordé un total de 45 607\$ à des entreprises agricoles et 81 945\$ à des entreprises ayant un volet de transformation sans avoir de production agricole.</p>

				<p>La MRC de Coaticook a aussi porté le Fonds Innove visant à soutenir les entreprises dans un contexte de rareté de main-d'œuvre en les incitant à automatiser leurs opérations. Entre 2018 et 2020, 145 400\$ ont été versés à des entreprises bioalimentaires.</p> <p>La MRC a également accompagné un OSBL agricole et deux entreprises ayant des opérations de transformation alimentaire vers les fonds de l'Espace régional d'accélération et de croissance de l'Estrie (ERACE), permettant d'avoir accès à des sommes estriennes pour l'innovation.</p> <p>En dehors des sommes locales ou régionales, notons finalement la présence de nombreux fonds gérés par le MAPAQ (comme les programmes Prime-Vert ou Territoires : relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille) ou la Financière agricole du Québec (Primes à l'établissement, Programme investissement croissance) qui s'appliquent aux entreprises agricoles.</p>
4	Mettre sur pied une table de concertation des communications agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Autres MRC estriennes • UPA • Les écoles d'agriculture locales • Réseau Agri-Conseil • Le comité à propos de la santé psychologique des agriculteurs • Municipalités • Les médias locaux • Le collectif de formation agricole de l'Estrie • Autres collaborateurs en fonction des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équivalent de 1/2 journée de travail pour une personne par semaine pour la coordination (environ 3 500\$/an). • Temps partagé entre spécialiste des communications et une ressource de la MRC près du secteur agricole. 	<p>Il n'y a pas eu de création de table de concertation des communications agricoles. Des échanges ont eu lieu à cet effet peu après l'adoption du PDZA, mais les échanges se sont surtout faits de manière informelle.</p> <p>Parmi les défis communicationnels se trouve le grand volume de communications et le peu de disponibilité des producteurs agricoles pour des sujets qu'ils n'identifient pas comme prioritaires d'entrée de jeu.</p> <p>Plusieurs diffusions conjointes ont eu lieu au fil des ans lorsque les sujets touchent plusieurs organisations ; par exemple la Solidarité Agricole de l'UPA a servi à diffuser à quelques reprises des publications liées aux enjeux municipaux, et le groupe Facebook Agroalimentaire Région de Coaticook (géré par la MRC) a relayé plusieurs publications de l'UPA pour lesquels les deux organisations travaillent conjointement.</p>
5	Bonifier la banque	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • MAPAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de webmestre - entre 2 000\$ et 10 000\$ 	<p>Une banque d'opportunités d'affaires a été mise sur pied par la MRC de Coaticook comme mandataire dans le cadre de l'ESD. La banque est accessible à boaestrie.ca.</p>

	d'opportunités d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs agricoles • Les autres MRC de l'Estrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines pour la mise à jour – MRC de Coaticook 	La Banque d'opportunité d'affaires est une plateforme d'échanges de biens et de services permettant aux entreprises, personnes ou organismes de combler leurs besoins d'affaires et ainsi aller dans le sens de circularité de l'économie. Le service se base sur la création de fiches décrivant des offres ou des demandes, permettant la mise en place d'un réseau régional et la facilitation des échanges.									
6	Nouvelle demande en vertu de l'article 59 de la LPTAA	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • UPA-Estrie • Les municipalités • MAPAQ • MAMOT 	S.O. - Service d'aménagement de la MRC de Coaticook	<p>Par cette demande, la MRC souhaite actualiser sa vision de l'occupation dynamique du territoire tout en ne compromettant aucunement les activités agricoles et leur dynamisme. Les demandes que la MRC adresse à la commission nous apparaissent raisonnables et responsables à l'égard de l'équilibre que nous nous efforçons à maintenir entre la protection du territoire agricole et le nécessaire maintien de la vitalité de nos collectivités. Nous espérons que la Commission sera à même d'apprécier ces efforts.</p> <p>Voici le comparatif de potentiel de construction proposé par notre nouvelle demande par rapport à la décision de 2007.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Potentiel de construction</th> <th>Potentiel de construction (selon la décision de 2007)</th> <th>Nouvelle demande</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Îlots déstructurés</td> <td>107</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>Grandes superficies vacantes</td> <td>133</td> <td>141</td> </tr> </tbody> </table>	Potentiel de construction	Potentiel de construction (selon la décision de 2007)	Nouvelle demande	Îlots déstructurés	107	48	Grandes superficies vacantes	133	141
Potentiel de construction	Potentiel de construction (selon la décision de 2007)	Nouvelle demande											
Îlots déstructurés	107	48											
Grandes superficies vacantes	133	141											

5. BILAN – LES ACTIONS

#	Catégories et actions	Collaborateurs prévus	Échéancier de la mise en œuvre	Outils mis à contribution	Suivi des actions
1	Faciliter l'accès à la main-d'œuvre ainsi que son intégration et sa rétention	MRC de Coaticook, Centre d'emploi agricole (UPA), Emploi-Québec, Actions interculturelles, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke), Agri-carrière.	Déjà en cours	Guichet unique, concertation des communications,	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement : des démarches d'accompagnement ont été faites auprès de producteurs agricoles qui cherchaient à construire des bâtiments pour héberger leur main-d'œuvre. Une démarche a été entamée pour mettre en commun les besoins d'hébergement, mais le manque de ressource et d'implication a mené à la mise sur pause de cette démarche. • Des emplois de professionnels de l'agriculture disponibles ont été présentés au Carrefour Blé dans le but d'attirer des talents ayant été formés à l'étranger. • Tentative de mettre sur pied du transport avec Actibus pour faciliter le déplacement d'employés agricoles entre Sherbrooke et Compton/Coaticook, avec point d'arrêt près d'entreprises agricoles nécessitant du transport. La démarche n'a pas abouti, entre autres par manque de ressources. • Collaboration avec Actions interculturelles dans le cadre de leur projet « Ensemble, on sème » afin de favoriser la connaissance et la participation des travailleurs agricoles temporaires à des activités sociales dans la région. Réalisation d'un vidéo d'accueil en espagnol présentant les services et ressources disponibles dans la région et partage en continu de nouveaux services disponibles (ex. francisation offerte à temps partiel). Enfin, mise en commun de certaines activités visant les échanges interculturels avec la Brigade d'accueil régional.
2	Concevoir et instaurer un modèle favorisant les petites fermes	MRC de Coaticook, MAPAQ, UPA, Municipalités, Club agroenvironnemental	À moyen terme	Guichet unique, l'ARTERRE, fonds locaux, banque d'opportunités, article 59	<p>Le Chaînon manquant : En 2018, La MRC de Coaticook a déposé un projet nommé Le chaînon manquant lors des appels de projets pour le programme Laboratoires d'innovation bioalimentaire du MAPAQ. Le projet visait à faire l'acquisition d'un terrain à fort potentiel agricole, louer des superficies à des producteurs visant de petites superficies avec l'idée d'éventuellement morceler et potentiellement aussi leur permettre de construire une résidence pour créer une forme de hameau agricole. Le programme aurait pu couvrir une part importante de la valeur de l'acquisition de terrain, mais après une invitation à soumettre le projet au 2e tour, le projet n'a pas été sélectionné et le financement n'a pas été obtenu. Depuis, plusieurs initiatives similaires ont émergé ailleurs au Québec, dont dans le Bas-Saint-Laurent.</p>

					<p>Fiducie d'utilité sociale agricole : Une démarche de notre milieu plutôt qu'une démarche à laquelle nous prenons part activement. Un propriétaire a fait don de son terrain pour le mettre à la disposition de projets à vocation d'agriculture écologique, de formation agricole, de recherche, ou pour servir de lieu pour tenir une entreprise agricole évoluant dans cet esprit. Des candidats identifiés dans le cadre de L'ARTERRE sont en préparation d'un projet d'affaires pour s'y installer si les deux parties s'entendent.</p>
3	Participer à l'élaboration de guides de mise sur pied de projet, les utiliser et en faire la promotion	MRC de Coaticook, MAPAQ, UPA, autres MRC estriennes...	À court terme	Guichet unique	<p>Cette action n'a pas eu lieu. La nature des projets est tellement variable qu'il est difficile de dresser des portraits précis par types de démarche. De nombreuses ressources existent déjà, entre autres l'ensemble des documents du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), ou encore les bottins sur les ressources en démarrage d'entreprises agricoles de la Fédération de la relève du Québec (FRAQ). La nature locale de nos interventions cadre mal avec le niveau de ressources requis pour créer et entretenir des documents qui touchent des enjeux nationaux.</p>
4	Diversifications des secteurs agricoles et agroalimentaires	MRC de Coaticook, centres de transfert technologiques, MAPAQ, CIARC, Centres de recherche...	À long terme	Guichet unique, l'ARTERRE, fonds locaux, banque d'opportunités,	<ul style="list-style-type: none"> • Voir projet ESD Filières dans la section «6. En dehors de la planification». • La MRC accompagne les municipalités qui souhaitent de l'accompagnement dans la diversification de leurs secteurs agricoles ou de transformation, par exemple autour d'infrastructures de transformation. • PIVOT (voir action #12 à propos de la forêt)
5	Éduquer et sensibiliser sur le rapport intime entre l'eau et l'agriculture	MRC de Coaticook, UPA, COGESAF, Club agroenvironnemental ...	À moyen terme	Concertation des communications	<p>*Voir Annexe 1 : Initiatives de la MRC de Coaticook liées à l'eau</p> <p>PACES-Estrie: Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en Estrie porté par le COGESAF. Ce projet dresse un portrait global des ressources en eaux souterraines sur le territoire et de leur potentielle vulnérabilité. La MRC a d'ailleurs participé à un projet complémentaire; un essai portant sur l'appropriation des connaissances sur l'eau souterraines vers l'intégration dans le Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) porté par l'Université Laval. Les résultats vont permettre de cibler des zones de fortes vulnérabilités (agricole, résidentielle) pour des enjeux de qualité ou de quantité à intégrer au SADD.</p>

6	Favoriser le démarrage et l'établissement pour la relève	MRC de Coaticook, MAPAQ, UPA, SYRAE, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke), Centre de transfert d'entreprises du Québec...	À court terme	Guichet unique, l'ARTERRE, fonds locaux, banque d'opportunités,	<ul style="list-style-type: none"> • Voir L'ARTERRE • Accompagnement aux entrepreneurs en dehors de L'ARTERRE • Fonds Vitalité Entrepreneuriale – voir l'outil #3 axé sur les fonds. • Donner un appui au CIARC dans l'élaboration d'une stratégie de mise en valeur de l'incubateur maraîcher
7	Favoriser la formation agricole	MRC de Coaticook, Collectif en formation agricole de l'Estrie, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke) ...	À moyen terme	Guichet unique, concertation communications	<p>Soutien au CIARC : Soutien à la ferme-école dans le but de consolider le principal pôle de formation agricole de l'Estrie, dans le but de dynamiser le milieu et de mettre en valeur pour environ 4,2 M\$ d'actifs agricoles. Dans les défis prochains ; restructurer l'incubateur maraîcher de Coaticook ; le premier encore en utilisation au Québec.</p> <p>Soutien à la création de l'Institut Bioalimentaire Estrien : Pour mettre en commun les ressources en formation agricole et se permettre de mettre en commun des expertises en a) plantes fourragères pérennes et agriculture régénératrice, b) automatisation et numérique agricole et c) énergies à la ferme ; mise sur pied de l'Institut Bioalimentaire Estrien avec les partenaires en formation agricole et en développement agricole.</p> <p>ESD Formation : avec les partenaires de l'ESD, la MRC de Coaticook a participé aux travaux visant à identifier les besoins des entreprises agricoles en termes de formation, et de voir au développement de ces formations. Par exemple, la mise sur pied d'une Attestation d'études collégiales en agriculture au Cégep de Sherbrooke (visant à avoir accès aux compétences, mais en s'arrimant avec les horaires agricoles et en limitant les cours de la formation générale) a été soutenue par la démarche ESD Formation.</p> <p>Notons que le soutien au développement du pôle de formation agricole présent à Coaticook fait partie de la planification stratégique organisationnelle de la MRC de Coaticook.</p>
8	Promouvoir l'importance de l'agriculture (Citoyens en général et enfants)	MRC de Coaticook, UPA, CSHC, CIARC, Croquarium, Comptonales, médias locaux...	Déjà en cours	Concertation des communications	La MRC a participé à de nombreuses reprises à des entrevues à la radio, dont au moins 18 fois en animant le segment de 15 minutes Connectons nos silos à l'émission Par-dessus le marché de la radio CIGN. Il était question de sujets variés comme l'identité méconnue de la MRC en termes d'élevages de poissons, les gaz d'ensilages ou encore le concept de travailleur de rang.

9	Éduquer les citoyens et les producteurs à la cohabitation et au respect de l'environnement et de la propriété privée	MRC de Coaticook, UPA, Municipalités...	À moyen terme	Concertation des communications	Différentes actions ont été portées par des organisations touchant le secteur agricole, principalement autour de la cohabitation sur la route des machineries de fermes avec le reste des usagers de la route.
10	Agir pour favoriser la santé des producteurs agricoles, de leur famille et de leurs employés	CIUSSS-CHUS, L'Éveil, UPA, JEVI-Estrie, MRC de Coaticook, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke)	Déjà en cours	Concertation des communications	<ul style="list-style-type: none"> • À l'initiative de la MRC de Coaticook, une démarche a été entamée en 2017 pour la mise sur pied d'un service de travailleur de rang, initialement pour son territoire. Ayant été informées de la démarche, d'autres MRC ont souhaité étendre le service à venir à leur territoire. Ensuite, l'UPA a pris le projet sous son aile, a organisé une collecte de fonds d'envergure qui a permis l'embauche d'une ressource à temps plein pour couvrir l'Estrie. Au cœur des familles agricoles (ACFA), l'organisation qui encadre la plupart des travailleurs et travailleuses de rang du Québec a ensuite été chercher des fonds auprès du MESSS pour consolider le projet. Dans la formule actuelle, l'Estrie paie une fraction du coût lié à la présence d'une travailleuse de rang à partir des fonds amassés initialement, permettant d'envisager avoir accès au service de travail de rang d'ACFA longtemps, la balance des sommes provient du gouvernement provincial. • Un projet de coopérative de remplacement de main-d'œuvre agricole en production animale a été mené en partenariat avec l'organisation qui s'appelle maintenant La Halte, basé au Centre-de-Québec. La mobilisation a été difficile à atteindre initialement, et le projet a ensuite cessé de fonctionner par manque de ressource humaine pouvant occuper le poste de remplaçant. Si le projet doit revoir le jour, s'assurer d'avoir des ressources humaines engagées avec des conditions compétitives pour éviter le roulement de personnel. • Formation pour intervention dans les silos pour nos services de sécurité incendie en 2022. • Suite à l'identification des risques liés aux gaz d'ensilage lors des rencontres du comité Priorité agriculteur, le CIUSSS-estrie-CHUS a produit une nouvelle fiche maintenant présente dans l'ensemble des urgences de l'Estrie pour rappeler au personnel soignant la possibilité de ce diagnostic à certaines périodes critiques de l'année. • Exosquelettes agricoles : projet de recherche et de transfert technologique visant à identifier les exosquelettes les mieux adaptés aux tâches agricoles dans le but de réduire les blessures et la fatigue, allonger les carrières et rendre le travail plus facile et plus intéressant pour la main-d'œuvre.

11	Favoriser une couverture Internet haute vitesse et un réseau cellulaire performants et fiables	MRC de Coaticook, TACTIC, Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, CSHC...	Déjà en cours		<p>Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la MRC de Coaticook est un projet ambitieux qui progresse lentement mais sûrement. En date d'octobre 2022, c'est près de 51% des 900 km du réseau qui est construit. Le projet devrait être complété en cours d'année 2023.</p> <p>Les premiers citoyens branchés! La phase 1, secteur d'une portion de Coaticook-Baldwin, a eu ses premiers abonnés en décembre 2021. Depuis septembre 2022 c'est la phase 2, soit Barnston-Ouest et une partie de Coaticook, qui est opérationnelle et dont les citoyens peuvent procéder à leurs abonnements. La phase 3, soit Stanstead-Est, suivra sous peu, nous sommes à finaliser les derniers détails et compléter la fusion de ce secteur. Sur un total de 3000 portes, nous sommes maintenant à près de 1150 portes desservies, ce qui équivaut à 38% du projet.</p> <p>Un retard hors de notre contrôle Malheureusement, comme plusieurs régions du Québec, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas été en mesure de brancher toutes les adresses pour le 30 septembre 2022, tel qu'annoncé par le gouvernement du Québec. Comme l'ensemble du Québec est en processus de branchement, il y a beaucoup de pression sur les entreprises et organisations du secteur des télécommunications. De fait, il y a présentement deux variables qui jouent contre nous. Premièrement, avec de la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises de construction se font compétition entre elles (démarchage, primes à l'embauche, etc.) afin de pourvoir les postes vacants. L'autre problématique est qu'Hydro-Québec doit émettre des permis afin que nous puissions installer notre fibre sur leurs infrastructures. Seulement que pour</p>	 <p>JUIN 2009 - Constitution de TACTIC La Table d'action en communication et technologies de l'information de la MRC de Coaticook (TACTIC) est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui a pour mission de s'assurer que la communauté de la MRC de Coaticook ait accès de manière universelle à des services de télécommunications fiables, accessibles et répondant à leurs besoins.</p> <p>2009 - Déploiement du premier projet Déploiement chez TACTIC du 1^{er} projet d'infrastructures visant à offrir Internet aux secteurs mal desservis de la MRC. À ce jour, TACTIC est propriétaire d'un parc de 44 tours radio et d'équipements de transmission offrant l'accès à Internet par des fréquences radio. Ces infrastructures non-évolutives sont incapables de fournir un accès large bande à l'Internet pour les besoins actuels.</p> <p>2016- Embauche d'une firme de consultants et déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison Afin d'évaluer différents scénarios afin de contrer le service Internet déficient dans certains secteurs de la MRC TACTIC embauche une firme. Celle-ci propose un projet de fibre optique à la maison. Ce projet est près de 905 km de fibre optique pouvant desservir près de 3000 portes. Le coût du projet est évalué à 16,945.</p> <p>AVRIL 2017 - Demandes de subventions Des demandes de subventions sont réalisées pour les programmes « Québec Branché » au provincial et « Brancher pour innover » au fédéral.</p> <p>FÉVRIER 2018 - Réponses des gouvernements Réponses du fédéral et du provincial qui confirment au montant global de subvention de 8,545.</p> <p>JANVIER 2019 - Signature de l'entente de contribution par le fédéral La signature de cette entente marque le début officiel de déploiement de projets et d'engagement de dépenses.</p> <p>MAI 2019 Signature de l'entente de contribution avec le provincial permettant ainsi d'engager pleinement les sommes des subventions.</p> <p>ÉTÉ 2019 Début des relevés et travaux de planification de la construction du projet. Les relevés sillonnent nos routes et débutent la prise de relevés terrain! Rapidement après le début des travaux, TACTIC a pris la décision de se tourner vers un opérateur indépendant afin d'opérer son réseau et ainsi assurer la pérennité et la mise à jour technologique du projet.</p> <p>AUTOMNE 2019 ET HIVER 2020 - Recherche d'un opérateur Rencontres et négociations avec différents opérateurs. Les relevés terrain, la mise en plan et les demandes de permis ne sont pas affectés par ce repositionnement.</p> <p>MAI 2020 - Signature d'une lettre d'intention avec un opérateur! Les négociations vont très bien, TACTIC souhaite signer une entente d'ici les prochaines semaines et pousser à dévoiler le nom de ce grand joueur du domaine des télécommunications. C'est ce grand joueur qui pourra allumer la fibre que nous sommes en train de construire!</p>
----	--	---	---------------	--	--	--

				<p>la MRC de Coaticook, cela représente 18 000 poteaux, donc autant de permis. Pour ces demandes, le délai de réponse d'Hydro-Québec a jusqu'à triplé dans certains cas.</p> <p>Une alternative mise à la disposition des citoyens Conscients des enjeux de construction sur le terrain et afin de remplir sa promesse et d'offrir le service d'internet haute vitesse à tous, le gouvernement du Québec met à la disposition des citoyens admissibles, un programme d'abonnement à internet haute vitesse par satellite avec la compagnie Starlink. Ainsi, tous les citoyens ayant une propriété mal desservie, autres que celles situées dans les phases 1, 2 et 3, peuvent s'abonner à ce service, s'ils le souhaitent.</p>
12	Favoriser la mise en valeur durable des forêts de la MRC de Coaticook liées à des entreprises agricoles	MRC de Coaticook, AMFE, AFA des Sommets, Forêt communautaire Hereford, Cultur'Innov, MAPAQ, Syndicat des Producteurs forestiers du sud du Québec, Association Forestière du sud du Québec...	À long terme	<p>Guichet unique, concertation communications,</p> <p>Projet Pivot : Programme de paiement pour la captation carbone forestière. Depuis avril 2022, la MRC de Coaticook est fière de participer activement au déploiement du Projet forestier PIVOT en tant qu'agrégateur, un projet de carbone forestier québécois développé sous le standard VCS (Verified carbon standard) par l'entreprise sociale ECOTIERRA basée à Sherbrooke. Le projet Pivot permet de mettre en valeur nos boisés différemment en participant collectivement au marché du carbone volontaire. Il est donc possible pour les producteurs de remplacer, tout ou en partie, le revenu tiré de la vente de bois traditionnelle par des revenus de crédits carbone en joignant le projet PIVOT. La MRC a aussi mis en place un financement pour les frais d'entrées au projet de 25%. Ce financement peut atteindre 50% dans les zones prioritaires.</p>

6. EN DEHORS DE LA PLANIFICATION

En dehors de ce qui était identifié au PDZA, plusieurs opportunités se sont présentées au courant des 5 années passées, en voici certaines d'actualité au moment de faire le bilan ;

- Soutenu par la conseillère en Économie circulaire, l'UPA, les transporteurs d'animaux et l'abattoir, un projet a été mis sur pied, visant la mise en valeur des animaux fragilisés pour fournir de la viande hachée abordable au Centre d'Action Bénévole de la région de Coaticook. Ce projet semble voué à s'exporter dans plusieurs régions du Québec, entre autres grâce à l'intérêt des Producteurs de Bovins du Québec.
- Projet de limitation de la déprédation par le cerf avec le MELCCFP, sous le leadership de la Ville de Sherbrooke. Lors de la rédaction du PDZA, malgré le fait que plusieurs producteurs agricoles nous aient mentionné des problématiques liées à la faune, nous n'avons pas trouvé de moyen d'arrimer des actions en conséquence, ce que la Ville de Sherbrooke a réussi de son côté. Deux sites où des activités de chasse intensive se déploient pour tenter de rééquilibrer le cheptel de cerfs de Virginie ont lieu sur le territoire de la MRC de Coaticook.
- Soutien au transport de lait de brebis : Recherche de solutions structurantes pour assurer un réseau efficace de transport vers la fromagerie acheteuse, accompagnement d'une entreprise dans son offre de service et recherche de financement.
- Filières distinctives estriennes : Dans le cadre de la première ESD bioalimentaire estrienne, les partenaires ont mis sur pied un projet d'identification et de développement de filières distinctives estriennes. Après environ 2 ans sous la responsabilité de la MRC de Memphrémagog, le projet est passé sous la responsabilité de la MRC de Coaticook, avec la participation des MRC estriennes, du MAPAQ et de l'UPA. Les filières identifiées ont été celle des plantes fourragères pérennes (un plan est d'ailleurs mis en œuvre par le CIARC), l'acériculture (du développement devrait suivre pour l'ensemble de l'Estrie à ce propos à la fin de 2023 ou au début 2024) ainsi que les plantes du genre Cannabis (fibres, graines, composés chimiques). Cette dernière filière n'a pas été jugée suffisamment mûre pour bénéficier d'une démarche conjointe.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Plusieurs éléments présents dans le premier PDZA ont participé au développement agricole de la Région de Coaticook, pensons particulièrement à l'ARTERRE, au service de travailleur de rang, au déploiement d'Internet haute vitesse ainsi qu'au soutien donné au pôle de formation agricole présent à Coaticook. En plus des actions concrètes qui en ont découlé, la démarche a rafraîchi la conscience de la MRC sur son secteur agricole. Dans une région déjà très dynamique d'un point de vue agricole, le PDZA nous a servi à mettre nos efforts dans le sens de l'accélération des projets et de l'arrimage entre les besoins des parties prenantes du secteur bioalimentaire. Les tableaux plus haut permettent de prendre la mesure de comment la MRC de Coaticook a mis en œuvre son PDZA.

Le PDZA de 2017 en était un centré sur les orientations et les enjeux ; au quotidien, son contenu a été navigué comme une liste d'enjeux et d'orientation sur lesquels le personnel de la MRC se sentait dédouané d'aller de l'avant et de s'investir soit dans des démarches justes à l'échelle de la MRC, d'autres fois sur le plan régional, mais avec l'objectif que cela change quelque chose concrètement sur le territoire de la MRC de Coaticook. Dans les avantages de cette approche, soulignons l'agilité de rajuster la mise en œuvre au fil des apprentissages des parties prenantes et des opportunités. Dans les désavantages, mentionnons que certaines actions auraient pu être plus claires, auraient pu être formellement déléguées, ce qui aurait peut-être mené à encore plus de résultats.

La MRC a pris la décision faire le suivi du déploiement des actions et des outils du premier PDZA au Comité consultatif agricole de la MRC de Coaticook (CCA) par souci d'efficacité. Notons que le CCA émet des recommandations sur différents sujets, dont les dossiers sur lesquels la MRC doit prendre position par rapport à la Commission de la Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ). En général, ces recommandations sont attendues par le Conseil qui doit prendre position et passent en premier ; les suivis des projets portés par le PDZA sont passés à la suite avec le temps restant. Une formule différente aurait pu permettre plus de mobilisation des partenaires qui ont pris part à la démarche.

Toutefois, en dehors du suivi formel du PDZA, les actions auprès des partenaires ont été orientées en fonction de notre PDZA ; par exemple, plusieurs projets liés à l'ESD allaient dans le sens de la mise en œuvre de notre PDZA, avec entre autres le MAPAQ et l'UPA qui étaient des parties prenantes de notre démarche de PDZA. En d'autres mots, certains de nos outils et actions ont eu une forme de comité de suivi estrien en dehors de la structure initialement planifiée de suivi du PDZA.

Une part importante des ressources investies dans la mise en œuvre du PDZA s'est traduite en ressources humaines. Une personne de plus a été engagée pour mettre en œuvre le plan : cette personne a investi beaucoup de temps dans les démarches estriennes et dans l'accompagnement des organisations agricoles du territoire (entreprises et institutions). Sans une personne de plus, il est difficile d'imaginer une participation aux démarches estriennes de mise sur pied de services

comme L'ARTERRE, de concertation et soutien à des projets comme celui de l'Institut Bioalimentaire Estrien.

Il apparaît pertinent de réviser, rajuster et préciser certaines actions pour se rendre plus loin dans des directions qui étaient souvent déjà présentes dans les démarches de 1993-1994 et 2004-2005. Les différentes autres démarches en cours créent également l'opportunité d'aligner les différentes démarches visant une inclusion plus claire d'actions par rapport aux changements climatiques et aux défis économiques vécus par les entreprises agricoles. Mentionnons aussi les changements importants en cours dans le secteur des bovins laitiers, la production la plus présente sur notre territoire, la hausse importante des taux d'intérêt et le fait que le prix des terres a plus que doublé en Estrie depuis le PDZA de 2017.

En conclusion, avec ses partenaires bioalimentaires, la MRC de Coaticook souhaite redonner l'occasion à tous de développer une vision concertée permettant de travailler conjointement pour les prochaines années à s'assurer de la pérennité des activités agricoles dans la région de Coaticook. Si cette démarche servait à continuer d'arrimer les actions des planifications des parties prenantes, elle permettrait aussi de favoriser la continuelle conversation avec les gens sur le terrain qui composent notre milieu bioalimentaire, de s'imbiber de leur vécu pour produire quelque chose de conjoint qui aura du sens pour eux et qui nous portera plus loin.

ANNEXE 1 – Initiatives de la MRC de Coaticook liées à l'eau

Ce contenu a initialement été publié dans le cahier de mission d'*Aléa'illeurs pour s'inspirer*, une mission mise sur pied par la MRC de Coaticook ayant permis une visite en France pour constater d'autres façons d'envisager les moyens de s'adapter aux changements climatiques.

Le document complet peut être trouvé à :

https://mrcdecoaticook.qc.ca/upload_images/Amenagement/aleailleurs/Cahier%20de%20mission_web_mai2022.pdf

Espace de liberté de la rivière Coaticook (2015 à 2018)

PORTEURS	COLLABORATEURS	TERRITOIRE
<ul style="list-style-type: none">• UQAR• Université Concordia• UQTR• MSP	<ul style="list-style-type: none">• COGESAF• MRC de Coaticook	Bassin versant de la rivière Coaticook



OBJECTIFS

- Cartographier l'espace de liberté de tronçons fluviaux dont la dynamique menace les collectivités riveraines.
- Identifier les conditions favorables et défavorables à l'application du concept d'espace de liberté dans la gouvernance de l'eau.
- Développer un cadre de référence pour l'intégration de la gestion par espace de liberté dans les politiques municipales.

RÉSULTATS

- Identification de conditions favorables
 - Combiner les outils réglementaires, incitatifs économiques, planification concertée et sensibilisation
 - Servitudes et incitatifs généreux pour les agriculteurs
 - Dépendance des municipalités aux revenus fonciers
 - Besoin de directives et d'incitatifs gouvernementaux comme au Vermont ou en Europe
- Identifications de conditions défavorables :
 - Perte de superficies cultivées
 - Contraintes pour les propriétaires et diminution possible de la valeur des terrains
 - Migration de la rivière tandis que les limites cadastrales sont fixes
 - Adaptation des infrastructures routières en bordure des cours d'eau
 - Acceptabilité sociale
- Intégration des contraintes naturelles (zone inondable, zone de mobilité et cône alluviaux) au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC (SAAD)

RésAlliance – Démarche d'adaptation aux changements climatiques (2017 à 2019)

PORTEURS

- COGESAF

COLLABORATEURS

- MRC de Coaticook
- Waterville
- Compton
- Coaticook
- Dixville

TERRITOIRE

Bassin versant de la rivière Coaticook

OBJECTIFS

Dresser un portrait et un diagnostic des actifs du bassin versant de la rivière Coaticook exposés aux inondations et élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques afin de réduire la vulnérabilité des communautés face aux changements climatiques. [Consultez le lien Web pour plus de détails.](#)

RÉSULTATS

Identification de pistes de solution à court et moyen/long terme identifiées par les communautés en fonction de leur possibilité d'engagement.

Pistes de solution	Court terme	Moyen et long terme
Poursuivre le travail collaboratif avec les autres municipalités du bassin versant au sujet des inondations et des embâcles	Coaticook, Dixville, Compton et MRC de Coaticook	
Bons comportements en cas d'inondation	Dixville	
Bonnes pratiques gestion durable des eaux pluviales	Compton	
Participer au projet analyse coûts avantage mobilité de la rivière Compton	MRC de Coaticook	
Analyse de risque pour le bassin de rétention	Coaticook	
Apporter des correctifs à des infrastructures vulnérables		Coaticook
Mettre en pratique les plans de mesure d'urgence	Coaticook et Compton	Dixville
Mettre en œuvre des projets de réduction du ruissellement dans les bassins versants en amont d'actifs vulnérables		Dixville et Compton

Analyse coûts-avantages des options d'adaptation aux inondations et aléas fluviaux de la rivière Coaticook à Compton (2018 à 2021)

PORTEURS

- Ouranos
- ROBVQ

COLLABORATEURS

- UdeS
- COGESAF
- UPA-Estrie
- MRC de Coaticook
- Compton

TERRITOIRE

Bassin versant de la rivière Coaticook dans la municipalité de Compton

OBJECTIFS

Quantifier les coûts et les avantages de sept scénarios d'adaptation visant à réduire et gérer les risques liés aux inondations et aléas fluviaux de la rivière Coaticook sur le territoire de la municipalité de Compton. L'étude vise à comparer les scénarios au statu quo (poursuite de l'indemnisation des dommages et stabilisation par enrochement subventionné) dont les coûts sur un horizon de 50 ans sont estimés à 4,9 M\$ et dont la valeur des actifs exposés aux aléas fluviaux est estimée à 12,2 M\$ (dont 67 % de la valeur est associée aux terres agricoles).

RÉSULTATS

Parmi les scénarios étudiés, l'approche de mobilité hybride (renaturalisation de la zone de mobilité de la rivière, culture pérenne dans la zone inondable, combinée à des pratiques agroenvironnementales résilientes dans le bassin versant) s'avère la plus avantageuse selon l'analyse : elle offre une valeur actualisée nette de 1,9 M\$ sur 50 ans comparativement au scénario de référence.

DÉFIS DE MISE EN ŒUVRE

- Comment opérer la transformation d'usage d'un corridor multialéa au bénéfice de la collectivité ?
- Quel est le seuil de tolérance face à l'augmentation anticipée des indemnisations collectives des dommages agricoles et comment partager ce fardeau entre les individus et la société ?
- Comment réagir à l'explosion du prix de la terre tout en favorisant l'adaptation ?
- Comment concilier la mise en œuvre avec les lois et règlements protégeant le territoire et les activités agricoles ?



Dynam'eau : projet de sensibilisation sur la dynamique fluviale en milieu agricole (2019 à 2022)

PORTEURS

- Table de coordination agroalimentaire et forestière des Sources

COLLABORATEURS

- MRC de Coaticook
- MRC des Sources
- UPA-Estrie
- Cégep de Sherbrooke
- Firme Territoires

TERRITOIRE

MRC de Coaticook et MRC des Sources

Introduction à l'hydrogéomorphologie et à la dynamique fluviale en milieu agricole

OBJECTIFS

Sensibiliser les agriculteurs et les intervenants sur les processus liés à l'hydrogéomorphologie et la dynamique fluviale de même que l'impact des interventions anthropiques tel que le dragage ou la stabilisation de rive sur le comportement des cours d'eau.

RÉSULTATS

Offrir une formation adaptée à la clientèle agricole et utiliser une table de démonstration des processus fluviaux (EM2River) afin d'illustrer le contenu. Les formations feront partie de la formation sur la gestion des cours d'eau offerte par l'UPA-Estrie et seront réalisées à travers les MRC de l'Estrie. Produire et diffuser [5 capsules vidéo](#) résumant les éléments de la formation. Organiser une visite terrain au Vermont afin de visiter des initiatives agricoles d'espace de liberté.

Projet d'action dans les bassins versants des cônes alluviaux prioritaires à Compton (Phase 1 - 2019 à 2021)

PORTEURS

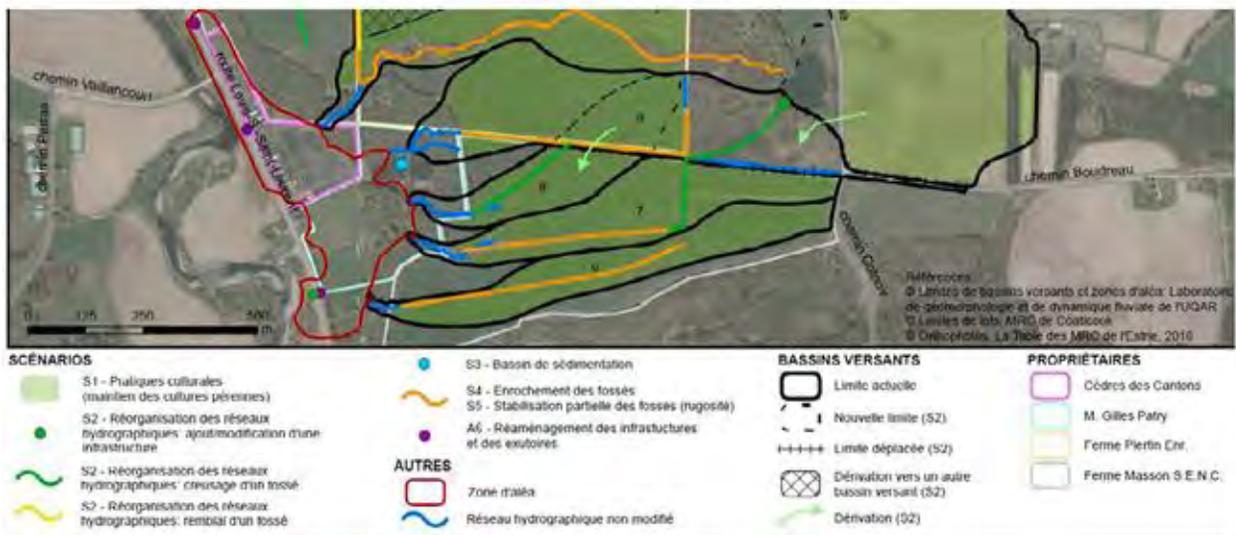
- COGESAF

COLLABORATEURS

- Club agroenvironnementale de l'Estrie
- Sylvio Demers
- UPA-Estrie
- MAPAQ
- MRC de Coaticook
- Compton

TERRITOIRE

Bassin versant des cônes alluviaux prioritaires à Compton



OBJECTIFS

La phase 1 du projet consiste à démontrer :

- qu'il existe des solutions applicables en zone agricole pour limiter les dégâts causés par les pluies torrentielles ;
- que les entreprises agricoles ciblées s'engagent à appliquer ces solutions, à la suite des diagnostics et des plans d'action qui seront faits.

RÉSULTATS

Une démarche de priorisation permet de cibler 5 sous-bassins versants situés au sud du chemin Riendeau, en amont des maisons mobiles et de l'entreprise Cèdres des Cantons à Compton. Cinq scénarios d'actions sont identifiés et leur impact sur la réponse hydro-sédimentaire est modélisé. Les quatre producteurs agricoles situés dans ces bassins-versants sont rencontrés afin de présenter les résultats et trois d'entre eux signent un engagement de poursuite dans le projet. La phase 2 visera l'accompagnement et la mise en œuvre des actions.

Caractérisation physique et évaluation des mesures de gestion du risque possibles dans les cônes alluviaux prioritaires de Compton (2021 à ...)

PORTEURS

- UdeS
- UQAR
- MSP

COLLABORATEURS

- MELCC
- COGESAF
- UPA-Estrie
- MRC de Coaticook

TERRITOIRE

Bassin versant des cônes alluviaux prioritaires à Compton

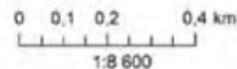
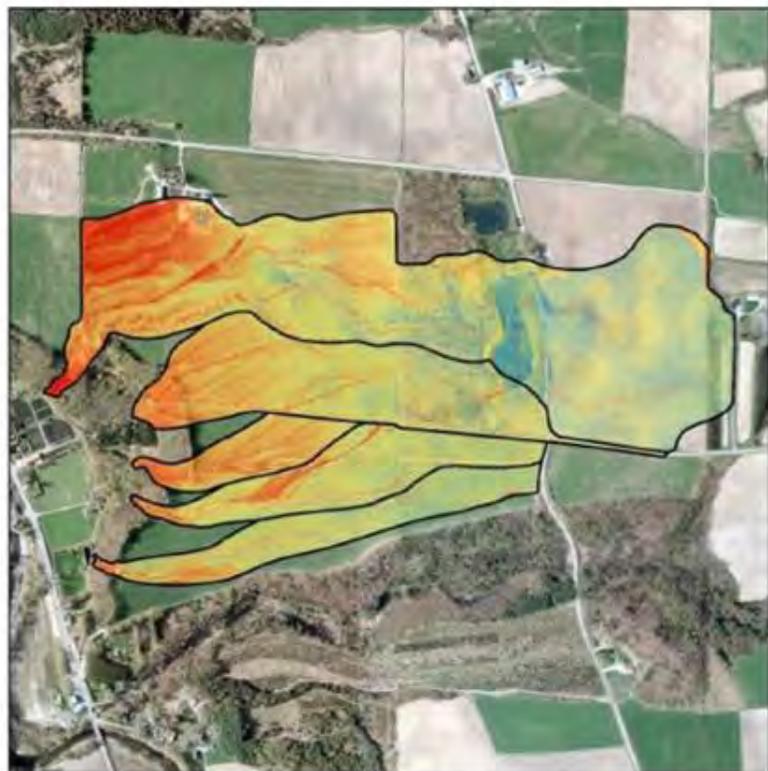
OBJECTIFS

Projet de recherche qui vise à :

- Caractériser la dynamique des cônes alluviaux, autant en définissant leurs intensités (par l'évaluation de la quantité d'eau et par la charge sédimentaire impliquée dans le processus façonnant les cônes), que leur récurrence.
- Proposer des mesures pour mieux gérer l'aléa dans le cône alluvial (à l'aide d'ouvrages de retenue d'eau et de sédiments par exemple) et en amont du cône alluvial (entre autres par l'amélioration du réseau de drainage et des pratiques culturales).

RÉSULTATS

Comme la caractérisation et l'évaluation des mesures ont lieu présentement, il sera possible de constater les résultats aux courant de la prochaine année.



Système de coordonnées:
NAD 1983 CSRS MTM 7
Projection: Transverse Mercator
Datum: North American 1983 CSRS
Unités: Mètres



Source des données:
Table des MRC de l'Estrie

